



# LE CYCLE DE VIE DU LAIT

RAPPORT ANNUEL 2012 ANNUAL REPORT

PAGE COUVERTURE

En 2010, la Ferme Sylvain Laquerre inc. de Saint-Casimir de Portneuf a remporté le Phénix de l'environnement pour les entreprises, la plus haute distinction environnementale au Québec. Les Prix Phénix sont décernés par le gouvernement du Québec pour souligner les initiatives en faveur de la protection de l'environnement ou de la promotion du développement durable.

*COVER*

*In 2010, Ferme Sylvain Laquerre inc., located in Saint-Casimir de Portneuf, won the Phénix Environment Award in the business category, the highest environmental distinction in Quebec. The Phénix Awards are given by the Quebec government to highlight initiatives intended to protect the environment or promote sustainable development.*

PHOTO: FRANÇOIS PINARD



**32**  
**LE CYCLE DE**  
**VIE DU LAIT**  
 THE LIFE CYCLE OF MILK

**34**  
**L'EMPREINTE CARBONE**  
**DU LAIT QUÉBÉCOIS**  
 THE CARBON FOOTPRINT OF QUEBEC MILK

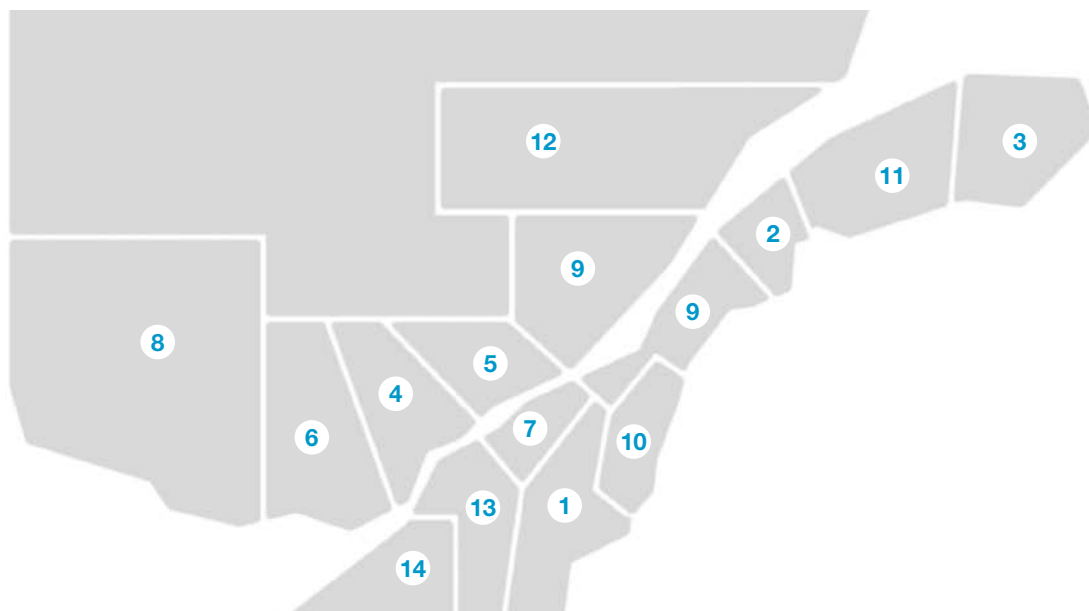
**36**  
**L'EMPREINTE EAU DU**  
**LAIT QUÉBÉCOIS**  
 THE WATER FOOTPRINT OF QUEBEC MILK

**38**  
**LA PERFORMANCE**  
**SOCIOÉCONOMIQUE**  
**DU LAIT QUÉBÉCOIS**  
 THE SOCIOECONOMIC PERFORMANCE  
 OF QUEBEC MILK

## TABLE DES MATIÈRES

### TABLE OF CONTENTS

- 2 Régions  
Regions
- 3 Énoncés de vision de l'avenir  
Vision Statements
- 4 Message du président  
Message from the Chairman
- 6 Conseil d'administration  
Board of Directors
- 8 Message du directeur général  
Message from the General Manager
- 11 Politique laitière nationale  
National Dairy Policy
- 14 Mise en marché du lait  
Milk Marketing
- 16 Contingentement  
Quota
- 19 Transport du lait  
Milk Transportation
- 23 Contrôle de la qualité  
Quality Control
- 28 Contrôle du volume  
et de la composition  
Volume and Composition Control
- 30 Technologie et information  
de gestion  
Technology and Management Information
- 40 Finances et administration  
Finance and Administration
- 43 Recherche économique  
Economic Studies
- 46 Communications et vie syndicale  
Communications and Union Support
- 49 Marketing  
Marketing
- 54 États financiers  
Financial Statements



# RÉGIONS

## REGIONS

- 1 ESTRIE** \* MARIANE PARÉ 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6  
Téléphone: 819 346-8905 Télécopieur: 819 346-2533 Courriel: estrfplq@upa.qc.ca
- 2 CÔTE-DU-SUD** \* MICHELINE GARON 1120, 6<sup>e</sup> Avenue Pilote, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
Téléphone: 418 856-3044 Télécopieur: 418 856-5199 Courriel: cdusfplq@upa.qc.ca
- 3 GASPÉSIE-LES ÎLES** \* CHARLES-EDMOND LANDRY 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0  
Téléphone: 418 392-4466 Télécopieur: 418 392-4862 Courriel: gaspfplq@upa.qc.ca
- 4 LANAUDIÈRE** \* NATHALIE MICHAUD 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5  
Téléphone: 450 753-7486 Télécopieur: 450 759-7610 Courriel: lanafplq@upa.qc.ca
- 5 MAURICIE** \* RÉJEAN GERVAIS 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2  
Téléphone: 819 378-4033 Télécopieur: 819 371-2712 Courriel: maurfplq@upa.qc.ca
- 6 OUTAOUAIS-LAURENTIDES** \* MAÏLYS CHASTENET 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3  
Téléphone: 450 472-0440 Télécopieur: 450 472-8386 Courriel: laurfplq@upa.qc.ca
- 7 CENTRE-DU-QUÉBEC** \* NORMAND TRODÉCHAUD 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9  
Téléphone: 819 293-5838 Télécopieur: 819 293-6698 Courriel: splcq@upa.qc.ca
- 8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** \* LUC CHAREST 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5  
Téléphone: 819 762-0833 Télécopieur: 819 762-0575 Courriel: abitfplq@upa.qc.ca
- 9 QUÉBEC** \* MICHAËL LÉTOURNEAU 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2  
Téléphone: 418 872-0770 Télécopieur: 418 872-3386 Courriel: quebfplq@upa.qc.ca
- 10 BEAUCE** \* DOMINIQUE SAMSON 2550, 127<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1  
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 228-3943 Courriel: bcefplq@upa.qc.ca
- 11 BAS-SAINT-LAURENT** \* ÉRIC PAGÉ 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5  
Téléphone: 418 723-2424 Télécopieur: 418 723-6045 Courriel: bstfplq@upa.qc.ca
- 12 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** \* LISE TREMBLAY 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7  
Téléphone: 418 542-5666 Télécopieur: 418 542-3011 Courriel: sagfplq@upa.qc.ca
- 13 SAINT-HYACINTHE** \* ROCH GUAY 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Téléphone: 450 774-9154 Télécopieur: 450 261-5248 Courriel: sthyfplq@upa.qc.ca
- 14 SAINT-JEAN-VALLEYFIELD** \* CATHERINE TURGEON 6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone: 450 454-5115 Télécopieur: 1 877 414-7870 Courriel: stjvfplq@upa.qc.ca

# LES ÉNONCÉS DE VISION DE L'AVENIR\*

## LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS ET LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT EN 2017

1. En 2017, le secteur laitier appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion de l'offre efficace. Les fermes laitières tireront leur revenu du marché, soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leurs missions sociale, environnementale et d'occupation du territoire.
2. La solidarité des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun nationale des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitablement dans un contexte de concurrence accrue.
3. En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'impliquant dans la transformation et la distribution, les producteurs s'assureront d'un développement durable et profitable de tous les marchés canadiens, de masse et de créneau. Ils encourageront par leurs programmes de marketing les produits laitiers de qualité supérieure, certifiés à 100 % de lait d'ici, et favoriseront la fabrication des produits de créneau par des transformateurs, artisans et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

## LA FERME LAITIÈRE QUÉBÉCOISE EN 2017

4. En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.
5. Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront, pour ce faire, sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'œuvre. Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.
6. Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et des productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
7. Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui des citoyens québécois par leurs efforts de communication, leur transparence et l'éthique de leurs pratiques. Les citoyens reconnaîtront leurs rôles nourricier, économique, social et environnemental essentiels.

## VISION STATEMENTS\*

### THE QUEBEC DAIRY SECTOR AND MILK MARKETING IN 2017

- 1 In 2017, the dairy sector will base its development on a renewed social contract with the population and governments, rooted in the principles of food sovereignty and effective supply management. Dairy farms will earn their income from the market, supported by green government programs to fulfill their social, environmental and land use missions.
- 2 The solidarity of Quebec and Canadian milk producers, combined with national pooling of returns and markets, will enable them to operate profitable farms in a context of increased competition.
- 3 By cooperating with their industry partners and becoming involved in processing and distribution, producers will ensure sustainable and profitable development of all Canadian mass or niche markets. Through their marketing programs, dairy producers will encourage the marketing of superior quality dairy products, certified as 100% Canadian milk, and will favour the manufacturing of niche products by processors, artisans and producer-processors established in regional dairy pools.

### QUEBEC DAIRY FARMS IN 2017

- 4 In 2017, all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farms throughout their territory.
- 5 These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health and have a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. For this purpose, they will rely on their own advisory services, specialization of tasks and contract work, as well as pooled machinery and labour. These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.
- 6 Dairy farmers will practise sustainable, ecological agriculture, relying on the advantages of production that combine livestock farming and a variety of plant crops. By their investments in animal health and welfare and in milk quality, they will achieve the highest dairy production standards.
- 7 Dairy producers will win the support of the Quebec public through communication efforts, transparency and ethical practices. The public will recognize their essential nutritional, economic, social and environmental roles.

\* These statements emerged from input by some 3,000 producers participating in a vast consultation process, and were adopted at the April 2007 Annual General Meeting.

\* Énoncés issus d'une large consultation, à laquelle quelque 3 000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé, et adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le premier objet du plan conjoint est d'obtenir, pour l'ensemble des producteurs, les conditions de mise en marché les plus avantageuses. Une des actions essentielles pour atteindre cet objectif est de négocier et mettre en place des politiques pour répondre adéquatement aux besoins du marché. Cela a toujours été une de nos priorités. Nous avons dirigé le lait en fonction de la demande de toutes les classes de lait, en nous assurant de combler la croissance, ce qui a permis le développement des marchés des fromages fins et du yogourt. Mais avec l'évolution de la transformation au cours des dernières années, il devient de plus en plus difficile d'assurer un approvisionnement optimal des usines uniquement au niveau provincial.

La concentration des usines fromagères et de yogourt dans certaines provinces crée des défis d'approvisionnement alors que nous avons tout le lait nécessaire au Canada pour combler tous les marchés. Une bonne part de l'année 2012 a donc été consacrée à la négociation entre les dix provinces canadiennes de nouvelles règles d'approvisionnement.

Passer d'une gestion provinciale à une gestion nationale demande de revoir complètement notre façon d'envisager l'approvisionnement des usines, élément crucial pour la survie du système canadien. Cette approche canadienne exigera beaucoup de collaboration entre les provinces, et c'est un défi de taille considérant la pleine autonomie dont jouit actuellement chacune d'elles. C'est un processus exigeant et pour réussir, il faut s'assurer de l'appui des dix provinces dans le respect des juridictions provinciales. Ces changements doivent aussi prendre en compte les impacts sur les activités de transformation dans chacune des provinces. C'est une dimension sensible et essentielle au maintien de l'appui des dix provinces au système canadien.

C'est à travers cette négociation P10 et sa mise en œuvre que nous pourrions arriver à créer un véritable pool national et répondre encore mieux aux différents marchés.

Nous démontrons ainsi, encore une fois, que les producteurs sont capables de s'ajuster et que la gestion de l'offre n'est pas un système dépassé, comme certains l'affirment.

En effet, nous ne manquons jamais d'agir lorsque vient le temps de poser des gestes pour remplir notre part du contrat avec le gouvernement fédéral, soit de fournir le lait pour combler les marchés. C'est au gouvernement fédéral maintenant de remplir la sienne pour le contrôle des frontières. Le fait, par exemple, que l'Agence des services frontaliers du Canada ait permis l'entrée sans tarif de produits de garniture de pizza contenant 80 % de fromage et 20 % de pepperoni en tranches, un produit créé essentiellement pour contourner les contingents tarifaires du Canada couvrant les fromages, va à l'encontre de l'engagement du gouvernement canadien envers la gestion de l'offre. Celui-ci devra prendre les mesures pour stopper ce genre de contournement et trouver les solutions légales qui s'imposent pour ce cas et pour les autres qui ne manqueront pas de se multiplier.

Le contrôle des frontières est et restera toujours un élément fondamental de l'efficacité et de la force de la gestion de l'offre. C'est pourquoi, dans les nombreuses négociations commerciales où le Canada s'est engagé, nous restons vigilants afin qu'aucun accès supplémentaire pour les produits laitiers et aucune réduction de tarifs ne soient accordés. La gestion de l'offre est un domaine d'activité

économique que le Canada a désigné comme secteur sensible, comme le font tous les autres pays à l'égard d'autres domaines lorsqu'ils négocient des ententes commerciales.

En 2013, nous verrons probablement les négociations avec l'Union européenne se conclure, mais d'autres leur succéderont, comme celles du Partenariat transpacifique, où la gestion de l'offre sera en jeu. Nous devons donc continuer d'entretenir et de conserver nos appuis auprès du gouvernement et des consommateurs en présentant les avantages et les effets positifs et structurants de la gestion de l'offre.

Quand nous disons devoir répondre aux besoins du marché, nous ne parlons pas seulement de produire et de livrer les volumes de lait requis. Répondre aux besoins du marché, c'est aussi montrer aux consommateurs où et comment est produit le lait qui compose leurs produits laitiers préférés. Pour rester présent sur le marché face à la compétition des autres aliments, il nous faut gagner notre place dans le panier du consommateur tous les jours.

Avec la certification Lait canadien de qualité (LCQ) et la fixation du seuil des cellules somatiques à 400 000 par millilitre, les exigences pour les producteurs ont augmenté, mais c'est le prix à payer pour rester dans le peloton de tête des produits préférés des consommateurs. Et ces obligations n'iront pas en diminuant.

Répondre aux besoins du marché et fidéliser les consommateurs grâce aux actions que nous posons collectivement sont les meilleurs moyens de conserver la gestion de l'offre et ses avantages pour nos revenus. Car les pressions pour son démantèlement sont extrêmement fortes. Que ce soit par les diverses tentatives de contournements des contingents tarifaires ou les appels à la déréglementation au nom du libre marché, et ce, même si de nombreux exemples ailleurs dans le monde montrent que la déréglementation du secteur laitier n'a rien réglé, au contraire.

En terminant, je rappellerai que la solidarité des producteurs demeure cruciale pour la pérennité de notre secteur. Où que nous soyons au Canada, nous avons tous le même objectif, mais nous différons parfois dans les moyens pour y arriver. Ces différences sont anodines lorsque l'on regarde ce qui est en jeu. En continuant de nous assoir ensemble, nous pourrions aplanir ces divergences et appliquer les ajustements nécessaires pour profiter pleinement de la gestion de l'offre tout en conservant le soutien des producteurs, des consommateurs et des gouvernements.



Bruno Letendre, président



## MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

The primary objective of the Joint Plan is to obtain the most advantageous marketing conditions for all producers. To achieve this objective, it is necessary to negotiate and implement policies that adequately meet the needs of the market. That has always been one of our priorities. We have managed milk production based on the demand for all milk classes by making sure that we stay in step with their growth, and this has made it possible to develop the fine cheese and yogurt markets. But due to the changes in processing in recent years, it is now becoming increasingly more difficult to provide an optimum supply to plants at just the provincial level.

The concentration of cheese and yogurt plants in certain provinces is creating supply challenges, even though we have all the milk we need in Canada to meet the demand in all markets. For that reason, a good portion of 2012 was dedicated to negotiations between the ten Canadian provinces on new milk allocation rules.

Transitioning from provincial management to national management requires a full review of the way we plan to supply plants, a crucial factor in the sustainability of the Canadian system. The Canadian approach will require a great deal of cooperation between the provinces, which is a huge challenge, considering the full autonomy enjoyed by each of them. This is a demanding process, and to succeed, we will need to make sure that it is supported by the ten provinces and complies with provincial jurisdictions. The impacts of these changes on the processing activities in each of the provinces also need to be considered. This is a sensitive, yet necessary aspect of maintaining the support of the ten provinces in the Canadian system.

By conducting P10 negotiations and implementing their results, we will succeed in creating a truly national pool that better meets the needs of the various markets.

In doing so, we will show once again that producers are able to adjust and that supply management is not an outdated system, as claimed by some.

In fact, we will not fail to take action when the time comes to hold up our part of the deal with the federal government, which is to supply the quantity of milk required by the markets. It is now up to the federal government to hold up its end of the deal by controlling the borders. For example, the fact that the Canada Border Services Agency allowed pizza topping products containing 80% cheese and 20% sliced pepperoni, a product basically created to circumvent Canada's tariff quotas for cheese, to enter the country tariff-free runs counter to the Canadian government's commitment to supply management. It will have to take measures to stop this type of circumvention and find the necessary legal solutions for this and other cases that will undoubtedly begin to spring up everywhere.

Border control is and will always be a critical factor in the effectiveness and strength of supply management. That is why, when it comes to Canada's many different trade negotiations, we remain vigilant so that we can make sure that dairy products are not given greater access and tariffs are not cut. Supply management has been designated a sensitive sector by Canada, which is what all countries do to protect certain sectors in trade agreement negotiations.

In 2013, we will probably see the end of the negotiations with the European Union. However, there will be others, like the Trans-Pacific Partnership negotiations, where supply management will be at stake. Therefore, we must continue to develop and maintain the support of the government and consumers by presenting the benefits and the positive, constructive effects of supply management.

When we say that we need to meet market needs, we are not just talking about producing and delivering the volumes of milk required. Meeting market needs also means showing consumers where and how the milk in their favourite dairy products is produced. To maintain market presence in spite of competition from other foods, we have to earn our place in consumers' shopping baskets every day.

Canadian Quality Milk (CQM) certification and the new somatic cell count threshold of 400,000 per millilitre are examples of how the requirements have increased for producers. Yet, this is the price that must be paid to remain one of the most popular products with consumers. And these requirements will only increase.

The best ways to protect supply management and its benefits for our incomes are to meet the needs of the market and gain consumer loyalty through collective actions. After all, there is tremendous pressure to dismantle it. We need only think of the various attempts at getting around the tariff quotas and the calls for deregulation in the name of the free market, even though many examples elsewhere in the world show that that dairy sector deregulation has actually not solved anything.

In closing, I will remind you that producer solidarity is crucial for the survival of our sector. No matter where we are in Canada, we all have the same objective, but we sometimes have different ways of achieving it. These differences are insignificant when we consider what is at stake. By continuing to sit down together, we will be able to smooth over these differences and make the necessary adjustments to take full advantage of supply management and maintain the support of producers, consumers and governments.

*Bruno Letendre*

Bruno Letendre, Chairman



**EN HAUT ABOVE,** GABRIEL RANCOURT, MEMBRE MEMBER – ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, DANIEL CÔTÉ, MEMBRE DE L'EXÉCUTIF EXECUTIVE MEMBER – SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, DENIS MORIN, 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT 1<sup>st</sup> VICE-CHAIRMAN – CENTRE-DU-QUÉBEC, BRUNO LETENDRE, PRÉSIDENT CHAIRMAN – ESTRIE, PIERRE LAMPRON, 2<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT 2<sup>nd</sup> VICE-CHAIRMAN – MAURICIE, RÉAL GAUTHIER, MEMBRE DE L'EXÉCUTIF EXECUTIVE MEMBER – OUTAOUAIS-LAURENTIDES, ET GILBERT RIOUX, MEMBRE MEMBER – BAS-SAINT-LAURENT.

**EN BAS BELOW,** GILBERT PERREAU, MEMBRE MEMBER – LANAUDIÈRE, NORMAND BARRIAULT, MEMBRE MEMBER – GASPÉSIE-LES ÎLES, ANDRÉ CAMPEAU, MEMBRE MEMBER – BEAUCE, RICHARD BOUCHARD, MEMBRE MEMBER – QUÉBEC, PIERRE THIBAU, MEMBRE MEMBER – SAINT-HYACINTHE, MAURICE MONTCALM, MEMBRE MEMBER – SAINT-JEAN-VALLEYFIELD, MARCEL BLAIS, MEMBRE ADJOINT OBSERVER MEMBER – ESTRIE ET JEAN-FRANÇOIS MORIN, MEMBRE MEMBER – CÔTE-DU-SUD.





**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**  
BOARD OF DIRECTORS



# MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La gestion de l'offre a été sur la sellette à plusieurs reprises au cours de la dernière année. Certains médias, surtout au Canada anglais, se font une spécialité de répéter les mêmes critiques idéologiques qui remettent en question notre mise en marché collective. Malgré ces représentations négatives, le soutien politique à la gestion de l'offre a été maintes fois confirmé, tant par le gouvernement fédéral que celui du Québec. Cet appui n'est pas le fruit du hasard, il résulte de nos efforts de communications et de relations gouvernementales, efforts qui nous ont permis de démontrer à nos élus que la gestion de l'offre fonctionne et contribue très positivement à l'économie globale, et particulièrement à celle des régions. Pour maintenir cet appui, il faut poursuivre notre travail. C'est pourquoi à l'automne 2012, nous avons demandé à tous nos délégués de faire une grande tournée des intervenants de leur milieu, politiciens de tous les paliers, fournisseurs, gens d'affaires et organismes communautaires, afin de faire valoir nos façons de faire et d'en expliquer les retombées. Ces appuis, on ne peut les prendre pour acquis et il appartient à vous, tous les producteurs, de contribuer à les maintenir, tant par l'excellence de vos méthodes de production que par votre efficacité et votre implication dans la communauté.

Notre prix moyen a été mis à rude épreuve en 2012. Le niveau de production a été exceptionnel. Le volume livré par les producteurs a augmenté de 2,4 % par rapport à 2011. Toutefois, la valeur des ventes brutes a crû plus modestement, soit de 1,3 %, essentiellement à cause du contexte défavorable quant au prix de certaines classes. La reconstruction des stocks de beurre et des prix décroissants dans les classes spéciales sont les principaux éléments ayant conduit à cette situation. Il s'agit d'éléments conjoncturels qui devraient se corriger en bonne partie en 2013. Le redressement de la situation passe également par une plus grande valorisation de nos surplus structurels et par des règles d'approvisionnement, partout au Canada, qui assureront une disponibilité soutenue de lait, tant pour les marchés existants que ceux en croissance. À ce chapitre, d'importantes négociations à l'échelle des dix provinces ont conduit à l'adoption de trois éléments qui vont dans ce sens. Il s'agit d'abord de la création d'une allocation de 1 % du quota de mise en marché canadien (QMM) dédiée à la croissance et disponible prioritairement pour les classes 2 et 3. Ensuite, de la mise en place d'un programme de redirection du lait écrémé, qui offrira une meilleure valeur aux producteurs en soutenant la croissance du marché du yogourt plutôt que d'être séché et vendu à faibles prix pour l'alimentation animale. Finalement, de la création de deux classes distinctes pour le yogourt et les fromages fins, qui favoriseront la gestion de règles pour assurer l'approvisionnement de ces marchés. Ces négociations ne sont toutefois pas terminées et certaines modalités de mise en œuvre restent aussi à négocier au Québec dans le cadre de nos conventions de mise en marché.

Sur le plan de la qualité, le défi posé par l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> août 2012, d'une norme plus sévère pour le comptage des cellules somatiques (CS) a été bien relevé par les producteurs du Québec. Je suis heureux de souligner une moyenne provinciale qui est passée de 247 516 à 236 578 CS par millilitre. Par ailleurs, le nombre de fermes certifiées au programme Lait canadien de qualité (LCQ) a continué de progresser pour atteindre 3 464 au 31 décembre 2012,

comparativement à 2 261 à pareille date en 2011. En décembre 2012, les fermes certifiées ont livré 65 % du lait au Québec. Des efforts soutenus de communication de toutes sortes (par l'intermédiaire de la revue, de lettres et d'appels téléphoniques) ont été déployés au cours de la dernière année. Bien que la vaste majorité des producteurs aient mis en place les mesures adéquates pour se conformer, certains semblent avoir choisi d'attendre à la dernière minute. Je tiens donc à profiter de l'occasion pour inviter une fois de plus les producteurs à compléter dès que possible leur démarche de certification. Il y aura inévitablement des limites techniques pour répondre à un nombre élevé de demandes concentrées dans les derniers mois. Les retardataires risquent de s'exposer aux pénalités progressives qui seront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

Finalement, dans la foulée des réformes découlant de la modernisation de l'Union des producteurs agricoles (UPA), notre organisation a aussi entrepris certains changements. En novembre dernier, nos délégués ont en effet accepté d'aller en consultation dans chacune de leur région sur un projet visant à convertir notre structure de syndicats régionaux affiliés à une fédération en un seul syndicat provincial, doté de conseils régionaux. Cette conversion se ferait aussi en respectant les nouveaux territoires qui s'implantent progressivement au sein de l'UPA. Ces changements, d'ordre plutôt administratif, ont aussi été l'occasion d'une introspection sur l'organisation de nos ressources régionales. Les recommandations issues de cette réflexion favoriseront un encadrement plus homogène des ressources humaines et financières disponibles en région. Il va sans dire qu'une collaboration étroite avec les fédérations régionales de l'UPA sera parmi les facteurs de succès de ces réformes qui se préciseront davantage au cours de la prochaine année, notamment par le développement d'un nouveau contrat de service.

La mise en marché collective a ses exigences et ses contraintes, mais elle demeure plus que jamais une approche pertinente et essentielle à l'heure où la concentration des acheteurs et des détaillants exige un rapport de force de même calibre. C'est seulement par une telle organisation que les milliers de femmes et d'hommes engagés dans la production de lait pourront vivre décemment de leur travail, tout comme le reste de notre société.

Je tiens en terminant à souligner le travail et l'engagement des employés de la Fédération qui, à Longueuil comme en région, contribuent tous à leur façon aux opérations quotidiennes et, plus globalement, à l'atteinte des objectifs de notre organisation.



Alain Bourbeau, directeur général



ALAIN BOURBEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL GENERAL MANAGER

## MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

Supply management was in the hot seat several times last year. Certain media, especially in English Canada, have made it their specialty to repeat the same ideological criticisms of our collective marketing system. Despite these negative portrayals, political support for supply management has been confirmed time and time again by the federal and Quebec governments. Their support is not just a coincidence, but rather the result of our communication and government relations initiatives, which have enabled us to demonstrate to our elected officials that supply management works and makes a very positive contribution to the overall economy, and especially to the economies of the regions. To maintain their support, we must continue our work. That is why in the fall of 2012, we asked all of our delegates to personally meet with stakeholders in their communities, politicians at all levels, suppliers, business professionals and community organizations in order to convince them of the way we do things and explain the benefits. Their support cannot be taken for granted. It is up to you, all producers, to help maintain it by using excellent production methods, being efficient and getting involved in your community.

Our blend price was greatly tested in 2012. Production levels were outstanding. The volume delivered by producers increased by 2.4% compared to 2011. However, the increase in the value of gross sales, at 1.3%, was more modest, basically due to

the adverse conditions for the prices of specific classes. The main factors causing this situation were the rebuilding of butter stocks and the declining prices in special classes. These factors are related to market conditions that should mostly correct themselves in 2013. This recovery also depends on greater development of our structural surpluses and the milk allocation rules across Canada, which will ensure a continuous supply of milk for both established and growing markets. On that note, major negotiations across the ten provinces have led to the adoption of three strategies along these lines. The first is the creation of an allowance of 1% of the Canadian Market Sharing Quota (MSQ) that gives priority to the growth and availability of Classes 2 and 3. Next, a redirection program for skim milk will be implemented to provide better value to producers by supporting the growth of the yogurt market rather than drying and selling skim milk at low prices for animal feed. Finally, two separate classes will be created for yogurt and fine cheese, which will make it easier to manage the rules for supplying these markets. However, these negotiations are not over and certain implementation processes still need to be negotiated in Quebec as part of our milk marketing agreements.

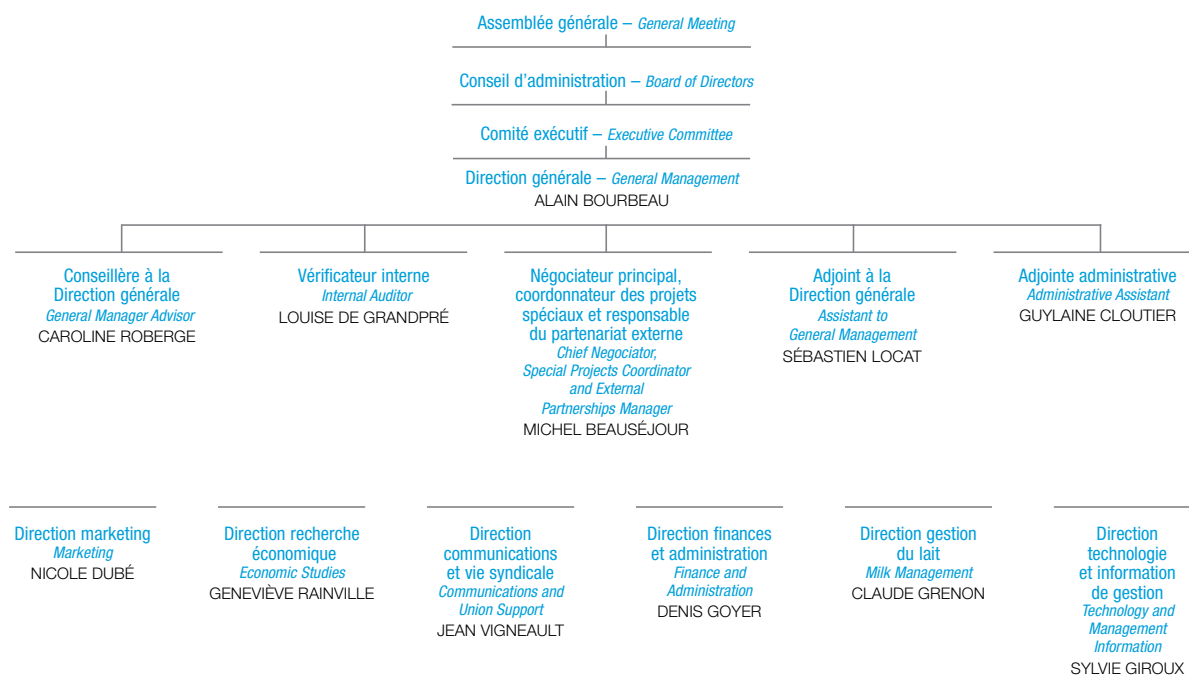
In terms of quality, the challenge raised by a stricter somatic cell (SC) count standard, which came into force on August 1, 2012, has been successfully met by Quebec producers. I am pleased to point out that the provincial average went from 247,516 to 236,578 SC per millilitre. Furthermore, the number of certified farms in the Canadian Quality Milk (COM) program continued to grow, reaching 3,464 as of December 31, 2012, compared to 2,261 at the same date in 2011. In December 2012, certified farms delivered 65% of the milk in Quebec. Continuous communication efforts of all kinds (through the magazine, letters and telephone calls) were deployed throughout last year. Although the vast majority of producers took the appropriate steps to comply with the requirements, some seem to have decided to wait until the last minute. Therefore, I would like to take this opportunity to invite those producers once again to complete the certification requirements as soon as possible. There will inevitably be a technical limit to the number of requests that can be answered in the last few months, in the event that a large number of them are received then. Latecomers run the risk of paying increasing penalties, which will take effect starting on August 1, 2013.

Finally, in the wake of the reforms resulting from the modernization of the Union des producteurs agricoles (UPA), our organization has begun to make some changes too. In November, our delegates actually agreed to conduct consultations in each of their regions on the proposal to convert our structure from a group of regional syndicates affiliated with a federation to one single provincial syndicate with regional councils. This conversion would also be carried out in consideration of the new territories gradually forming within the UPA. These rather administrative changes have also provided us with an opportunity for some introspection on how our regional resources are organized. The recommendations resulting from our reflection will pave the way for a more consistent framework for the human and financial resources available in the regions. It goes without saying that working closely with the UPA's regional federations will be one of the success factors of these reforms, which will become clearer in the coming year, especially as the new service contract is developed.

Collective marketing has its requirements and constraints, but it is now more than ever a relevant and essential approach to the current concentration of buyers and retailers, whose power needs to be evenly balanced. This system is the only way to ensure that the thousands of men and women working in milk production can earn a decent living from their work, just like the rest of our society.

In closing, I would like to pay tribute to the work and dedication of the Federation's employees both in Longueuil and in the regions. They all contribute in their own way to daily operations and, more generally, to the achievement of our organization's objectives.

Alain Bourbeau, General Manager



ISABELLE PLANTE, SECRÉTAIRE DE DIRECTION SECRETARY, FRANCINE MAHEU, GESTIONNAIRE DE DOCUMENTS RECORDS MANAGER, GUYLAINE CLOUTIER, ADJOINTE ADMINISTRATIVE ADMINISTRATIVE ASSISTANT, SÉBASTIEN LOCAT, ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ASSISTANT TO GENERAL MANAGEMENT, CAROLINE ROBERGE, CONSEILLÈRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE GENERAL MANAGER ADVISOR, ET LOUISE DE GRANDPRÉ, VÉRIFICATEUR INTERNE INTERNAL AUDITOR

## ÉVOLUTION DU MARCHÉ

En 2012, le quota total alloué au Québec a diminué de 0,40 %, passant de 116,87 millions à 116,41 millions de kilogrammes de matière grasse (MG). Cette baisse résulte d'une régression de 0,46 million de kilogrammes de MG, soit une diminution de 0,14 % du quota de lait de transformation ainsi qu'une baisse de 0,26 % du marché du lait de consommation.

Pour ce qui est des ventes au détail de produits laitiers au Canada, les données fournies par la Société Nielsen montrent que le beurre, le fromage et le yogourt ont maintenu leur croissance durant les 12 mois de 2012. Les ventes de beurre ont affiché une augmentation totale de 2,2 % pendant cette période, avec des fluctuations variant de - 0,9 % à 2,2 % au cours de l'année. La hausse des ventes de fromages a été de 0,6 %, soit une progression moins forte que celle de 2011 qui se situait à 1,0 %, alors que celle de 2010 se situait à 1,6 %. Les ventes de yogourt, pour leur part, ont affiché une croissance plus forte en 2012, totalisant 3,3 %, avec des fluctuations se situant entre 0,8 % et 3,3 %. En 2011, les ventes de yogourt avaient été plus modestes, totalisant 0,3 %. Finalement, la demande de crème glacée a été en baisse toute l'année et termine la période avec une variation de - 3,6 %.

## PLAN NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT

Depuis août 2008, le remplissage du quota se fait sur une base cumulative. Jusqu'en mai 2012, les provinces ne devaient pas dépasser un écart cumulatif entre - 2 % et 0,5 %, alors que le pool devait rester dans une limite entre - 1,5 % et 0,5 %. Depuis mai 2012, les flexibilités positives et négatives ne s'appliquent plus aux provinces. Dorénavant,

ce sont les flexibilités appliquées à l'échelle du pool qui prévalent. La flexibilité totale pour le pool de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) est de 2 %, soit 0,5 % en termes de tolérance positive et - 1,5 % en termes de tolérance négative, limites qui ont été respectées. Les provinces de P5 ont terminé l'année avec un écart cumulatif entre la production et le quota de 0,23 %. Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLLO) ont dépassé la limite supérieure maximale de 0,5 % en juin, juillet et août. Cela s'est traduit par une production hors quota de 350 865 kilogrammes de MG. La MCLLO a terminé l'année à 0,23 %. Pour le Canada, l'écart cumulatif entre la production et le quota était de 0,21 % en décembre 2012.

Le Canada a respecté son ratio solides non gras/gras (SNG/G) pour l'année laitière 2011-2012. Le ratio canadien s'est établi à 2,2845, alors que la cible était de 2,3130. Le ratio a été en hausse de 0,0009 par rapport à 2,2836 pour 2010-2011. Au plan provincial, seule l'Ontario a dépassé sa cible et a produit un excédent de 2,150 millions de kilogrammes de SNG.

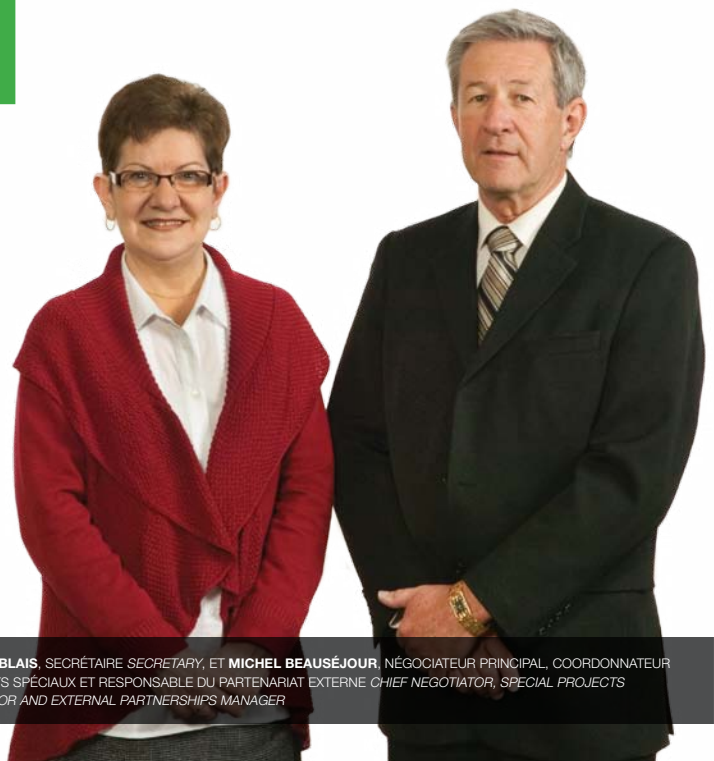
Dans les provinces signataires de P5, la sous-production de SNG s'est située à 6,3 millions de kilogrammes. Pour les provinces signataires de la MCLLO, la sous-production de SNG a été de 4,6 millions de kilogrammes.

Comme il a été convenu au début de l'année laitière 2007-2008, les provinces participant aux deux ententes de mise en commun ont partagé leurs crédits respectifs de sous-production de SNG, conformément à leurs ententes respectives. Pour P5, la surproduction de l'Ontario a été complètement absorbée par les autres provinces membres.

## ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA

En février 2012, le calcul visant à indexer le prix du lait de classe 1 a donné lieu à une diminution du prix de la matière grasse de 0,22 \$ par kilogramme. Cette baisse faisait suite à une hausse accordée par anticipation au mois d'août 2011 de 3,07 ¢ le litre pour la classe 1a et de 2,66 ¢ le litre pour la classe 1b. En février, les prix de facturation ainsi que les prix cibles de P5 pour 2012 ont été indexés de 1,14 ¢ le litre pour les classes 2 à 4.

# POLITIQUE LAIITIÈRE NATIONALE



## BILAN 2012 DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC

## 2012 VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION

	Quota total alloué au Québec <sup>1</sup> (kg de MG) Total quota allotted to Quebec <sup>1</sup> (kg of BF)	Variation pour la période % % variation for the period
Janvier <i>January</i>	116 871 505	
Février <i>February</i>	117 214 246	0,29
Avril <i>April</i>	116 666 143	-0,47
Juin <i>June</i>	116 524 922	-0,12
Août <i>August</i>	115 932 818	-0,51
Octobre <i>October</i>	115 870 854	-0,05
Décembre <i>December</i>	116 406 182	0,46
<b>Variation totale pour l'année</b> <i>Total variation for the year</i>	<b>-465 323</b>	<b>-0,40</b>
<b>Lait de consommation</b> <i>Fluid milk</i>		<b>-0,26</b>
<b>Lait de transformation</b> <i>Industrial milk</i>		<b>-0,14</b>

<sup>1</sup> Le quota total exclut les crédits associés au programme d'innovation.  
The total quota excludes the credits for the innovation program.

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES EN 2011-2012<sup>1</sup>TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2011-2012<sup>1</sup>

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs Number of producers	%
<b>Terre-Neuve</b> <i>Newfoundland</i>	<b>1 879 648</b>	<b>0,60</b>	<b>33</b>	<b>0,26</b>
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	4 051 625	1,29	193	1,54
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	6 870 389	2,18	237	1,89
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 397 369	1,72	214	1,71
Québec <i>Quebec</i>	118 645 323	37,77	6 189	49,40
Ontario <i>Ontario</i>	102 365 622	32,59	4 083	32,59
<b>Total P5<sup>2</sup></b>	<b>237 330 328</b>	<b>75,55</b>	<b>10 916</b>	<b>87,13</b>
Manitoba <i>Manitoba</i>	12 869 315	4,10	332	2,65
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	9 057 893	2,88	172	1,37
Alberta <i>Alberta</i>	26 392 386	8,40	585	4,67
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	26 593 348	8,47	491	3,92
<b>Total MCLO<sup>3</sup></b> <b>Total WMP<sup>3</sup></b>	<b>74 912 942</b>	<b>23,85</b>	<b>1 580</b>	<b>12,61</b>
<b>Total P10</b>	<b>314 122 918</b>	<b>100,00</b>	<b>12 529</b>	<b>100,00</b>

<sup>1</sup> Source : Commission canadienne du lait  
Source: Canadian Dairy Commission

<sup>2</sup> Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada  
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

<sup>3</sup> Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest  
Western Milk Pooling Agreement

En ce qui concerne le transport pour l'année laitière 2011-2012, les provinces maritimes ont vu leurs coûts diminuer. Au Québec, le coût est passé de 2,50 \$ l'hectolitre en 2010-2011 à 2,56 \$ l'hectolitre en 2011-2012, alors que l'Ontario a affiché un coût stable à 2,69 \$ l'hectolitre. Cela s'est traduit par des coûts de transport en hausse de 1,1 % pour le pool P5. Ces coûts sont donc passés de 2,63 \$ l'hectolitre en 2010-2011 à 2,66 \$ l'hectolitre. Cette hausse de coûts est principalement attribuable à une augmentation du prix du carburant diesel.

Le programme de P5 pour le développement de nouveaux débouchés pour les produits laitiers a été bonifié afin d'appuyer davantage les transformateurs qui désirent créer des débouchés et ainsi faire croître le marché. Un rabais sur le prix en classe domestique est octroyé aux produits admissibles pour une période de 36 mois. Ce rabais est de 25 % la première année, de 15 % la deuxième et de 10 % la troisième.

## COMITÉ DE NÉGOCIATION DE P10

Le Comité de négociation de P10 a déposé des recommandations au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) pour améliorer l'allocation du lait aux marchés en croissance, particulièrement pour le marché du yogourt et des fromages fins. Certaines de ces recommandations ont été adoptées en 2012. Premièrement, la mise en place d'une allocation de croissance permanente de 1 % qui doit servir prioritairement à la croissance des produits des classes 2 et 3 (yogourt, fromages, crème glacée). Deuxièmement, les provinces ont convenu d'un programme de redirection du lait écrémé ayant pour objectif de valoriser le lait écrémé qui termine actuellement sa vie en poudre en le redirigeant vers le yogourt. Finalement, le système harmonisé de classification a été ajusté afin de créer une classe spécifique pour les yogourts (2a) et une pour les fromages de spécialité (3a), qui sont des marchés frais et en croissance. Ces classes sont un premier pas vers une mise en commun plus grande de l'allocation du lait à l'échelle de P5 et de P10.

Le Comité P5 sur l'allocation du lait a été créé afin d'adopter, en 2013, les autres recommandations du Comité de négociation de P10 dont les incidences sont plus importantes sur l'allocation du lait dans les provinces de P5. Ce comité a pour mandat de développer un modèle d'allocation du lait au sein de la mise en commun et, plus précisément, de convenir des modalités pour la mise en place d'une réserve de croissance à l'échelle du pool, des provinces ou des régions ainsi que des dispositions pour que l'approvisionnement du lait aux transformateurs se fasse sur demande pour les classes 2a et 3a.

## GESTION DU DROIT DE PRODUIRE ET DE LA PRODUCTION À L'ÉCHELLE DE P5

En 2012, il n'y a eu aucune modification du droit de produire des producteurs, mais un ajustement à la baisse de 1,5 % de leur quota non négociable a été annoncé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le Comité sur le quota de P5 a consacré plus d'attention à la question des incitatifs à la production. En effet, la saisonnalité de la production ainsi que la demande en produits laitiers frais plus importante à l'automne ont incité le Comité à recommander l'ajout d'une journée additionnelle en 2013 et en 2014. Conséquemment et à la suite de l'accord des organismes provinciaux de producteurs, le nombre de jours additionnels pour l'automne passera de 9 en 2012, à 10 en 2013 et 11 en 2014. En 2012, deux jours de production additionnels ont été accordés pour chacun des mois d'août, de septembre et de novembre 2012, en plus de trois jours pour le mois d'octobre. Une journée supplémentaire a également été émise à l'hiver, soit au mois de janvier.

## NATIONAL DAIRY POLICY

### MARKET TRENDS

In 2012, Quebec's total quota allocation shrank by 0.40%, falling from 116.87 to 116.41 million kilograms of butterfat (BF). This resulted from a decrease of 0.46 million kilograms of BF, i.e. a decline of 0.14% in the industrial milk quota and 0.26% in the fluid milk market.

According to data provided by The Nielsen Company on retail dairy product sales in Canada, the butter, cheese and yogurt markets continued to grow during the 12 months of 2012. Butter sales rose by 2.2% in total during this period, with variations of -0.9% to 2.2% during the year. Cheese sales increased by 0.6%, down from 1.0% in 2011 and 1.6% in 2010. Yogurt sales posted stronger growth in 2012, with an overall increase of 3.3% and fluctuations of 0.8% to 3.3%. In 2011, yogurt sales had recorded a more modest growth, with an overall increase of 0.3%. Finally, demand for ice cream declined throughout the year and ended the period with a variation of -3.6%.

### NATIONAL MILK MARKETING PLAN

Quota has been filled on a cumulative basis since August 2008. Prior to May 2012, provinces were not supposed to exceed an accumulated gap of -2% to 0.5%, and the pool had to stay within the flexibility range of -1.5 to 0.5%. Since May 2012, positive and negative flexibility ranges no longer apply to the provinces, they now apply across the pool. The pool of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) has a total flexibility range of 2%, with 0.5% as the upper limit and -1.5% as the lower limit. These limits were respected. The P5 provinces ended the year with an accumulated gap between production and quota of 0.23%. The signatory provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP) exceeded the maximum upper limit of 0.5% in June, July and August. This resulted in an over-quota production of 350,865 kilograms of BF. The WMP ended the year at 0.23%. The accumulated gap between production and quota was 0.21% for Canada in December 2012.

Canada respected its solids non-fat/butterfat (SNF/BF) ratio for the 2011-2012 dairy year. The Canadian ratio was 2.2845, while its target was 2.3130. The ratio was up by 0.0009 from 2.2836 in 2010-2011. At the provincial level, Ontario was the only province that exceeded its target and produced a surplus of 2.150 million kilograms of SNF.

The P5 signatory provinces had an SNF underproduction of 6.3 million kilograms. The WMP provinces had an SNF underproduction of 4.6 million kilograms.

As agreed at the start of the 2007-2008 dairy year, the provinces belonging to both pools shared their respective SNF underproduction credits in accordance with their respective agreements. For P5, Ontario's overproduction was entirely absorbed by the other member provinces.

### AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

In February 2012, the indexing formula for the price of Class 1 milk indicated a decrease of \$0.22 per kilogram in the price of butterfat. This decrease followed an increase of 3.07¢ per litre for Class 1a and 2.66¢ per litre for Class 1b introduced in advance in August 2011. In February, the billing prices and the P5 target prices for 2012 were increased by 1.14¢ per litre for Classes 2 to 4.

In the 2011-2012 dairy year, transportation costs fell in the Maritime provinces. In Quebec, the cost rose from \$2.50 per hectolitre in 2010-2011 to \$2.56 per hectolitre in 2011-2012, while Ontario posted a steady \$2.69 per hectolitre. This resulted in increasing the P5 pool's transportation costs by 1.1%. Therefore, these costs rose from \$2.63 per hectolitre in 2010-2011 to \$2.66 per hectolitre. This increase in cost is mainly due to higher diesel fuel prices.

The P5 program aimed at developing new outlets for dairy products was enhanced to provide more support to processors who want to create outlets and help the market grow as a result. A discount on the domestic class price is granted to eligible products for a 36-month period. The discount is 25% in the first, 15% in the second and 10% in the third year.

### P10 NEGOTIATING COMMITTEE

The P10 Negotiating Committee submitted its recommendations to the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) on improving the milk allocation to growing markets, specifically the yogurt and fine cheese markets. Some of these recommendations were adopted in 2012. First, a permanent growth allowance of 1% was allocated primarily to promote the growth of Class 2 and 3 products (yogurt, cheese, ice cream). Second, the provinces agreed on a skim milk redirection program designed to redirect the skim milk that currently ends up as powder to yogurt. Finally, the harmonized classification system was adjusted to create a specific class for yogurts (2a) and another for specialty cheeses (3a), which are fresh and growing markets. These classes are a first step toward greater pooling of milk allocation across the P5 and P10.

The P5 Milk Allocation Committee was created in order to adopt the other recommendations of the P10 Negotiating Committee in 2013, since these recommendations will have a greater impact on milk allocation in the P5 provinces. This Committee is mandated to develop a milk allocation model within the pooling and, more specifically, to agree on the terms and conditions for implementing a growth reserve across the pool, the provinces or regions and the arrangements for ensuring that milk is supplied to processors based on the demand for Classes 2a and 3a.

### MANAGEMENT OF MARKET RIGHTS AND PRODUCTION ACROSS THE P5

There was no change to producers' market rights in 2012, but a downward adjustment of 1.5% to their non-saleable quota was announced for January 1, 2013. The P5 Quota Committee focused more of its attention on the issue of production incentives. In fact, the seasonality of production and the greater demand for fresh dairy products in the fall persuaded the Committee to recommend adding an extra day in 2013 and 2014. As a result of this recommendation and the agreement entered into by provincial producer organizations, the number of extra days for the fall will go from 9 in 2012 to 10 in 2013 and 11 in 2014. In 2012, two extra production days were granted in each of the months of August, September and November, in addition to three days in October. An extra day was also issued during the winter in January.

## CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT

Au cours de l'année 2012, plusieurs modifications ont été effectuées aux deux conventions de mise en marché du lait (CMML).

- Février 2012 : modification du prix des classes 1, 2, 3, et 4;
- Août 2012 : modification de la norme de comptage des cellules somatiques (CS), faisant passer le seuil maximal de 500 000 à 400 000 CS par millilitre; instauration de pénalités à compter du 1<sup>er</sup> août 2013 pour les producteurs n'ayant pas obtenu la certification Lait canadien de qualité; et augmentation du montant versé par la Fédération et les entreprises au Fonds de développement de l'industrie laitière;
- Octobre 2012 : modification des annexes 9A et 9B déterminant les règles d'approvisionnement pour la période des fêtes 2012-2013;
- Novembre 2012 : ajout d'une règle d'approvisionnement aux CMML pour les usines opérant avec deux permis ou plus de transformation.

En janvier 2012, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a entendu la demande d'arbitrage déposée par Agropur coopérative concernant la séquence d'approvisionnement des classes 2, 3 et 4.

En avril 2012, la RMAAQ a rendu sa décision n° 9861 :

- Statuant que la direction du lait faite par la Fédération est conforme aux CMML relativement au fait de regrouper les volumes historiques, la réserve de croissance et les références historiques lors de l'approvisionnement hebdomadaire;

- Statuant sur les courbes hebdomadaires des livraisons de lait aux usines;
- Instaurant une tolérance de  $\pm 2\%$  pour les livraisons hebdomadaires des classes 3a2, 3b2 et 4.

Par ailleurs, la RMAAQ avait statué, dans sa décision rendue en novembre 2010, que les conventions débutaient le 1<sup>er</sup> août 2010 et se terminaient le 31 juillet 2012. À cette fin, les signataires des conventions ont convenu de négocier le renouvellement de celles-ci en mai 2012, et ce, avec l'aide d'une facilitatrice. Après huit séances de négociation, plusieurs points ont fait consensus. Toutefois, les règles d'approvisionnement aux usines et le chapitre sur la qualité du lait, plus précisément le contrôle des antibiotiques, ont empêché les parties de parvenir à une entente.

À l'automne 2012, des travaux ont été amorcés relativement à l'allocation du lait des classes 2a et 3a. Les signataires sont en attente des recommandations du Comité de négociation P5 avant de compléter la négociation au Québec.

En septembre 2012, Agropur coopérative a déposé un grief contre la Fédération relativement aux règles d'allocation hebdomadaire de la classe 2. Devant l'impossibilité de s'entendre sur ce litige, la RMAAQ a entendu le différend le 7 décembre 2012. La RMAAQ a rendu sa décision en février 2013 dans laquelle elle demande aux parties de négocier ces conditions à défaut de quoi elle pourra, à la demande d'une des parties, trancher le différend et fixer les modalités de gestion des approvisionnements hebdomadaires de la classe 2.

Également en septembre 2012, Agropur coopérative a déposé à la RMAAQ une demande de révision de la décision n° 9861 rendue en avril 2012. Cette demande a été entendue en janvier 2013. À ce jour, aucune décision n'a été rendue.

## MISE EN MARCHÉ DU LAIT



NATALIE CHRÉTIEN, TECHNICIENNE EN APPROVISIONNEMENT SUPPLIES TECHNICIAN, SYLVIE GAUTHIER, TECHNICIENNE EN APPROVISIONNEMENT SUPPLIES TECHNICIAN, ET CLAUDE GRENON, DIRECTEUR DE LA GESTION DU LAIT DIRECTOR, MILK MANAGEMENT

## MILK MARKETING

### MILK MARKETING AGREEMENTS

In 2012, several amendments were made to both milk marketing agreements (MMAs).

- February 2012: change to the price of Classes 1, 2, 3 and 4;
- August 2012: change to the somatic cell (SC) count standard from a maximum of 500,000 to 400,000 SC per millilitre; institution of penalties starting on August 1, 2013 for producers who have not obtained Canadian Quality Milk certification; and increase in the amount paid by the Federation and enterprises to the Dairy Industry Development Fund;
- October 2012: amendment of Schedules 9A and 9B, which set out the milk allocation rules for the 2012-2013 Holiday Season;
- November 2012: addition of a milk allocation rule to the MMAs for plants operating with two or more processing permits.

In January 2012, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) heard Agropur coopérative's arbitration request concerning the scheduling of milk allocation for Classes 2, 3, and 4.

In April 2012, the RMAAQ rendered decision no. 9861, which:

- Ruled that the Federation's milk management practices comply with the MMAs as concerns the consolidation of historical volumes, the growth reserve and the historical references during weekly milk allocation;
- Ruled on the weekly curves of milk shipments to plants;
- Instituted a tolerance of  $\pm 2\%$  for weekly deliveries of Classes 3a2, 3b2 and 4.

Furthermore, the RMAAQ's decision of November 2010 ruled that the agreements began on August 1, 2010 and ended on July 31, 2012. As a result, the signatories of the agreements agreed to negotiate their renewal in May 2012 with the assistance of a facilitator. After eight negotiating sessions, a consensus was reached on several items. However, plant supply allocation rules and the issue of milk quality, more specifically antibiotic controls, prevented the parties from reaching an agreement.

In the fall of 2012, work began on milk allocation of Classes 2a and 3a. The signatories are waiting for the recommendations of the P5 Negotiating Committee before ending the negotiations in Quebec.

In September 2012, Agropur cooperative filed a complaint against the Federation concerning the weekly allocation rules for Class 2. Because an agreement could not be reached in the dispute, the RMAAQ heard the matter on December 7, 2012. The RMAAQ rendered its decision in February 2013, in which it asked the parties to negotiate these conditions. If the parties are unable to do so, the RMAAQ may, at their request, rule on the dispute and establish the terms and conditions for managing the weekly allocation of Class 2.

Agropur cooperative also filed an application with the RMAAQ in September 2012 to review decision no. 9861 rendered in April 2012. This matter was heard in January 2013. To date, no decision has been issued.

### RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC – 2012

#### QUEBEC MILK SALES BY CLASS – 2012

Classe Class	% volume % volume	% solides totaux % total solids	% recettes % receipts
1a Lait, boissons faites de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	20,51	17,68	22,68
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,60	3,17	3,88
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,05	0,04	0,04
2 Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons <i>Yogurt, ice cream, sour cream, infant formula</i>	9,26	8,21	8,74
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	12,13	12,05	12,86
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack <i>Mozzarella, brick, colby, farmer and monterey jack cheese</i>	17,21	16,73	17,72
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses</i>	3,37	3,46	3,68
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses – specific plants</i>	13,03	14,30	15,38
4a Beurres et poudres de lait <i>Butter and powder</i>	0,82	5,61	7,34
4a1 Composants du lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisé dans la fabrication de produits spécifiques <i>Milk components used to process either rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in making of specific products</i>	3,61	2,61	1,11
4b Lait concentré pour vente au détail <i>Condensed milk for retail sales</i>	1,06	1,00	1,03
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,14	0,14	0,12
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,19	0,17	0,18
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	6,10	4,43	0,63
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	2,96	2,86	1,50
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, used for further processing</i>	1,58	2,33	1,24
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	1,51	1,41	0,58
5d Exportations <i>Exports</i>	4,87	3,80	1,29
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait. En 2012, le conseil d'administration de la Fédération a proposé des modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait, approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

### MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

En janvier 2012, l'article 41.1 a été modifié pour retirer aux non-détenteurs de quota la priorité d'achat de 12 kilogrammes de matière grasse (MG) par jour lorsque les offres de vente sont inférieures aux offres d'achat et prévoit l'annulation d'une vente si les quantités de quotas mises en vente ne permettent pas d'effectuer un tour complet d'itération. En avril 2012, la section III a été modifiée pour confirmer la possibilité pour les producteurs victimes d'un dommage au bâtiment de céder leur quota au producteur qui héberge les vaches laitières ayant survécu au sinistre, pour une période de 24 mois, ou pour des vaches laitières achetées après le sinistre, pour une période de 6 mois. De plus, la possibilité de reprendre la production perdue à cause d'un cas de force majeure est abolie. En octobre 2012, l'article 6.3 a été modifié pour permettre à la Fédération d'accepter certains cas de relocalisation tandis que l'article 53.8, qui vise le programme d'aide à la relève, a été modifié afin de bonifier d'une année la durée du prêt avant le début du remboursement pour les bénéficiaires qui ont soit une attestation ou un diplôme d'études collégiales, soit un diplôme universitaire en agriculture et en gestion.

### Règles de transaction de quota

En 2012, la RMAAQ a rejeté les quatre demandes déposées par des producteurs pour obtenir du quota en priorité d'achat sur le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Elle a également refusé les deux demandes pour fusionner deux quotas. Pour les demandes d'achat de quota hors SCVQ et de relocalisation, deux ont été accordées sur les trois reçues. Puis, elle a accepté la demande reçue pour effectuer une scission de quota.

### QUOTA ET POLITIQUE DE CONTINGEMENT

Le quota non négociable des producteurs a été maintenu toute l'année 2012 à 9,5 %. La Fédération a émis 10 journées supplémentaires de production non cumulatives, soit une pour janvier, deux pour les mois d'août, de septembre et de novembre ainsi que trois jours en octobre.

### NOMBRE DE PRODUCTEURS

Au 31 décembre 2012, le Québec comptait 6 138 producteurs détenant un quota, comparativement à 6 242 un an auparavant. Parmi les producteurs ayant débuté dans l'industrie, 30 ont acquis du quota par le SCVQ, alors que 28 ont acquis le quota d'une ferme existante.

### AIDE AU DÉMARRAGE DE NOUVELLES FERMES LAITIÈRES

Au début de 2012, la Fédération a octroyé les deux derniers prêts de 12 kilogrammes de MG par jour par l'intermédiaire du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières 2011. La sélection des 12 candidats pour les 12 prêts de 2012 a été effectuée en juin. La Fédération n'a pas eu à procéder à un tirage, puisque seuls 12 candidats avaient obtenu un pointage respectant les exigences du programme en 2012. À la suite du retrait d'une candidature en juillet, 11 projets sont demeurés dans le programme. Sept nouveaux producteurs ont bénéficié de leur prêt en 2012 et quatre ont prévu leur démarrage pour 2013.

# CONTINGEMENT



JULIE MALO, AGENTE AU CONTINGEMENT ET AUX CONTRÔLES TECHNIQUES QUOTA AND TECHNICAL CONTROLS OFFICER, ET MANON CHEVALIER, PRÉPOSÉE AU CONTINGEMENT ET AUX CONTRÔLES TECHNIQUES QUOTA AND TECHNICAL CONTROLS CLERK

### PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2012

PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2012

Région Region	Nombre de producteurs Number of producers
01 – Estrie	556
02 – Côte-du-Sud	393
03 – Gaspésie-Les Îles	21
04 – Lanaudière	227
05 – Mauricie	275
06 – Outaouais-Laurentides	276
07 – Centre-du-Québec	742
08 – Abitibi-Témiscamingue	134
09 – Québec	972
10 – Beauce	579
11 – Bas-Saint-Laurent	486
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	344
13 – Saint-Hyacinthe	684
14 – Saint-Jean-Valleyfield	449
<b>Total</b>	<b>6 138</b>

TRANSACTIONS DE QUOTA<sup>1</sup> – 2012QUOTA TRANSACTIONS<sup>1</sup> – 2012

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	357,40	3 918,90	4 276,30	39,07
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	946,16	s.o. <sup>2</sup> n.a. <sup>2</sup>	946,16	8,64
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	s.o. <sup>2</sup> n.a. <sup>2</sup>	5 722,97	5 722,97	52,29
<b>Total</b>	<b>1 303,56</b>	<b>9 641,87</b>	<b>10 945,43</b>	<b>100,00</b>

1 Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2012: 3,76 %  
*Quota traded in % of the quantity of quota held on December 31, 2012: 3.76%*

2 Sans objet  
*Not applicable*

## NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE

NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2012	6 138	2 965 623 070
2011	6 242	2 896 666 497
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

## AIDE À LA RELÈVE

En 2012, 160 producteurs ont bénéficié du Programme d'aide à la relève en production laitière entré en vigueur en 2002. De ceux-ci, 14 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 138 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 8 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour, par l'intermédiaire du programme de 2002, se sont qualifiés pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 736 kilogrammes de MG par jour. Depuis 2011, une liste d'attente pour ce programme a été mise en place et 35 producteurs y figuraient au 31 décembre 2012.

## MAINTIEN DE QUOTA

En 2012, 33 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour évènement de force majeure. La Fédération en a accepté 28 : 15 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 9 pour cause d'invalidité de l'exploitant et 4 pour cause de maladie du troupeau.

## DONS DE LAIT

En 2012, les dons de 517 producteurs, par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, ont totalisé 638 737 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme afin que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité par l'entremise de Banques alimentaires Québec, qui les distribue aux personnes dans le besoin à travers le Québec. Enfin, pour la période des fêtes, les producteurs de lait du Québec ont offert plus de 39 000 litres de lait additionnels à différents organismes.

Relève<sup>1</sup>  
Young farmers<sup>1</sup>

Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Avant le 1 <sup>er</sup> août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 <sup>er</sup> août 2002 After August 1, 2002	
	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
29 423,39	218	219,20	181	689,30
17 500,54	205	202,00	94	384,60
573,77	9	8,50	3	12,00
9 256,25	117	119,50	49	191,20
12 046,80	143	147,20	58	194,50
13 182,22	124	124,90	71	279,80
40 382,39	376	386,60	174	673,30
4 909,43	49	49,90	40	165,60
44 855,30	501	496,90	235	857,10
25 946,18	281	285,40	163	641,50
20 159,98	248	254,30	130	568,10
14 929,64	158	168,60	88	368,70
37 294,45	328	331,30	152	545,40
20 945,23	198	197,80	105	429,20
<b>291 405,57</b>	<b>2 955</b>	<b>2 992,10</b>	<b>1 543</b>	<b>6 000,30</b>

Démarrage d'entreprises laitières<sup>2</sup>  
Dairy farm startup<sup>2</sup>

Depuis le 1 <sup>er</sup> août 2006 Since August 1, 2006	
Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
1	10,00
2	20,70
2	22,00
1	9,10
1	12,00
3	29,80
2	24,00
12	127,90
14	148,80
10	109,70
5	55,50
6	67,80
6	68,00
2	19,60
<b>67</b>	<b>724,90</b>

1 Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.  
*On July 31, 2002, a new program replaced the Young Dairy Farmers Assistance Program that had been in place since 1986.*

2 Au 1<sup>er</sup> août 2010, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été bonifié, passant de 10 kilogrammes à 12 kilogrammes de matière grasse par jour.  
*On August 1, 2010, the quota loan available under the Dairy Farm Startup Assistance Program was increased from 10 to 12 kilograms of butterfat per day.*

## SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2012

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2012

Mois Month	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)	Ratio achat/vente Buy/sell ratio
Janvier – January	25 000,00	25 000,00	5 635,80	343,70	16,40
Février – February	25 000,00	25 000,00	6 351,50	303,70	20,91
Mars – March	25 000,00	25 000,00	7 614,90	279,10	27,28
Avril – April	25 000,00	25 000,00	8 307,40	547,70	15,17
Mai – May	25 000,00	25 000,00	8 291,70	379,10	21,87
Juin – June	25 000,00	25 000,00	7 643,40	357,60	21,37
Juillet – July	25 000,00	25 000,00	7 353,50	229,70	32,01
Août – August	25 000,00	25 000,00	6 848,10	347,80	19,69
Septembre – September	25 000,00	25 000,00	6 593,50	497,90	13,24
Octobre – October	25 000,00	25 000,00	6 261,80	362,70	17,26
Novembre – November	25 000,00	25 000,00	5 879,40	349,10	16,84
Décembre – December	25 000,00	25 000,00	7 019,30	276,40	25,40
<b>Moyenne – Average</b>		<b>25 000,00</b>	<b>6 983,36</b>	<b>356,21</b>	<b>19,60</b>

## QUOTA

The Milk Management Department is responsible for implementing the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). In 2012, the Federation's Board of Directors proposed amendments to the Règlement sur les quotas des producteurs de lait, which were approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

### REGULATORY AMENDMENTS

In January 2012, section 41.1 was amended by revoking the priority given to producers who do not hold quota to purchase 12 kilograms of butterfat (BF) per day when the purchase offer for quota exceeds the quantity of quota for sale. This section now also requires sales to be cancelled if the quantity of quota for sale is insufficient to complete the entire iteration process. In April 2012, Division III was amended by confirming that it is possible for producers whose buildings have been damaged by an event beyond their control to transfer their quota to the producers who accommodate their surviving dairy cows for a period of 24 months, or the dairy cows they purchase after the event for a period of 6 months. In addition, the possibility of resuming lost production caused by an event beyond their control was revoked. In October 2012, section 6.3 was amended by allowing the Federation to accept certain cases of relocation, whereas section 53.8, which concerns the Young Dairy Farmers Assistance Program, was amended by adding a year to the term of the loan before recipients with an attestation, a college studies diploma or a university degree in agriculture and management have to begin returning it.

### Quota transaction rules

In 2012, the RMAAQ rejected four requests from producers to obtain quota purchase priority in the Centralized Quota Sales System (SCVQ). It also rejected two requests to merge two quotas. As for the non-SCVQ quota purchase and relocation requests, two were granted out of the three received. Then, it accepted a request to split quota.

### QUOTA AND QUOTA POLICY

The non-saleable quota of producers remained steady throughout 2012 at 9.5%. The Federation issued 10 extra, non-cumulative days of production, including one in January, two in each of the months of August, September and November and three days in October.

### NUMBER OF PRODUCERS

As of December 31, 2012, Quebec had 6,138 licensed producers, down from 6,242 on the same date in the previous year. Of the producers who entered the industry, 30 purchased quota through the SCVQ, while 28 acquired the quota of an existing farm.

### DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

In early 2012, the Federation awarded the last two loans of 12 kilograms of BF per day under the 2011 Dairy Farm Startup Assistance Program. The recipients of the twelve 2012 loans were selected in June. The Federation did not have to perform a draw since only 12 applicants had obtained the number of points needed to meet the program requirements in 2012. After the withdrawal of one recipient in July, 11 projects remained in the program. Seven new producers made use of their loan in 2012 and four planned to start up in 2013.

### YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE

In 2012, 160 producers received a young farmers quota loan under the Young Dairy Farmers Assistance Program implemented in 2002. Of this number, 14 qualified for a loan of 1 kilogram of BF per day, while 138 other producers were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. Furthermore, 8 producers who received 1 kilogram of BF per day under the program implemented in 2002 qualified for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. Overall, loans to young farmers totalled 736 kilograms of BF per day. In 2011, a waiting list was established for this program. As of December 31, 2012, 35 producers were on this list.

### QUOTA MAINTENANCE

In 2012, 33 producers applied for authorization to maintain their quota due to an event beyond their control. The Federation accepted 28 requests: 15 because of damage caused to farm buildings, 9 because the farmer became disabled and 4 due to disease in the milking herd.

### MILK DONATIONS

In 2012, 517 producers donated a total of 638,737 litres of milk through the Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program. Quebec milk transporters and processors also contributed to the program so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations by Banques alimentaires Québec, which distributes them to people in need across Quebec. Finally, during the Holiday Season, Quebec milk producers donated over 39,000 additional litres of milk to various organizations.

La section transport de la Direction gestion du lait est principalement responsable de la mise à jour annuelle des contrats de transport du lait en conformité avec la Convention de transport du lait convenue entre la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT

La Convention de transport du lait en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009 et ayant pris fin le 31 octobre 2012 a été renouvelée pour une année, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 31 octobre 2013. Les particularités de ce renouvellement concernent l'indexation des frais d'administration, de main-d'œuvre, d'entretien et de réparation associés à l'annexe F selon l'indice des prix à la consommation (IPC). En 2012, l'IPC a été fixé à 2,42 %.

## TRANSPORT DU LAIT

### TRANSACTIONS ENTRE TRANSPORTEURS

Plusieurs transactions entre transporteurs ont eu lieu en 2012. Un total de 40,8 millions de litres de lait, concernant 91 producteurs, a été échangé entre 15 transporteurs. De plus, deux transactions impliquant plus de 48,9 millions de litres ont été entamées à la fin de 2012 et sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Chaque transaction est préalablement étudiée par la Fédération afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements sont respectés, principalement en ce qui concerne la rationalisation des routes de transport.

### RÉSERVOIRS DE LAIT

En octobre 2012, quelque 100 agents de Valacta ont commencé leur collecte d'information concernant principalement le mécanisme d'agitation, le type ainsi que le diamètre intérieur de la valve et de la sortie de l'ensemble des réservoirs de lait installés dans les laiteries de ferme. Cette enquête, qui se terminera au début de l'année 2013, a pour but de mettre en place, ultérieurement, des mesures concernant l'amélioration des activités de pompage et d'échantillonnage lors de la collecte du lait à la ferme.

### PASSERELLES SUR LES CITERNES DE LAIT

À la suite de nombreuses rencontres, les membres signataires de la Convention de transport du lait ont convenu des spécifications, des prix ainsi que des dates d'installation applicables à la passerelle munie d'un garde-corps sur chaque citerne qui effectue la collecte et la livraison du lait. Les particularités de cette entente sont stipulées à l'annexe J de la Convention de transport du lait. Les dimensions maximales (hors tout) des équipements incluant le camion-citerne et le tracteur/semi-remorque ont également été établies dans les obligations du transporteur.



## STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

## STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement	Nombre	Circuit	2012		Kilométrage annuel	Nombre	Circuit	2011		Kilométrage annuel
			Volume tarifé					Volume tarifé		
Vehicule type	Number	Route	Volume subject to rate formula	%	Annual kilometres	Number	Route	Volume subject to rate formula	%	Annual kilometres
			Litres					Litres		
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	40	126	368 811 335	12,57	3 409 400	40	122	349 574 121	12,16	3 360 318
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	75	152	749 824 207	25,57	6 330 025	81	165	810 602 089	28,21	7 779 646
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	147	311	1 814 445 701	61,86	20 009 476	139	295	1 713 877 521	59,63	18 190 797
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>589</b>	<b>2 933 081 243</b>	<b>100,00</b>	<b>29 748 901</b>	<b>260</b>	<b>582</b>	<b>2 874 053 731</b>	<b>100,00</b>	<b>29 330 761</b>

## IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC 1,6

## MILK PROCESSING PROFILE 1,6

	2012		2011		2010		2009		2008	
	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait
	Number	% of milk	Number	% of milk	Number	% of milk	Number	% of milk	Number	% of milk
Grandes entreprises laitières <sup>2</sup> <i>Large dairy enterprises<sup>2</sup></i>	3	82,62	3	81,60	3	81,67	3	81,52	3	81,69
Moyennes entreprises laitières <sup>3</sup> <i>Medium dairy enterprises<sup>3</sup></i>	35	16,92	36	17,97	36	17,88	36	18,08	38	17,88
Petites entreprises laitières <sup>4</sup> <i>Small dairy enterprises<sup>4</sup></i>	51	0,46	51	0,43	51	0,45	51	0,40	52	0,43

## TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

## PROCESSING BY REGION

	2012		2011		2010		2009		2008	
	Nombre usines	% du lait	Nombre usines	% du lait	Nombre usines	% du lait	Nombre usines	% du lait	Nombre usines	% du lait
	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	89	92,96	88	92,79	89	92,88	90	92,71	90	93,15
Régions périphériques <sup>5</sup> <i>Outlying regions<sup>5</sup></i>	21	7,04	23	7,21	22	7,12	23	7,29	23	6,85
Québec <i>Quebec</i>	110	100,00	111	100,00	111	100,00	113	100,00	113	100,00

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.  
*Dairy enterprises in operation during the year.*

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.  
*Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.*

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.  
*Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.*

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.  
*Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.*

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait.  
*The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.*

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 18 producteurs-transformateurs qui ont transformé 4,33 millions de litres de lait en 2012. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.  
*Among all dairy enterprises, 18 are producer-processors who processed 4.33 million litres of milk in 2012. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.*

## FORMATION CONTINUE DES ESSAYEURS

Afin de compléter le cycle de formation de trois ans pour tous les essayeurs, une 55<sup>e</sup> séance de formation a été organisée en novembre 2012. Au total, 543 essayeurs ont reçu la théorie et participé au laboratoire des odeurs élaboré par la Fédération et Agropur coopérative. Rappelons que cette formation, obligatoire une fois tous les trois ans, vise à assurer le maintien de l'expertise technique nécessaire à la réalisation de la collecte du lait dans les fermes du Québec.

## GROUPE DE LIAISON DU TRANSPORT DE LAIT CANADIEN (GLTLC)

L'Alberta a été l'hôte du GLTLC en septembre 2012. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet de faire le point sur la situation des coûts de transport ainsi que la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Les projets discutés concernent les caractéristiques de la laiterie du futur, les ordinateurs de poche rechargeables ainsi que les scellés, les passerelles et le gaz naturel liquéfié (GNL) relatifs aux camions de collecte du lait à la ferme.

## LOGICIEL DE ROUTAGE

La Fédération a entrepris au début de l'année 2012, à la suite de ses nombreuses démarches avec différents intervenants, dont les Dairy Farmers of Ontario, la révision de son logiciel de routage datant de l'automne 2005. Ces améliorations vont permettre d'intégrer un nouvel algorithme développé par le Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT) afin d'optimiser l'ordre de ramassage des producteurs associés aux contrats des transporteurs. La mise en application de ces avancées est prévue pour le milieu de l'année 2013.

## RÉSEAU ROUTIER

Les nombreuses entraves reliées au réseau routier québécois en 2012 ont contribué à complexifier, pour les transporteurs et la Fédération, la collecte ainsi que la livraison du lait aux usines. L'ensemble des détours engendrés par ces travaux a été, aux fins de contrôles, validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmis par le ministère des Transports du Québec. Globalement, plus de 62 000 \$ ont été facturés à la Fédération par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait.

## CARBURANT DIESEL

Le prix du carburant diesel a amorcé une ascension dès le début de l'année 2012. Les prix se sont par la suite stabilisés en fin d'année après quelques fluctuations. En 2012, le diesel a été plus coûteux en moyenne de 0,07 \$ le litre qu'en 2011, générant globalement une augmentation de 2,2 millions de dollars. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

## DÉGEL

La période de dégel, qui devait durer 61 jours, a été écourtée de 7 jours dans la zone 1 (qui couvre le sud du Québec jusqu'à Rivière-du-Loup) et dans la zone 3 (qui inclut l'Abitibi, la région de Chibougamau-Chapais ainsi que la Réserve faunique Ashuapmushuan).

## COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394
2008	2,691	2,577
2007	2,535	2,428
2006	2,523	2,367
2005	2,453	2,262

En conséquence, plus de 41,9 millions de litres de lait ont pu être transportés sans coût additionnel du 28 avril au 4 mai 2012 dans la zone 1 et plus de 340 000 litres du 12 au 18 mai 2012 dans la zone 3, permettant d'économiser globalement plus de 176 000 \$ en frais de transport.

## POOL DE TRANSPORT P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 14<sup>e</sup> année.

Contrairement à l'année 2011, la contribution de la Fédération au pool de transport P5 a connu une baisse, principalement en raison de la hausse du prix du carburant diesel et du nombre de kilomètres parcourus ainsi que de l'amélioration des coûts de transport dans l'ensemble des autres provinces. En 2012, le Québec a versé près de 2,2 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,074 \$ l'hectolitre, alors que cette dépense s'était élevée à près de 3,8 millions de dollars en 2011, soit l'équivalent de 0,131 \$ l'hectolitre.

Les provinces des Maritimes ont entrepris, en 2012, la mise en place d'un modèle de livraison en cascade comme celui utilisé par le Québec. Ce modèle vise à diminuer les coûts de transport associés aux obligations en matière de déplacement interprovincial du lait. Les résultats obtenus sont encourageants et seront réévalués en 2013.

## DÉCHARGEMENTS PARTIELS

Les frais facturés à la Fédération par les transporteurs concernant les déchargements partiels ont atteint plus de 205 000 \$ en 2012. Un déchargement est considéré comme partiel lorsque le volume de lait à livrer est de moins de 15 000 litres.

## MARCHÉS DE CRÉNEAU

Quatorze circuits spéciaux de collecte de lait biologique ont été desservis par 12 transporteurs en 2012. À la fin de décembre 2012, le Québec commercialisait le lait de 104 producteurs de lait certifié biologique, pour une production totale de 37 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 19 usines québécoises, incluant 8 producteurs-transformateurs, et d'une usine ontarienne. Enfin, 1 transporteur a livré 3,6 millions de litres de lait à 2 usines pour le marché casché.

## MILK TRANSPORTATION

The Transportation Section of the Milk Management Department is mainly responsible for annually updating milk transportation contracts in accordance with the Milk Transportation Agreement between the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative and Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### RENEWAL OF THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

The Milk Transportation Agreement, which came into force on November 1, 2009 and ended on October 31, 2012, was renewed for another year, from November 1, 2012 to October 31, 2013. The details of the renewal concern the indexation of the administrative, labour, maintenance and repair costs presented in Schedule F based on the Consumer Price Index (CPI). In 2012, the CPI was 2.42%.

### TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

There were several transactions between transporters in 2012. A total of 40.8 million litres of milk from 91 producers were processed between 15 transporters. In addition, two transactions involving over 48.9 million litres of milk were initiated at the end of 2012 and took effect on January 1, 2013. Each transaction was reviewed in advance by the Federation to make sure that it was in line with the objectives of optimum equipment use, mainly as concerns the rationalization of transportation routes.

### MILK TANKS

In October 2012, some 100 Valacta representatives began to collect information mainly about the agitation mechanism, types and inner diameters of the valves and outlets of all milk tanks installed on dairy farms. The purpose of this survey, which will end in early 2013, is to implement subsequent measures that will improve pumping and sampling activities during milk collection on farms.

### CATWALKS ON MILK TANK TRUCKS

After many meetings, the signatories of the Milk Transportation Agreement agreed on the specifications, prices and installation dates that apply to catwalks with railings on each tanker truck that collects and delivers milk. The details of this agreement are stipulated in Schedule J of the Milk Transportation Agreement. The maximum (overall) dimensions of equipment including tank trucks and tractor/semi-trailers were also set out in the requirements for transporters.

### PROFESSIONAL DEVELOPMENT TRAINING FOR GRADERS

In order to complete the three-year training cycle for all graders, a 55th training session was held in November 2012. In total, 543 graders learned theory and participated in an odour laboratory developed by the Federation and Agropur coopérative. It should be noted that this training program, which graders are required to complete once every three years, is designed to ensure that they maintain the technical expertise they need to collect milk on Quebec farms.

### CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

Alberta hosted the CMTLG in September 2012. This meeting between technical staff members provides an opportunity to review the issue of transportation costs and discuss the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. The projects discussed concerned the features of dairy plants in the future, rechargeable pocket computers and seals, catwalks and liquefied natural gas (LNG) in relation to trucks that pick up milk at farms.

### ROUTING SOFTWARE

As a result of various efforts with various stakeholders, including Dairy Farmers of Ontario, the Federation began in early 2012 to review its routing software, which dates back to the fall of 2005. The improvements made will make it possible to integrate a new algorithm developed by the Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT) in order to optimize the order in which milk is picked up from the producers covered in transporter contracts. These improvements should be applied by mid-2013.

### ROAD SYSTEM

The many problems on Quebec roads in 2012 complicated the task of picking up milk and delivering it to the plants for both transporters and the Federation. All of the detours caused by construction were verified by checking the start and end dates of construction projects that were provided by the Ministère des Transports du Québec. Overall, transporters billed the Federation for an amount of more than \$62,000 for detours not covered in the milk transportation contracts.

### DIESEL FUEL

Diesel fuel prices began to rise in early 2012 but stabilized at the end of the year after some fluctuation. In 2012, the average price of diesel was \$0.07 per litre higher than in 2011, generating an overall increase of \$2.2 million. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Milk Transportation Agreement. This clause is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec since November 1, 2007.

### THAW

The thaw period, which was expected to last 61 days, was shortened by 7 days in zone 1 (which covers southern Quebec up to Rivière-du-Loup) and in zone 3 (which includes Abitibi, the Chibougamau-Chapais region and the Ashuapmushuan wildlife reserve). As a result, more than 41.9 million litres of milk were transported without additional cost from April 28 to May 4, 2012 in zone 1 and over 340,000 litres from May 12 to 18, 2012 in zone 3, which resulted in a total transportation cost savings of more than \$176,000.

### P5 TRANSPORTATION POOL

This marked the 14th year that transportation costs have been pooled by the provinces who signed the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5).

Unlike in 2011, the Federation's contribution to the P5 transportation pool decreased, mainly due to the higher price of diesel fuel and number of kilometers covered, as well as the improved transportation costs in all the other provinces. In 2012, Quebec paid nearly \$2.2 million to this pool, which equals \$0.074 per hectolitre, compared to nearly \$3.8 in 2011, which equals \$0.131 per hectolitre.

In 2012, the Maritime provinces began to set up a cascading delivery model like the one used in Quebec. This model is designed to lower the transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements. The results obtained are encouraging and will be re-evaluated in 2013.

### PARTIAL LOADS

In 2012, transporters billed the Federation more than \$205,000 for partial loads. A load is considered partial when the volume of milk to be delivered is less than 15,000 litres.

### NICHE MARKETS

Fourteen special organic milk pickup routes were served by 12 transporters in 2012. At the end of December 2012, Quebec was marketing milk from 104 certified organic milk producers, for a total production of 37 million litres. This volume met the demand for organic milk from 19 Quebec plants, including 8 producer-processors, and one Ontario plant. Finally, 1 transporter delivered 3.6 million litres of milk to 2 plants for the kosher market.

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les conventions de mise en marché du lait et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

### BACTÉRIES TOTALES

En 2012, le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des bactéries totales (BT) s'établit à 97,50 %, comparativement à 97,39 % en 2011. La moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait a été de 38 727 BT par millilitre, comparativement à 37 753 BT par millilitre en 2011.

### CELLULES SOMATIQUES

Depuis le mois d'août 2012, la norme en cellules somatiques (CS) est passée de 500 000 CS par millilitre à 400 000 CS par millilitre. À la suite de ce changement, le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques a diminué quelque peu et s'est établi à 97,08 % en 2012, comparativement à 98,26 % en 2011. En 2012, la moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est de 236 578 CS par millilitre, alors qu'elle était de 247 516 CS par millilitre l'année précédente.

### PRIMES À LA QUALITÉ

Les critères d'obtention de la prime à la qualité ont été modifiés au mois d'août 2012. Cette prime est maintenant versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats sont égaux ou inférieurs à 20 000 BT et à 200 000 CS. Au 31 décembre 2012, 5 175 producteurs ont bénéficié au moins une fois de cette prime.

De plus, 78 producteurs dont le lait est commercialisé sur le marché biologique ont reçu la prime à la qualité destinée aux producteurs de lait certifié biologique au moins une fois.

La prime qualité, financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs, a été versée aux producteurs entre février 2012 et janvier 2013, puisque la moyenne provinciale a été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre, soit de 247 971 CS par millilitre pour la période de décembre 2010 à novembre 2011. Cette prime a été versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats ont été de 15 000 BT par millilitre et moins et de 150 000 CS par millilitre et moins. Entre février et décembre 2012, 2 482 producteurs ont reçu cette prime à au moins une occasion. Pour la période de décembre 2011 à novembre 2012, la moyenne pondérée québécoise a été de 238 340 CS par millilitre, ce qui permettra l'obtention de la prime pour une deuxième année, soit de février 2013 à janvier 2014.

### SUSPENSION DE LA COLLECTE

En 2012, 28 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un cumulatif de 60 suspensions. Ces producteurs avaient cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période de 12 mois. Le nombre de suspensions est en diminution par rapport à l'année 2011.

### PROTOCOLE D'INTERVENTION

Pour l'année 2012, un total de 411 visites à la ferme ont été effectuées chez les producteurs aux prises avec des résultats hors norme en bactéries totales ou en cellules somatiques par les techniciens en qualité du lait de Valacta, qui assurent le suivi pour environ 3 000 producteurs de lait.

## CONTRÔLE DE LA QUALITÉ



## SÉDIMENTS DANS LE LAIT

La filtration du lait cru des citernes au moment du déchargement aux usines a été réalisée à deux reprises en 2012, comme prévu par le Comité sur la qualité. Cette année, 97 % des circuits filtrés étaient conformes et n'ont pas requis la filtration du lait de chacune des fermes par le transporteur, comme stipulé dans le Protocole d'entente sur la présence de sédiments dans le lait cru.

## PROGRAMME NATIONAL D'ÉVALUATION DE LA TENEUR EN IODE DU LAIT DE LA FERME

La Fédération a continué à recevoir les résultats de la teneur en iode dans le lait. Ce programme, débuté en septembre 2010, prévoit une analyse par année pendant trois années consécutives. Au 31 décembre 2012, toutes les exploitations laitières ont obtenu leur résultat de la deuxième analyse d'iode et 3 196 exploitations ont reçu le résultat de la troisième année d'analyse.

## PROGRAMME DE RECONNAISSANCE LAIT'XCELLENT

Comme chaque année, la Fédération reconnaît les efforts et le travail des producteurs qui ont livré constamment un lait de la plus grande qualité. Les trois gagnants provinciaux se verront décerner trophées et bourses et les trois gagnants de chacune des régions seront également récompensés. Pour 2012, la Fédération décerne aussi 285 certificats « Très grande distinction » et 571 certificats « Grande distinction » aux producteurs ayant livré un lait d'une qualité exceptionnelle tout au long de l'année. Finalement, la Fédération attribue 525 certificats « Amélioration » aux producteurs ayant amélioré la qualité du lait qu'ils ont livré en 2012, comparativement à 2011.

## LAIT CANADIEN DE QUALITÉ

L'implantation du programme Lait canadien de qualité (LCQ) par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2012.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, prévoit qu'un producteur devra être titulaire d'un certificat LCQ à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

À cet effet, les conventions de mise en marché ont été modifiées en juillet 2012 pour inclure la pénalité applicable à compter du 1<sup>er</sup> août 2013 aux producteurs non certifiés. Le taux de cette pénalité évoluera de la façon suivante :

- 2,00 \$ l'hectolitre pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 2013;
- 4,00 \$ l'hectolitre pour les mois de novembre, de décembre 2013 et de janvier 2014;
- 6,00 \$ l'hectolitre pour les mois de février, de mars et d'avril 2014;
- 8,00 \$ l'hectolitre pour le mois de mai 2014 et les mois suivants.

Plusieurs primes ont été accessibles en cours d'année pour les producteurs en fonction de différents critères. Certaines de ces primes ont cessé d'être versées le 31 juillet 2012. C'est le cas de la première prime de 0,25 \$ destinée aux producteurs n'étant pas titulaires d'un certificat LCQ, mais qui avaient satisfait, au plus tard le 31 décembre 2010, aux trois exigences suivantes : participation à la formation, vérification des Procédures normalisées d'opération et des Plans de mesures correctives (PNO/PMC) et achat d'un thermographe.

De la même façon, la deuxième prime de 0,50 \$ par hectolitre n'est plus versée. Cette prime était accessible aux producteurs ayant obtenu la certification LCQ et bénéficié de la première prime.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2012, seule la troisième prime LCQ, introduite en août 2011, est versée. Cette prime sera offerte jusqu'au 31 juillet 2013 aux producteurs titulaires d'un certificat LCQ pour l'ensemble de leurs sites. Au cours de 2012, le taux de cette prime a évolué de la façon suivante :

- 1,00 \$ l'hectolitre pour la période de paie de janvier;
- 1,50 \$ l'hectolitre pour les périodes de paie de février à juillet;
- 2,00 \$ l'hectolitre pour la période de paie d'août et les suivantes.

Au cours de l'année 2012, les agents valideurs ont visité 1 250 exploitations laitières pour une validation initiale. Ceci porte à 3 464 le nombre total d'entreprises laitières actives certifiées au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 53 % par rapport au 31 décembre 2011. À la fin de l'année 2012, 57 % des producteurs représentant 65,4 % du volume de lait produit avaient obtenu leur certification LCQ.

Le cycle des différentes activités de validation, qui permet aux producteurs de maintenir la certification de leur entreprise au programme LCQ, est de quatre ans. En effet, après la validation initiale et la certification d'une exploitation laitière, le cycle des activités annuelles de validation est le suivant :

- Année 2 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur;
- Année 3 : validation partielle à réaliser par un agent valideur à la ferme;
- Année 4 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur;
- Année 5 : reprise du cycle et validation complète à la ferme.

Toutefois, afin de préserver la crédibilité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année devra faire l'objet d'une validation partielle à la ferme.

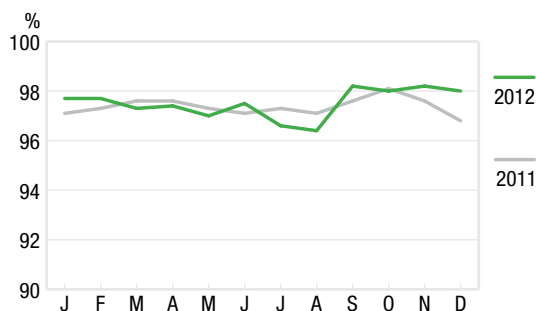
En 2012, 936 producteurs ont rempli et soumis un formulaire d'autodéclaration, puisqu'ils en étaient au premier ou au troisième anniversaire de leur certification. Pour la même période, 1 439 validations partielles ont été effectuées, et ce, tant chez des producteurs certifiés depuis deux ans que chez ceux sélectionnés au hasard à la suite de leur autodéclaration.

Le montant maximal pour le remboursement des frais liés à une première visite de validation, pour les producteurs ayant reçu la certification du programme LCQ, est passé à 200 \$ le 1<sup>er</sup> août 2012. Cet argent provient d'une entente avec la Commission canadienne du lait.

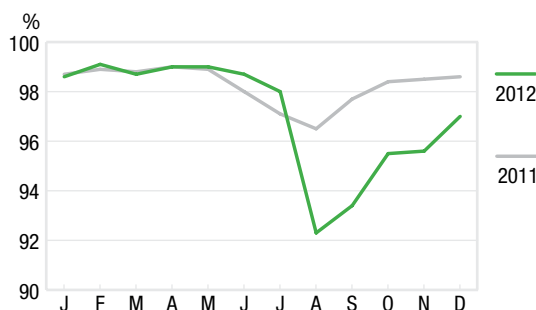
En 2012, Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement LCQ aux producteurs désirant obtenir du soutien dans leur préparation à la certification. La Fédération assume les frais des deux premières heures de ce service dont se prévalent les producteurs, ce qui a représenté quelque 980 heures en 2012.

En mai 2012, un groupe de quatre nouveaux agents valideurs a été formé et accrédité par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC). Au 31 décembre 2012, 25 agents valideurs étaient accrédités. Chaque organisation provinciale ayant la responsabilité d'organiser et de fournir des services de certification pour le programme LCQ, la Fédération assume aussi la validation des agents valideurs permettant l'obtention et le maintien de leur accréditation par les PLC.

**LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES**  
 MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



**LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES**  
 MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



**EXIGENCES QUALITATIVES – 2012**  
 QUALITY REQUIREMENTS – 2012

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI <sup>1</sup> /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC <sup>1</sup> /ml – Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC <sup>2</sup> /ml 7,000 CFU <sup>2</sup> /ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 juillet – <i>from January 1 to July 31</i> 500 000 CS/ml – Avis préventif à 400 000 CS/ml 500,000 SC/ml – Notice at 400,000 SC/ml  Du 1 <sup>er</sup> août au 31 décembre – <i>from August 1 to December 31</i> 400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml 400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'exède pas -0,525°H <i>Freezing point with limit of -0.525°H</i>
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments <i>No sediments</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum <i>4°C maximum</i>
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise  <i>No falsification allowed</i>

1 Comptage bactérien individuel  
*Individual bacteria count*  
 2 Unités formant des colonies  
*Colony forming units*

## QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

### STRATIFICATION OF QUALITY OF MILK

	Résultats d'analyse Analysis results	2012 % volume % volume	2011 % volume % volume	2012 % analyses % analyses	2011 % analyses % analyses
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1 à 15 000/ml	55,60	45,08	56,17	46,04
	15 001 à 50 000/ml	36,84	46,16	36,23	45,22
	50 001 à 121 000/ml	5,06	6,15	5,11	6,17
	plus de/more than 121 000/ml	2,50	2,61	2,49	2,57
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1 à 100 000/ml	4,07	3,78	4,73	4,47
	100 001 à 200 000/ml	35,72	32,02	33,76	30,51
	200 001 à 300 000/ml	37,64	37,73	36,16	35,81
	300 001 à 400 000/ml	16,81	18,74	17,83	19,58
	400 001 à 500 000/ml	4,63	5,99	5,62	7,01
	plus de/more than 500 000/ml	1,13	1,74	1,90	2,62

## QUALITY CONTROL

The Quality Control Section of the Milk Management Department ensures the application of the standards set out in the milk marketing agreements and the improvement of the quality of milk delivered by dairy producers.

### TOTAL BACTERIA

In 2012, 97.50% of milk met the total bacteria (TB) count standard, up from 97.39% in 2011. The annual weighted average total bacteria count in milk was 38,727 TB per millilitre, compared to 37,753 TB per millilitre in 2011.

### SOMATIC CELLS

In August 2012, the somatic cell (SC) count standard decreased from 500,000 SC per millilitre to 400,000 SC per millilitre. Following this change, the percentage of milk meeting the somatic cell count standard fell slightly to 97.08% in 2012, compared to 98.26% in 2011. The annual weighted average somatic cell count in milk was 236,578 SC per millilitre in 2012, compared to 247,516 SC per millilitre in 2011.

### QUALITY PREMIUMS

The criteria for the quality premium were changed in August 2012. The premium is now paid out on a monthly basis to every producer whose results do not exceed 20,000 TB and 200,000 SC. As of December 31, 2012, 5,175 producers had received this premium at least once. In addition, the quality premium for certified organic milk producers who sell milk on the organic market was paid to 78 producers at least once.

The quality premium, which is financed equally by processors and producers, was paid to producers from February 2012 to January 2013 since the Quebec average somatic cell count was 250,000 SC per millilitre or less, i.e. 247,971 SC per millilitre from December 2010 to November 2011. This premium was paid out on a monthly basis to all producers whose results did not exceed 15,000 TB and 150,000 SC per millilitre. From February to December 2012, 2,482 producers received this premium on at least one occasion. From December 2011 to November 2012, Quebec's weighted average somatic cell count was 238,340 SC per millilitre, which will make it possible to obtain the premium for a second year, from February 2013 to January 2014.

### SUSPENSION OF PICKUP

In 2012, milk pickup was suspended for 28 producers, in some cases more than once, for a total of 60 suspensions. These producers had accumulated four or more penalties for either total bacteria or somatic cell counts over a 12-month period. The number of suspensions is down from 2011.

### INTERVENTION PROTOCOL

In 2012, Valacta's milk quality technicians, who follow up with approximately 3,000 milk producers, made 411 farm visits to producers with non-standard test results for total bacteria or somatic cells.

### SEDIMENTS IN MILK

Raw milk unloaded from tankers at plants was filtered twice in 2012, as planned by the Quality Committee. This year, milk filtered from 97% of the pickup routes complied with the standards and did not need to be filtered at each of the farms by the transporter, as stipulated in the Memorandum of Understanding on Sediments in Raw Milk.

### NATIONAL IODINE TESTING PROGRAM

The Federation continued to receive the results of tests on iodine concentrations in milk. The program, which began in September 2010, requires one milk sample from each dairy operation to be tested annually for three consecutive years. As of December 31, 2012, all dairy operations had received their result from the second year of testing and 3,196 operations had received the result from the third year of testing.

### LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

Every year, the Federation recognizes the efforts of producers who continually deliver high-quality milk. The three provincial winners are presented with trophies and a cash award and the three winners in each administrative region are also rewarded. In 2012, the Federation awarded 285 "Very Great Distinction" and 571 "Great Distinction" certificates to producers who delivered outstanding quality milk throughout the year. Finally, the Federation awarded 525 "Improvement" certificates to producers who improved the quality of the milk they delivered in 2012 compared to 2011.

### CANADIAN QUALITY MILK

Quebec producers continued to implement the Canadian Quality Milk (CQM) program in 2012. The Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité (Milk Producers' By-law respecting the Canadian Quality Milk program), which came into force on January 1, 2009, stipulates that producers must hold a CQM certificate by August 1, 2013.

Accordingly, the milk marketing agreements were amended in July 2012 to include the penalty that will be applied starting on August 1, 2013 to producers who are not registered with the CQM program. The penalty rate will increase as follows:

- \$2.00 per hectolitre for August, September and October 2013;
- \$4.00 per hectolitre for November and December 2013 and January 2014;
- \$6.00 per hectolitre for February, March and April 2014;
- \$8.00 per hectolitre for May 2014 and the following months.

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE

AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2012 pondérée Weighted results	2011 pondérée Weighted results
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	38 727	37 753
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	236 578	247 516

Several premiums were available to producers during the year based on various criteria. Some of these premiums were paid out until July 31, 2012, such as the first premium of \$0.25 for producers who did not have a CQM certificate, but satisfied the following three requirements by no later than December 31, 2010: participation in the training program, verification of the Standard Operating Procedures and Corrective Action Plans (SOPs/CAPs) and purchase of a time and temperature recorder.

Likewise, payouts of the second premium of \$0.50 per hectolitre also ceased. This premium was available to producers who were registered with the CQM program and received the first premium.

Since August 1, 2012, only the third CQM premium, which was introduced in August 2011, has been paid out. This premium will be offered until July 31, 2013 to producers who have a CQM certificate for all of their sites. In 2012, the premium rate developed as follows:

- \$1.00 per hectolitre for the January pay period;
- \$1.50 per hectolitre for the pay periods from February to July;
- \$2.00 per hectolitre for the August and subsequent pay periods.

In 2012, validators visited 1,250 dairy operations to conduct an initial validation. This brings the total number of active, registered dairy farms to 3,464 as of December 31, 2012, which is up 53% from December 31, 2011. At the end of 2012, 57% of the producers representing 65.4% of the volume of milk produced had obtained their CQM registration.

The various validation activities follow a four-year cycle that helps producers maintain their CQM registration for their farm. In fact, after the initial validation and the registration of a dairy farm, the annual validation activity cycle is as follows:

- Year 2: self-declaration form filled out by the producer;
- Year 3: partial validation of practices at the farm by the validator;
- Year 4: self-declaration form filled out by the producer;
- Year 5: full validation of farm practices begins over again.

However, in order to maintain the credibility of the registration process, a random sample of 5% of the producers who submitted a self-declaration form during the year will receive a partial on-farm validation.

In 2012, 936 producers filled out and submitted a self-declaration form since they were in their first or third year of registration. During the same period, 1,439 partial on-farm validations were carried out for producers who had been registered for two years and those who had been randomly selected after submitting their self-declaration.

Thanks to an agreement with the Canadian Dairy Commission, the maximum amount refunded to producers who are registered with the CQM program for the cost of the initial validation visit was set at \$200 on August 1, 2012.

In 2012, Valacta continued to offer the CQM coaching service to producers who wanted to receive assistance in completing the pre-requisites for registration. The Federation covers the costs of the first two hours for producers who use this service, which amounted to a total of approximately 980 hours in 2012.

In May 2012, a group of four new validators were trained and accredited by Dairy Farmers of Canada (DFC). As of December 31, 2012, 25 validators were accredited. Since each provincial organization is responsible for organizing and providing registration services for the CQM program, the Federation also assesses the validators as part of the process of obtaining and maintaining accreditation with the DFC.

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

La Direction effectue des visites aux usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2012, le personnel a collaboré à trois sessions de formation pour 60 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été effectuées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total, 420 vérifications, dont 301 calibrages complets des bassins, ont été effectuées par l'unité d'étalonnage. L'acquisition d'un nouveau camion pour l'unité d'étalonnage a suspendu temporairement les opérations au cours de l'année. En 2012, le travail du personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, a permis de réduire le pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine à 0,22 %, comparativement à 0,23 % en 2011.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta. Il n'y a eu aucune demande de révision des résultats des composants en 2012, tout comme en 2011.

Plusieurs vérifications et enquêtes ont aussi été réalisées par la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes et des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

Quatre-vingt-seize pour cent de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2012, la teneur en matière grasse n'a pas changé alors que la teneur en protéine a augmenté de 0,01 kilogramme par hectolitre, comparativement à l'année précédente. La teneur en lactose a augmenté de 0,02 kilogramme par hectolitre. En conséquence, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,03 kilogramme par hectolitre.

## CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION



MARIO GUERTIN, AGENT AUX CONTRÔLES TECHNIQUES TECHNICAL CONTROLS OFFICER, ET  
LUC BOURNIVAL, RESPONSABLE DES CONTRÔLES TECHNIQUES TECHNICAL CONTROLS MANAGER

## VOLUME AND COMPOSITION CONTROL

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are consistent with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members make visits to plants to inspect the meters and automatic samplers. In 2012, staff participated in three training sessions for 60 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were conducted on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes that showed significant variations. In total, 420 calibration checks, including 301 full calibrations of bulk tanks, were carried out by the calibration unit. Due to the acquisition of a new truck for the calibration unit, operations were temporarily suspended during the year. In 2012, the work of staff members, in cooperation with milk transporters, helped reduce the gap between the volume measured on the farm and the volume received at the plant, according to the meter, to 0.22%, compared to 0.23% in 2011.

In addition, the employees worked with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk composition tests performed in Valacta's laboratory. Similar to 2011, there were no requests for a review of component results in 2012.

Several inspections and investigations were also conducted by the Federation or jointly with MAPAQ of farms and plants that violated the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). The offenders were fined for the offences they committed.

Ninety-six percent of all milk shipped by producers was measured at the plant by an approved meter and 96% of all the milk delivered was sampled by an approved sampler for milk billing purposes.

Finally, in 2012, the butterfat content did not change, while protein content increased by 0.01 kilogram per hectolitre compared to the previous year. Lactose content increased by 0.02 kilograms per hectolitre. As a result, the total solids content increased by 0.03 kilograms per hectolitre.

### POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

#### Volume

Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.  
 96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

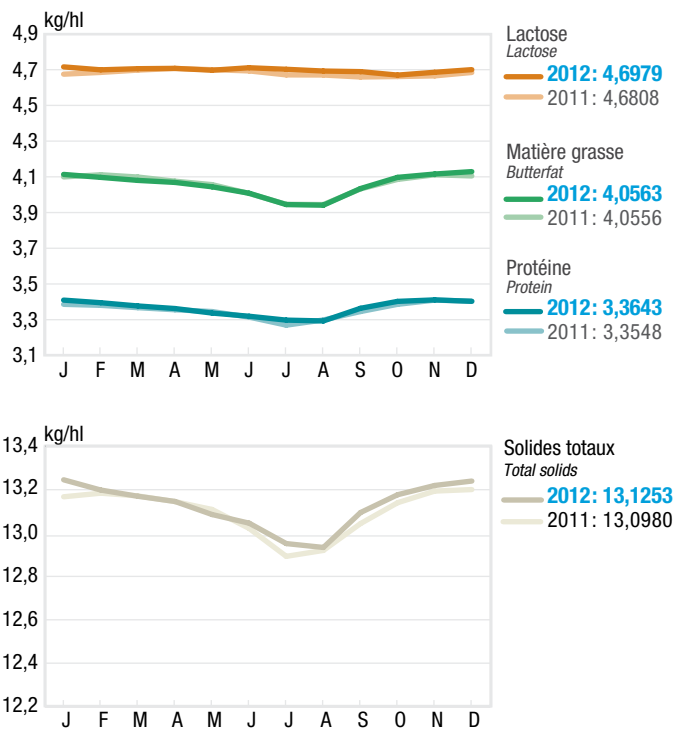
#### Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)

Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.  
 96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

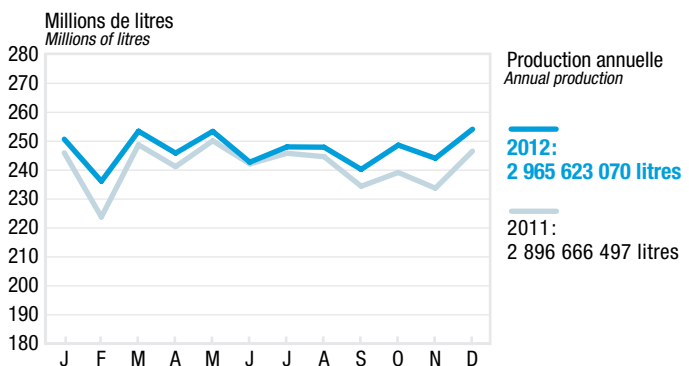
### TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE



### VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME



La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte cinq personnes: un analyste principal, deux analystes-programmeurs, un consultant en soutien technique et la directrice.

Le logiciel bureautique Lync a fait son entrée à la Fédération. Il a également été installé dans les syndicats régionaux. Grâce aux informations détaillées sur la disponibilité, les utilisateurs sont en mesure de rejoindre leurs collègues plus facilement et de choisir la façon la plus efficace de communiquer selon la situation, que ce soit à partir de leur poste de travail ou de leur téléphone intelligent. Microsoft Lync procure une solution unique qui regroupe les fonctions vocales, de messagerie instantanée et de conférence audio, vidéo et Web dans un environnement sécurisé et intégré au logiciel de courriel Outlook. Les fonctions de conférence permettent de partager le bureau Windows, des applications ou un tableau virtuel. Les gestionnaires et les administrateurs de la Fédération participent à plusieurs rencontres et comités à travers le Canada. Un outil comme Lync permet de limiter les déplacements et d'optimiser le temps des ressources.

En 2012, la Direction a procédé à une étude pour la mise à niveau des logiciels impliqués dans la gestion des routes de lait et à y intégrer les travaux effectués par les chercheurs universitaires sur l'algorithme

d'optimisation des routes de lait. Le développement et la mise en application sont prévus dans la prochaine année. Nous avons également procédé à une mise à niveau ainsi qu'à l'ajout de nouveaux modules au système comptable Dynamics. Ces changements ont été effectués à la suite d'un rapport de recommandations préparé par une firme externe visant une meilleure utilisation de notre logiciel comptable.

Dans un objectif d'amélioration continue des processus à la gestion du lait, la Direction a procédé au développement de nouveaux rapports de gestion des contrats de transport et de suivi de la production et de l'utilisation du lait. Le personnel a également automatisé les envois par télécopieur et par courriel aux usines, transporteurs et organismes payeurs pour les modifications au programme de livraison du lait. En collaboration avec la Direction communications et vie syndicale, un sondage a été adressé aux producteurs sur l'utilisation de l'extranet pour identifier les améliorations qui seront apportées au site actuel durant la prochaine année.

Parmi les autres changements importants, les membres de la Direction ont travaillé sur : la modification de la paie de lait pour y ajouter la prime qualité des conventions de mise en marché; un nouveau calcul pour la TVQ; l'automatisation des calculs de tolérance pour les cas de force majeure; et un nouveau service au producteur pour l'envoi par messagerie texte ou par courriel de ses résultats de composition.

## TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION



CLAUDE DAIGNEAULT, ANALYSTE-PROGRAMMEUR / PROGRAMMER ANALYST, MAXIME LABEL, ANALYSTE-PROGRAMMEUR / PROGRAMMER ANALYST, ET SYLVIE GIROUX, DIRECTRICE DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INFORMATION DE GESTION / DIRECTOR, TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION

## TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION


The Technology and Management Information Department is responsible for the activities concerning information systems, office automation, networks, systems development and support. The team includes five people: a senior analyst, two programmer-analysts, a technical support consultant and the director.

Lync enterprise software has made its debut at the Federation. It was also installed at the regional syndicates. Thanks to the detailed availability information, users can reach their colleagues more easily and choose the most effective way to communicate with them based on the situation, such as from their work station or their smart phone. Microsoft Lync provides a unique all-in-one solution with tools such as voice over IP communications, instant messaging and audio, video and Web conferencing and a secure environment that can be used with Outlook e-mail software. Its conferencing tools make it possible to share Windows desktop, applications and even a virtual whiteboard. The Federation's managers and administrators participate in many meetings and committees across Canada. Enterprise software like Lync limits travel and enables resources to make better use of their time.

In 2012, the Department conducted a study on upgrading the software used to manage milk transportation routes and integrated the work done by university researchers on the algorithm that should optimize them. Development and implementation are scheduled in the coming year. We also upgraded and added new modules to the Dynamics accounting software. These changes were made as a result of a report prepared by an outside firm that issued recommendations on how to make better use of our accounting software.

With the goal of continuously improving milk management processes, the Department developed new management reports for milk transportation and production and utilization monitoring contracts. Staff members also automated the sending of faxes and e-mails to plants, transporters and paying agencies when modifications are made to the milk delivery schedule. In cooperation with the Communications and Union Support Department, producers were asked to complete a survey on using the extranet in order to determine the improvements that will be made to the current site in the coming year.

Some of the other major changes that the Department's staff members worked on included: the modification of the milk pay process so that it includes the quality premium in the milk marketing agreements; the new QST calculation; the automation of tolerance calculations for events beyond the control of producers; and a new service that sends composition results to producers by text message or e-mail.



**Depuis des décennies, les producteurs de lait québécois se font une fierté de transmettre à leurs enfants une terre vivante, riche et prête à produire durablement pour nourrir les générations futures.**



# LE CYCLE DE VIE DU LAIT

Depuis des décennies, les producteurs de lait québécois se font une fierté de transmettre à leurs enfants une terre vivante, riche et prête à produire durablement pour nourrir les générations futures. C'est cette volonté d'amélioration continue qui a conduit les producteurs laitiers de tout le Canada à demander, en 2010, la réalisation d'une analyse du cycle de vie environnemental et socioéconomique du lait canadien<sup>1</sup>.

L'analyse du cycle de vie du lait canadien, réalisée selon des normes reconnues internationalement, a permis d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement de la production d'un kilo de lait en tenant compte de toutes les étapes nécessaires, de l'extraction des matières premières jusqu'à la sortie de la ferme de ce lait, incluant son transport jusqu'à l'usine de transformation. En plus des impacts environnementaux, l'étude a aussi évalué la performance socioéconomique du secteur. Il s'agit d'une première mondiale pour cette production.

À l'aide du portrait dressé par le rapport, les producteurs pourront planifier collectivement et individuellement les actions qui leur permettront de progresser vers une production encore plus durable, et ce, tant du point de vue environnemental que social et économique.

Nos pages thématiques vous présentent les principales conclusions du rapport final, remis en novembre 2012, pour le secteur laitier québécois.

<sup>1</sup> Quantis Canada, Groupe Agéco et CIRAIQ. « Analyse du cycle de vie environnemental et socioéconomique du lait canadien », novembre 2012, préparée pour les Producteurs laitiers du Canada.

## The Life Cycle of Milk

For decades, Quebec milk producers have made it a point of pride to pass on their land, which is fertile, rich and capable of sustainable production, to their children in order to feed future generations. It is this desire for continuous improvement that led dairy producers across Canada to request that an environmental and socioeconomic life cycle assessment of Canadian milk<sup>1</sup> be conducted.

The life cycle assessment of Canadian milk, which was conducted according to internationally recognized standards, evaluated the potential impacts of producing one kilo of milk on the environment by considering the necessary steps, from the extraction of the raw materials and release of the milk from the farm to its transportation to the processing plant. In addition to environmental impacts, the study also assessed the socioeconomic performance of the sector. This is the first such study of dairy production in the world.

Using the profile outlined in the report, producers will be able to collectively and individually plan actions that will allow them to transition toward even more sustainable production from an environmental, social and economic point of view.

Our theme pages present the main conclusions of the final report submitted in November 2012 for the Quebec dairy sector.

<sup>1</sup> Quantis Canada, Groupe Agéco and CIRAIQ. "Environmental and Socioeconomic Life Cycle Assessment of Canadian Milk," November 2012, prepared for Dairy Farmers of Canada.

# L'EMPREINTE CARBONE DU LAIT QUÉBÉCOIS

**1 kg**  
DE LAIT  
=  
**0,93 kg**  
ECO<sub>2</sub>  
=  
**5 km**  
EN VOITURE

1 KG OF MILK = 0.93 KG CO<sub>2</sub>E = 5 KM IN A CAR

## EMPREINTE CARBONE : 1 KG DE LAIT = 0,93 KG ECO<sub>2</sub> = 5 KM EN VOITURE

- L'analyse du cycle de vie a révélé que lorsqu'on le compare aux autres régions productrices de lait dans le monde, le Québec est parmi les moins grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) en équivalent<sup>2</sup> CO<sub>2</sub> par kilo de lait produit (0,93 kg eCO<sub>2</sub>), comme le montre la figure 1, soit à peu de choses près le même niveau que la Nouvelle-Zélande (0,90 kg eCO<sub>2</sub>) et moins que la France (1,00 kg eCO<sub>2</sub>), la Suède (1,05 kg eCO<sub>2</sub>), la Grande-Bretagne (1,14 kg eCO<sub>2</sub>), les Pays-Bas (1,20 kg eCO<sub>2</sub>), l'Union européenne (1,30 kg eCO<sub>2</sub>) et les États-Unis (1,35 kg eCO<sub>2</sub>).
- Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : « Le meilleur moyen de réduire les émissions de méthane produites par le bétail est d'améliorer la productivité et l'efficacité de l'élevage, grâce à une meilleure alimentation et à la génétique<sup>3</sup>. » Agriculture Canada estime que l'émission de GES par kilo de lait produit a diminué de 20 % de 1981 à 2006 principalement en raison des gains de productivité des vaches<sup>4</sup>. On produit autant de lait aujourd'hui qu'en 1970, avec trois fois moins de vaches.
- Au Québec, en 2009, les activités de transport sont de loin les plus grands émetteurs de GES, avec 43,5 % des émissions totales, suivies par l'industrie, avec 28 %, et les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, avec 14 %. L'agriculture arrive au quatrième rang, loin derrière les trois premiers, avec 7,9 % des émissions<sup>5</sup>. On estime à 1,7 % la part des émissions attribuables à la production laitière (fermentation entérique et gestion des fumiers).

2 Le plus connu des gaz à effet de serre est le gaz carbonique, le CO<sub>2</sub>. Mais il en existe d'autres, tels le méthane, CH<sub>4</sub>, ou encore l'oxyde nitreux, N<sub>2</sub>O, qui ont un potentiel d'impact sur le réchauffement planétaire encore plus important. L'équivalent CO<sub>2</sub>, ou eCO<sub>2</sub>, est une unité qui comptabilise l'ensemble des gaz à effet de serre émis.

3 FAO (2009). « L'ombre portée de l'élevage », p. 133 – <http://www.fao.org/docrep/012/a07011/a07011f00.htm>.

4 Agriculture et agroalimentaire Canada (2011). « L'agriculture écologiquement durable au Canada : série sur les indicateurs environnementaux – Rapport n°3 – 16. Gaz à effet de serre d'origine agricole » – <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1311195014179&lang=fra>.

5 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2011). « Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2009 et leur évolution depuis 1990 ».

## The Carbon Footprint of Quebec Milk

### CARBON FOOTPRINT: 1 KG OF MILK = 0.93 KG CO<sub>2</sub>E = 5 KM IN A CAR

- The life cycle assessment revealed that in comparison to other milk producing regions in the world, Quebec is among those regions that produce the least amount of greenhouse gases (GHGs) in CO<sub>2</sub> equivalent<sup>2</sup> per kilo of milk produced (0.93 kg CO<sub>2</sub>e), as seen in Figure 1, i.e. about the same level as New Zealand (0.90 kg CO<sub>2</sub>e) and less than France (1.00 kg CO<sub>2</sub>e), Sweden (1.05 kg CO<sub>2</sub>e), Great Britain (1.14 kg CO<sub>2</sub>e), the Netherlands (1.20 kg CO<sub>2</sub>e), European Union (1.30 kg CO<sub>2</sub>e) and the United States (1.35 kg CO<sub>2</sub>e).
- According to the Food and Agriculture Organisation of the Nations (FAO): "The most promising approach for reducing methane emissions from livestock is by improving the productivity and efficiency of livestock production, through better nutrition and genetics."<sup>3</sup> Agriculture Canada estimates that the GHG emitted per kilo of milk produced decreased by 20% from 1981 to 2006 mainly due to productivity gains from cows.<sup>4</sup> We now produce as much milk as we did in 1970 with three times less cows.
- In Quebec, transportation activities were by far the largest emitters of GHGs in 2009, with 43.5% of total emissions, followed by industry, with 28%, and the residential, commercial and institutional sectors, with 14%. Agriculture finishes fourth, far behind the first three, with 7.9% of emissions.<sup>5</sup> It is estimated that the percentage of emissions attributable to dairy production (enteric fermentation and manure management) is 1.7%.

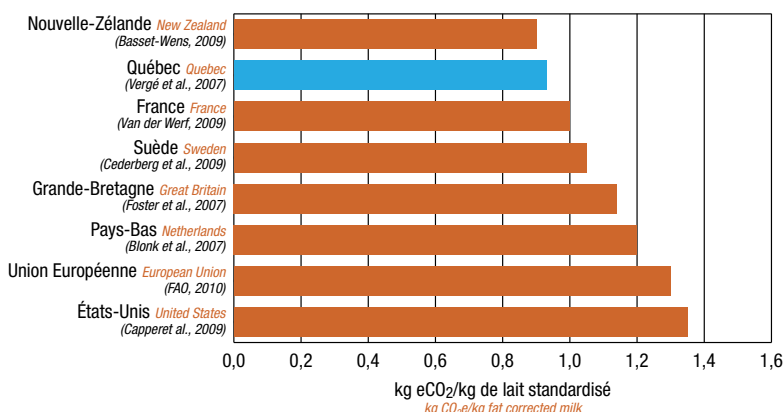
2 The most well known of the greenhouse gases is carbon dioxide, or CO<sub>2</sub>. But there are others, such as methane, CH<sub>4</sub>, or even dinitrogen oxide, N<sub>2</sub>O, which may potentially have even a greater impact on global warming. CO<sub>2</sub> equivalent, or CO<sub>2</sub>e, is a unit of measure for total greenhouse gas emissions.

3 FAO (2009). "Livestock's Long Shadow," p. 119 – <http://www.fao.org/docrep/010/a0701e/a0701e00.htm>.

4 Agriculture and Agri-Food Canada (2011). "Environmental Sustainability of Canadian Agriculture: Agri-Environmental Indicator Report Series – Report No. 3 – 16. Agriculture and Greenhouse Gases" – <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1311195014179&lang=eng>.

5 Ministère du Développement durable, de l'Environnement, et des Parcs (2011). "Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2009 et leur évolution depuis 1990."

FIGURE 1: EMPREINTE CARBONE DU LAIT CARBON FOOTPRINT OF MILK



# L'EMPREINTE EAU DU LAIT QUÉBÉCOIS

## EMPREINTE EAU: 1 KG DE LAIT = 13,6 LITRES = 1 MINUTE SOUS LA DOUCHE

- Seulement quelques études recensées par l'analyse du cycle de vie du lait canadien permettent de comparer notre performance à celles d'autres pays. Les données disponibles montrent que la production d'un kilo de lait a nécessité en France 17 litres d'eau, aux Pays-Bas, 41 litres, en Chine, 132 litres et en Inde, 147 litres alors qu'au Québec, nous n'en avons consommé que 13,6 litres. (Figure 2)
- Sur la base des données de l'analyse du cycle de vie, la production moyenne d'une vache québécoise en 2011, 8 371 kg de lait, a nécessité au total 113 848 litres d'eau, dont seulement le quart a été utilisé pour les animaux. Par comparaison, la consommation résidentielle québécoise, par personne, s'élevait à 140 890 litres<sup>6</sup>. La production laitière d'une vache québécoise fournit le lait nécessaire à la fabrication des produits laitiers consommés annuellement par une quarantaine de Québécois et Québécoises.

6 Environnement Canada. « Rapport 2011 sur l'utilisation de l'eau par les municipalités ».

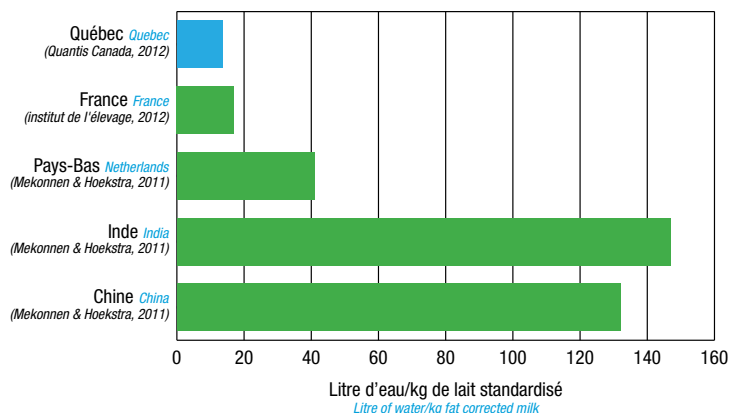
## The Water Footprint of Quebec Milk

### WATER FOOTPRINT: 1 KG OF MILK = 13.6 LITRES = 1 MINUTE IN THE SHOWER

- Only a few studies reviewed by the life cycle assessment of Canadian milk make it possible to compare our performance with other countries. The available data show that the production of one kilo of milk required 17 litres of water in France, 41 litres in the Netherlands, 132 litres in China and 147 litres in India, while only 13.6 litres of water are consumed here in Quebec. (Figure 2)
- Based on the data from the life cycle assessment, the average production of a Quebec cow in 2011, which was 8,371 kg of milk, required a total of 113,848 litres of water, of which only one-fourth was used for the animals. In comparison, Quebec's residential use per person was 140,890 litres.<sup>6</sup> The dairy production of one Quebec cow provides enough milk to make the dairy products consumed annually by some forty Quebecers.

6 Environment Canada. "2011 Municipal Water Use Report."

FIGURE 2: EMPREINTE EAU DU LAIT WATER FOOTPRINT OF MILK





**1 kg = 13,6 = 1 minute**  
**DE LAIT LITRES SOUS LA DOUCHE**

**1 KG OF MILK  
=  
13.6 LITRES  
=  
1 MINUTE IN  
THE SHOWER**



# LA PERFORMANCE SOCIOÉCONOMIQUE DU LAIT QUÉBÉCOIS

La contribution économique de la production laitière québécoise est bien connue. Le secteur de la production et ses fournisseurs généraient en 2011<sup>7</sup>, sans compter les retombées de la transformation :

- 2,7 milliards de dollars de contribution au PIB;
- 51 000 emplois;
- 613 millions de dollars en retombées fiscales.

Mais l'analyse du cycle de vie du lait canadien a innové en évaluant aussi la performance socioéconomique des fermes laitières, leur impact sur leurs travailleurs, leurs fournisseurs, leurs partenaires commerciaux, leurs communautés locales et la société dans son ensemble.

Il ressort clairement de cette évaluation que les fermes laitières québécoises ont une performance positive. La figure 3 en présente les résultats.

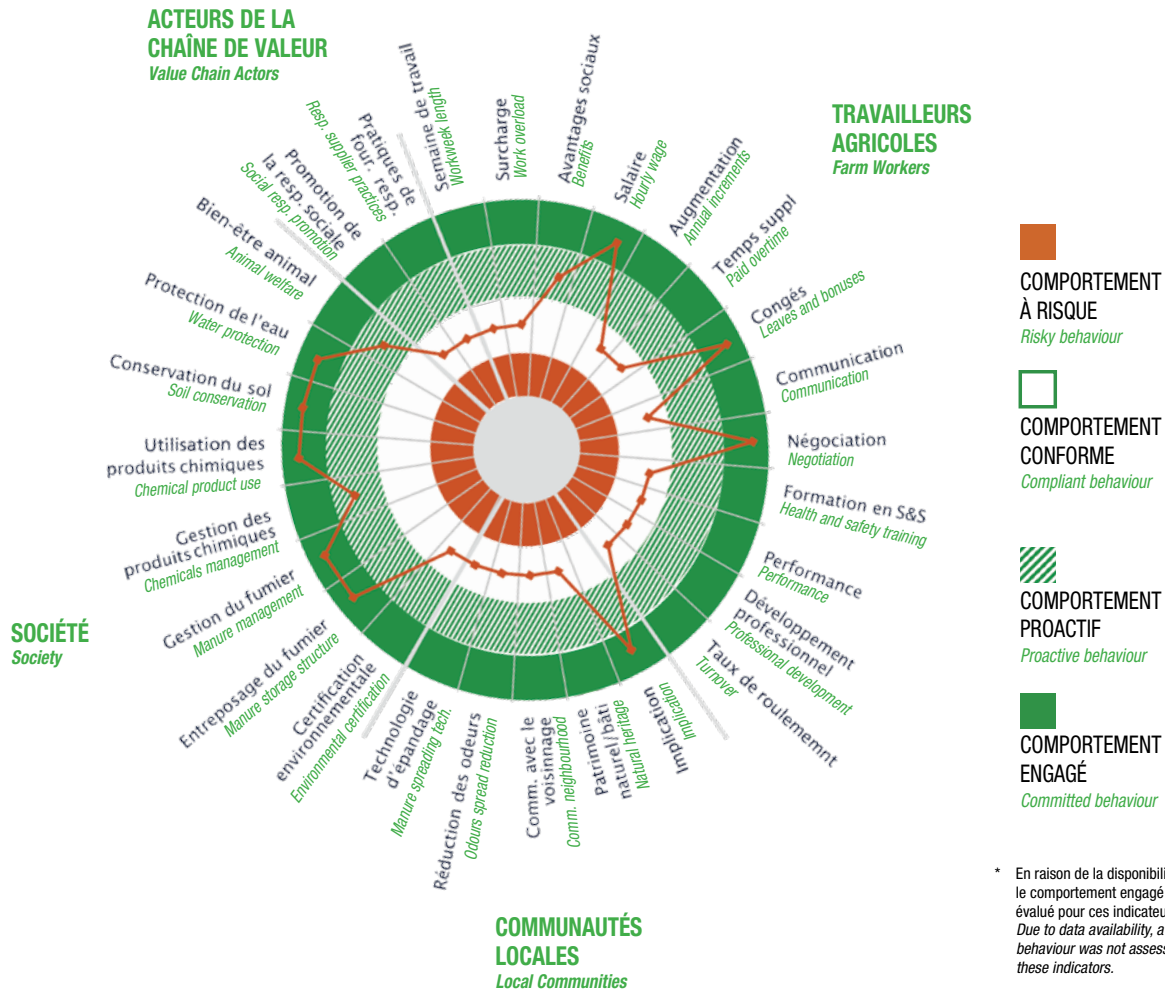
Nos fermes se démarquent :

- Par leur comportement engagé, c'est-à-dire le plus socialement responsable et à l'avant-garde pour l'utilisation des produits chimiques, la protection des cours d'eau, la conservation des sols, la gestion et les structures d'entreposage du fumier de même que pour la négociation des conditions de travail, les salaires et les congés accordés à leurs employés ainsi que pour leur implication dans leurs communautés.
- Par leur comportement proactif, c'est-à-dire en faisant mieux que ce qui est imposé par les exigences légales pour les avantages sociaux accordés à leurs employés, le bien-être animal et la gestion des produits chimiques.

Tous les autres éléments évalués sont conformes à ce qui est généralement attendu et aucun comportement à risque n'a été révélé par l'évaluation de la performance moyenne des fermes laitières québécoises.

7 ÉcoRessources Consultants. « Les retombées économiques de l'industrie laitière au Canada », mise à jour de novembre 2012.

FIGURE 3: PERFORMANCE SOCIOÉCONOMIQUE DES FERMES LAITIÈRES QUÉBÉCOISES SOCIOECONOMIC PERFORMANCE OF CANADIAN DAIRY FARMS



## The Socioeconomic Performance of Quebec Milk

The economic contribution of Quebec's dairy production is well known. In 2011,<sup>7</sup> not counting the effects of processing, the production sector and its suppliers generated:

- \$2.7 billion in contribution to the GDP;
- 51,000 jobs;
- \$613 million in tax revenues.

But the life cycle assessment of Canadian milk broke new ground by also assessing the socioeconomic performance of dairy farms, their impact on their workers, suppliers, business partners, local communities and society as a whole.

This assessment clearly showed that Quebec dairy farms have a positive performance. Figure 3 shows the results.

Our farms set themselves apart by:

- Showing their commitment, i.e. the most socially responsible and progressive when it comes to the use of chemical products, the protection of water courses, soil conservation, manure management and storage structures, the negotiation of working conditions, pay and leaves for their employees and community involvement.
- Being proactive, i.e. doing more than they are legally required to do when it comes to fringe benefits for their employees, animal welfare and chemical product management.

All other assessed factors are in line with general expectations and no risky behaviour was revealed by the assessment of the average performance of Quebec dairy farms.

<sup>7</sup> ÉcoRessources Consultants. "Les retombées économiques de l'industrie laitière au Canada," updated in November 2012.

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la préparation de la paie aux producteurs, au versement de la prime sur le lait biologique, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation aux usines. De plus, la Direction fournit un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

Les résultats du Fonds d'administration présentent, contrairement à 2011, une insuffisance des produits sur les charges de plus de 274 000 \$. Ce déficit aurait pu être plus important n'eut été principalement d'une augmentation des prélèvements du plan conjoint de plus de 330 000 \$ en raison des livraisons de lait exceptionnellement élevées, particulièrement l'automne dernier.

Cette même croissance de la production laitière fait en sorte que la contribution à l'Union des producteurs agricoles (UPA) s'est accrue de plus de 55 000 \$ en 2012. Les frais d'enquêtes sur les livraisons non déclarées, les dépenses relatives au programme Lait canadien de qualité (LCQ), les coûts d'études et les charges de réunions des administrateurs ont également contribué à creuser l'écart entre les deux années.

Par ailleurs, et comme décidé l'an passé, les activités relatives à l'amélioration de la qualité du lait ont été assumées par le Fonds d'administration. Le coût net ainsi imputé au fonds en 2012 est de 107 462 \$ alors que le fonds Programmes-qualité du lait avait présenté une insuffisance des produits sur les charges de 250 892 \$ en 2011. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation importante des retenues-qualité en 2012. Rappelons à cet effet le changement de la norme de comptage des cellules somatiques au 1<sup>er</sup> août 2012.

Outre l'augmentation de la production laitière, les résultats du fonds de publicité et promotion reflètent la première partie de la hausse de la contribution aux Producteurs laitiers du Canada (0,10 \$ par hectolitre au 1<sup>er</sup> août 2012), hausse financée au cours des 12 premiers mois à parts égales entre les producteurs et le solde cumulé du fonds.

Les recettes de ventes de lait du Fonds du pool s'élèvent à près de 2,343 milliards de dollars en 2012, une hausse de 30,7 millions de dollars par rapport à 2011 et attribuable à la progression du volume des ventes. Soulignons qu'à compter de février 2012, la Direction a intégré aux procédures relatives au paiement du lait le calcul de la prime qualité prévue aux conventions de mise en marché du lait et financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs. Une somme de 1,535 million de dollars a été versée aux producteurs s'étant qualifiés pour cette prime.

Finalement, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à soutenir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre, activité pour laquelle la Direction assure la coordination administrative.

## FINANCES ET ADMINISTRATION



**SUZANNE DESBIENS**, TECHNICIENNE EN FACTURATION BILLING TECHNICIAN, **ÉLAINE PELLERIN**, RESPONSABLE DE LA PAIE MILK PAYMENT COORDINATOR, **ANDRÉE GAUTHIER**, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, **DENIS GOYER**, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION DIRECTOR, FINANCE AND ADMINISTRATION, ET **GENEVIÈVE BORDELEAU**, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK

## FINANCE AND ADMINISTRATION

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also performs the financial transactions involved in preparing producer pay cheques, paying the organic milk premium and transportation costs and billing plants. Furthermore, the Department provides administrative support and financial advice to the Federation's officers concerning the organization's operations and developments in related issues.

Unlike in 2011, the results of the General Operating Fund show a deficiency of revenue over expenses of more than \$274,000. This deficit might have been even greater if it had not been for the increase of more than \$330,000 in levies under the Joint Plan due to exceptionally high shipments of milk, particularly in the fall of 2012.

Growth in dairy production resulted in an increase of more than \$55,000 in the contribution to the Union des producteurs agricoles (UPA) in 2012. The cost of investigations on unreported shipments, the expenses in connection with the Canadian Quality Milk (QCM) program, the cost of studies and the expenses for administrator meetings also helped widen the gap between the two years.

Moreover, as decided last year, milk quality improvement initiatives were covered by the General Operating Fund. The net cost to the Fund in 2012 was \$107,462, while the Milk Quality Programs Fund showed a deficiency of revenue over expenses of \$250,892 in 2011. This variation is mainly attributable to the substantial increase in quality deductions in 2012. On that note, it is important to mention that the somatic cell count standard changed on August 1, 2012.

## FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2012

### FINANCING OF OPERATIONS – 2012

	Janvier à juillet January to July	Août à décembre August to December
	\$/kg de ST <sup>1</sup> – \$/kg of TS <sup>1</sup>	
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02416	0,02532
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,01074	0,00958
<b>Total partiel</b> <i>Subtotal</i>	<b>0,03490</b>	<b>0,03490</b>
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,10020	0,10310
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080
<b>Total</b>	<b>0,13590</b>	<b>0,13880</b>
<small>1 Solides totaux Total solids</small>		



DIANE LEFEBVRE, COMMISSAIRE COMPTABLE, ACCOUNTING CLERK; MARTINE BÉDARD, TECHNICIENNE COMPTABLE, ACCOUNTING TECHNICIAN; NICOLE DUMAS, SECRÉTAIRE, SECRETARY; PATRICK VERSTRICHT, COORDONNATEUR DES FONDS, FUNDS COORDINATOR, ET CLAUDETTE LÉTOURNEAU, COMMISSAIRE COMPTABLE, ACCOUNTING CLERK

PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS – 2012  
PAYMENTS TO PRODUCERS – 2012

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price				Prime solides non gras – intraquota Within-quota solids non-fat premium			Prime qualité CMMML <sup>2</sup> Quality premium MMAs <sup>2</sup>
	Matière grasse	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup>	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup>	Volume
	Butterfat	Protein	Lactose and other solids	Value of reference hl <sup>1</sup>	Protein	Lactose and other solids	Value of reference hl <sup>1</sup>	Volume
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/hl
Janvier – January	9,8011	8,7897	1,7564	73,42	0,0374	0,0057	0,15	s.o. <sup>3</sup> – n.a. <sup>3</sup>
Février – February	9,8596	9,1461	1,8068	75,06	0,0401	0,0063	0,16	0,3844
Mars – March	9,6631	8,4567	1,6933	71,50	0,0427	0,0075	0,18	0,3480
Avril – April	9,4850	7,4205	1,5331	66,63	0,0444	0,0046	0,17	0,3213
Mai – May	9,5432	8,9146	1,7429	72,82	0,0592	0,0093	0,24	0,3397
Juin – June	9,5185	8,5508	1,6766	71,19	0,1021	0,0134	0,40	0,3808
Juillet – July	9,4563	8,5318	1,6655	70,84	0,2348	0,0375	0,97	0,4667
Août – August	9,4863	8,5832	1,6734	71,16	0,2411	0,0364	0,98	0,5315
Septembre – September	9,4545	8,8561	1,7505	72,35	0,0875	0,0125	0,35	0,5076
Octobre – October	9,4172	8,3449	1,7001	70,30	0,0390	0,0056	0,16	0,4905
Novembre – November	9,5664	8,8108	1,7693	72,72	0,0362	0,0063	0,15	0,4044
Décembre – December	9,6003	9,1171	1,8062	74,03	0,0123	0,0022	0,05	0,3598
<b>Prix moyen annuel 2012</b> <i>Average annual price 2012</i>	<b>9,5715</b>	<b>8,6274</b>	<b>1,7144</b>	<b>71,84</b>	<b>0,0647</b>	<b>0,0098</b>	<b>0,26</b>	<b>0,4005</b>
Prix moyen annuel 2011 <i>Average annual price 2011</i>	9,7386	8,8378	1,7458	73,29	0,0588	0,0086	0,24	s.o. <sup>3</sup> n.a. <sup>3</sup>

1 Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

*Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.*

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine/Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

2 Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte.

*Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.*

*Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached.*

*This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.*

3 Sans objet

*Not applicable*

In addition to the growth of dairy production, the results of the Advertising and Promotion Fund reflect the first part of the increase in the contribution to Dairy Farmers of Canada (\$0.10 per hectolitre on August 1, 2012), which was funded equally by producers and the accumulated balance of the fund during the first 12 months.

The Pool Fund statements show that milk sales totaled nearly \$2.343 billion in 2012, which is an increase of \$30.7 million over 2011 and can be attributed to the rise in sales volume. It should be noted that starting in February 2012, the Department integrated the quality premium set out in the milk marketing agreements, which is funded equally by processors and producers, into the milk pay preparation process. An amount of \$1.535 million was paid out to producers who qualified for this premium.

Finally, a word concerning the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates in private at the Annual General Meeting. This Fund is used to help with the cost of defending the economic interests of producers, especially those of the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. The Department coordinates the administrative aspects of this activity.

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente la Fédération sur de nombreux comités provinciaux et nationaux.

### COMMERCE INTERNATIONAL

L'impasse sur les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a persisté en 2012. Le texte des modalités qui est sur la table prévoit toujours des diminutions de tarifs et un accès supplémentaire au marché qui porteraient atteinte à la viabilité de la gestion de l'offre, avec un impact éventuel évalué à un milliard de dollars au Canada.

À l'échelle canadienne, les avancées quant au commerce international se sont faites principalement dans la négociation d'une entente bilatérale avec l'Union européenne (UE) qui devrait se terminer bientôt. Parmi les enjeux qui persistent, certains touchent au secteur laitier, soit la demande d'un accès supplémentaire de l'UE au marché canadien des produits laitiers, particulièrement des fromages, et la reconnaissance des indications géographiques protégées pour l'appellation des produits, ce qui limiterait l'utilisation de termes laitiers tels que «fêta» ou «parmesan» pour les produits canadiens. Le gouvernement canadien a indiqué que la défense de la gestion de l'offre dans le cadre de cette négociation demeurerait aussi ferme que sa position dans les négociations à l'OMC. Il a d'ailleurs réitéré cette position en novembre dernier lors du grand rassemblement organisé par GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre.

Concernant le Partenariat transpacifique, le Canada s'est officiellement joint aux négociations en octobre.

### ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le négociateur principal, coordonnateur des projets spéciaux et responsable du partenariat externe, pour ce qui est du suivi et de l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que pour la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

La formule d'indexation des prix du lait de consommation est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour le coût de production. Elle a donné un résultat de 0,89 %, en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2013. Pour ce qui est du lait de transformation, les prix de soutien de 2012 ont été augmentés de 0,9 % par la Commission canadienne du lait, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013.

### COMITÉ SUR LE QUOTA DES PRODUCTEURS DE P5

Les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) partagent maintenant leurs émissions de quota à l'échelle des producteurs. Le principe directeur de la Politique harmonisée de P5 sur le quota des producteurs est de gérer de manière collective les quotas des producteurs de façon à ce que les obligations et les privilèges associés à la possession d'un kilogramme de quota soient les mêmes pour tous les producteurs des provinces de P5.

Parmi les politiques qui n'avaient pas encore été touchées par l'harmonisation, le paiement mensuel aux producteurs a fait l'objet de réflexions en 2012. L'objectif est d'obtenir des prix mensuels plus similaires entre les provinces grâce à une harmonisation des programmes provinciaux actuels ainsi qu'à une convergence des pratiques administratives relatives au paiement du lait. Par ailleurs, des travaux ont été entamés concernant les marchés de niche, comme celui du lait biologique, dans le but d'arriver à une mise en commun des revenus.

## RECHERCHE ÉCONOMIQUE



CHANTAL FLEURY, CONSEILLÈRE EN AGRONOMIE, AGRONOMY ADVISOR, GENEVIÈVE RAINVILLE, DIRECTRICE DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE, DIRECTOR, ECONOMIC STUDIES, RICHARD LAMOUREUX, ÉCONOMISTE PRINCIPAL, CHIEF ECONOMIST ET LINE CÔTÉ, AGENTE DE RECHERCHE, RESEARCH OFFICER

## RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2012

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2012

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	302 877 729	10,21	556	9,06
02 – Côte-du-Sud	177 538 008	5,99	393	6,40
03 – Gaspésie-Les Îles	5 768 268	0,20	21	0,34
04 – Lanaudière	92 149 735	3,11	227	3,70
05 – Mauricie	118 983 195	4,01	275	4,48
06 – Outaouais-Laurentides	132 055 968	4,45	276	4,50
07 – Centre-du-Québec	411 951 950	13,89	742	12,09
08 – Abitibi-Témiscamingue	51 295 962	1,73	134	2,18
09 – Québec	457 242 808	15,42	972	15,84
10 – Beauce	266 490 709	8,99	579	9,43
11 – Bas-Saint-Laurent	204 134 855	6,88	486	7,92
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	151 643 469	5,11	344	5,60
13 – Saint-Hyacinthe	378 827 017	12,77	684	11,14
14 – Saint-Jean-Valleyfield	214 663 397	7,24	449	7,32
<b>Total</b>	<b>2 965 623 070</b>	<b>100,00</b>	<b>6 138</b>	<b>100,00</b>

Le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières de P5 a également fait l'objet de discussions. Certaines provinces ont de la difficulté à rendre disponible du quota aux nouveaux producteurs qui doivent acquérir une quantité de quotas au moins équivalente au prêt de 12 kilogrammes de MG accordés dans le cadre du programme.

### DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en novembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation. La RMAAQ a entamé une consultation auprès de l'industrie sur la pertinence de régler les prix de détail du lait de consommation en 2012. Ces travaux vont se poursuivre en 2013.

### ENVIRONNEMENT

La Direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité environnement de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques environnementales touchant le secteur laitier.

En 2012, la Direction a effectué le suivi du projet d'analyse du cycle de vie de la production laitière qui était en cours de réalisation au niveau national. Ce projet, dont les résultats sont présentés dans le rapport annuel, vise à évaluer les impacts potentiels de la production laitière dans les domaines environnemental et socioéconomique pendant l'ensemble de son cycle de vie. Ces travaux permettront de comparer les produits laitiers canadiens aux produits importés ou substitués et de défendre notre modèle dans le domaine environnemental et socioéconomique en se basant sur une méthodologie scientifiquement reconnue et crédible. Les

conclusions de ces travaux serviront de base stratégique pour établir un plan d'action en développement durable ciblant les points chauds identifiés et permettront de faire valoir les retombées positives du secteur laitier.

### SANTÉ ANIMALE ET TRAÇABILITÉ

En 2012, la Direction a maintenu sa participation au comité sur la gestion du programme de prévention et de contrôle de la paratuberculose au Québec. Depuis son lancement en 2007, plus de 1 300 producteurs de lait ont participé à ce programme.

La Direction continue de se joindre à divers comités qui travaillent sur la traçabilité des bovins laitiers, dont celui sur la révision de la boucle et celui sur le transport des animaux. La Direction siège également au comité Santé Valacta, au comité responsable du développement des normes nationales de biosécurité à la ferme et fait partie du groupe de travail Bovins laitiers, découlant de l'application de la Stratégie québécoise en santé et bien-être des animaux.

### RECHERCHE

La Fédération poursuit son implication en recherche et développement par l'intermédiaire de la Direction, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Les travaux pour développer une chaire de recherche sur la longévité des bovins laitiers se sont poursuivis avec Novalait. L'orientation prioritaire de la chaire sera le confort et la qualité de l'environnement des vaches et des sujets de remplacement, en tenant compte des systèmes de production et des pratiques d'élevage du Québec.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés et la recherche économique. De plus, le personnel de la Direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

## ECONOMIC STUDIES

The Economic Studies Department advises the Federation's officers on policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare helpful documents to guide the organization's various bodies and strategies. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

### INTERNATIONAL TRADE

The stalemate of the World Trade Organization (WTO) negotiations continued in 2012. The modalities text on the table still provides for tariff reductions and additional market access, which are conditions that would make supply management systems unviable and have a potential impact estimated at \$1 billion in Canada.

On the Canadian scene, progress in international trade was mainly achieved in the bilateral trade negotiations with the European Union (EU), which should end soon. Some of the on-going issues concern the dairy sector, such as the EU's demand for greater access to Canada's dairy market, particularly the cheese market, and for recognition of protected geographical references in product labelling, which would limit the use of terms such as "feta" and "parmesan" on Canadian products. The Canadian government has indicated that it will defend supply management as vigorously in these negotiations as it did in the WTO negotiations. In fact, it repeated this position in November 2012 at the large rally organized by the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management.

As for the Trans-Pacific Partnership, Canada officially joined the negotiations in October.

### POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Chief Negotiator, Special Projects Coordinator and External Partnerships Manager on monitoring and advancing the pooling agreements and management of the National Milk Marketing Plan.

The indexing formula for the price of fluid milk is based on two indices: 50% for the Consumer Price Index and 50% for the Cost of Production Index. It indicated a 0.89% increase, effective February 1, 2013. As for industrial milk, the Canadian Dairy Commission increased the 2012 support price by 0.9%, effective April 1, 2013.

### P5 QUOTA COMMITTEE

The signatory provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) now share their quota allocations with producers across the pool. The key principle of the P5 Harmonized Quota Policy is to manage producer quotas collectively so that the obligations and privileges associated with the possession of a kilogram of quota are the same for all producers of the P5 provinces.

Of the policies that have not yet been harmonized, monthly producer payments were under consideration in 2012. The objective is to obtain more similar monthly prices between provinces through the harmonization of current provincial programs and the convergence of administrative practices in milk payments. Furthermore, work began on niche markets, such as the organic milk market, in an effort to successfully pool revenues.

The P5 Dairy Farm Startup Assistance Program was also a topic of discussion. Some provinces had problems making quota available to new producers who must acquire a quantity of quota that is at least equal to the loan of 12 kilograms of BF granted under the program.

### PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares the various monthly statistics and analyses that are required to monitor the Federation's policies and activities, in particular regarding changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in negotiations over marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in November in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) on the review of the retail price of fluid milk. The RMAAQ initiated an industry-wide consultation on the relevance of regulating retail fluid prices in 2012. This work will continue in 2013.

### ENVIRONMENT

The Department provides support to and oversees the operation of the Federation's Environment Committee, which advises the Board of Directors on the various environmental policies affecting the dairy sector.

In 2012, the Department followed up on the feasibility study of the dairy production life cycle that was being conducted across Canada. This study, whose results are presented in the Annual Report, is designed to assess the potential environmental and socioeconomic impacts of dairy production during its entire life cycle. This information will allow comparisons between Canadian dairy products and imported or substitute products and defend the environmental and socioeconomic impacts of our farming model based on a credible and scientifically recognized methodology. The conclusions of this study will be used as a strategic base to establish a sustainable development action plan targeting the critical areas identified and provide an opportunity to publicize the positive impacts of the dairy industry.

### ANIMAL HEALTH AND TRACEABILITY

In 2012, the Department continued to participate in the committee on management of the paratuberculosis prevention and monitoring program in Quebec. Since it was created in 2007, over 1,300 milk producers have participated in this program.

Representatives of the Department continue to sit on various committees that work on the traceability of dairy cattle, including the Ear Tag Review Committee and the Animal Transportation Committee. The Department also has representatives sitting on the Valacta Health Committee, the committee responsible for developing national on-farm bio-security standards and the Dairy Cattle work group, which was set up under the Stratégie québécoise en santé et bien-être des animaux.

### RESEARCH

The Federation's continued involvement in research and development is the responsibility of the Department, which it assumes through its membership in the Board of Directors of Novalait inc. and its various project management committees.

Work continued with Novalait on developing a Research Chair on the longevity of dairy cattle. The Chair's priority direction will be the comfort of cows and replacement animals and the quality of their environment, in consideration of the production systems and raising practices in Quebec.

All members of the Department contribute regularly to the *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends and economic research. The Department's staff members also meet occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

### MAGAZINE ET BULLETINS D'INFORMATION

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction sur le plan de la communication avec les producteurs. La Direction est aussi associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Par ailleurs, la Direction assume la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. Elle produit également une brochure qui fait valoir les bénéfices de la mise en marché collective et de la gestion de l'offre pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. Afin de tenir les administrateurs, le personnel, les membres des conseils

d'administration des syndicats régionaux, les délégués des producteurs ainsi que le personnel des organismes apparentés au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération, la Direction publie une lettre hebdomadaire : *LAITB'DO*. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise du site extranet qui est réservé aux producteurs de lait québécois.

### RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique concernant ces enjeux et s'occupe, s'il y a lieu, de la gestion de crise.

### PROMOTION DE LA PROFESSION

La Direction contribue activement à la promotion de la profession. En janvier, la Fédération a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal.

En 2012, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a souligné le 10<sup>e</sup> anniversaire de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. En plus des activités sur les fermes, pour lesquelles la Direction a produit du matériel à l'intention des fermes laitières, une grande fête agricole, organisée par les fédérations spécialisées et l'UPA, a eu lieu au parc Jean-Drapeau de l'île Sainte-Hélène, à Montréal. La Fédération y a tenu un kiosque et, en collaboration avec la ferme Comestar, animé un enclos de démonstration de traite avec trois vaches laitières de races différentes. Une équipe de 12 producteurs ambassadeurs, d'employés

# COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE



de la Direction et de deux diététistes des Producteurs laitiers du Canada a animé le kiosque et répondu aux questions de nombreux visiteurs. Pour l'occasion, la Direction a produit de nouveaux outils de communication, dont quatre pintes de lait géantes avec de l'information vulgarisée sur différents aspects de la production et de la mise en marché du lait ainsi qu'une exposition de photos sur la vie et le travail sur une ferme laitière.

En septembre, la Fédération a participé au Congrès mondial des agronomes, qui s'est tenu à Québec, à titre de commanditaire or. Pour l'occasion, une brochure valorisant la production laitière et notre modèle de mise en marché, traduite en anglais et en espagnol, a été remise aux quelque 800 congressistes.

Enfin, la Direction est appelée à préparer des conférences et allocutions, pour les représentants de la Fédération, sur différents dossiers et enjeux de même qu'à rencontrer de nombreux groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de la Fédération et le modèle de mise en marché des producteurs de lait.

### COORDINATION DES COMMUNICATIONS GO5

Le dossier des négociations commerciales a continué de mobiliser la Direction. La Fédération a poursuivi son mandat de coordination des activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre avec ses partenaires – l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre. Depuis 2003, GO5 déploie beaucoup d'efforts afin de s'assurer d'un résultat positif pour les producteurs sous gestion de l'offre à l'issue des négociations commerciales. Ce sont les négociations de libre-échange Canada-Union européenne et celles du Partenariat transpacifique qui ont retenu l'attention en 2012. Les actions ont été concentrées à nouveau sur la scène québécoise et canadienne. La Direction a mis à jour le site Internet de la Coalition, [www.go5quebec.ca](http://www.go5quebec.ca), et produit du nouveau matériel de promotion et de vulgarisation de la gestion de l'offre en vue d'une campagne de renouvellement et de recrutement d'appuis qui débutera en 2013. Elle a également organisé, conjointement avec l'UPA, la Fédération de la relève agricole et l'Université Laval, l'événement 100 % RELÈVE – colloque, cocktail et concert –, tenu le 4 octobre aux pavillons Desjardins et Paul-Comtois de l'Université. Finalement, la Direction a mis sur pied un grand rassemblement GO5 qui a réuni quelque 400 producteurs et leurs partenaires au centre-ville de Montréal le 11 novembre. Cette rencontre visait à réitérer l'importance de préserver l'intégralité de la gestion de l'offre quelques semaines avant la rencontre ministérielle de Bruxelles des négociations Canada-Union européenne. La Direction a aussi été appelée à rédiger des répliques à des opinions négatives sur notre modèle de mise en marché. Ces répliques, pour la plupart, ont été publiées.

### INTERNET

La Direction est responsable de la mise à jour du site de la Fédération, [www.lait.org](http://www.lait.org), et des réponses aux demandes d'information des internautes.

Elle assure aussi la mise à jour de l'extranet, l'ajout de contenu et la communication avec les producteurs qui fréquentent ce site. En 2012, en collaboration avec la Direction technologie et information de gestion, un sondage a été réalisé auprès des utilisateurs de l'extranet afin de mieux connaître leurs besoins et de recueillir des suggestions d'amélioration.

### FORMATION ET VIE SYNDICALE

La Direction a poursuivi sa collaboration avec la Direction générale dans l'encadrement et l'animation de la démarche de réflexion et de consultation sur la structure et le fonctionnement de la Fédération. À cet effet, elle a activement participé à l'organisation et au suivi des travaux du comité sur l'organisation des ressources régionales.

Par ailleurs, sur le plan de la formation, une session destinée aux nouveaux administrateurs des syndicats régionaux s'est tenue en décembre. De plus, la Direction s'est assurée de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers en lien avec leur fonction.

Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération.

## COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it works closely with the other departments and with elected officials by supporting and advising them in these areas.

### MAGAZINE AND NEWSLETTERS

One of the main tasks of the Department in its communications with producers is to produce the *Le producteur de lait québécois* magazine. In May, the Department also teams up with Valacta to publish its annual production report as a special issue of the magazine. In addition, the Department prepares the Federation's Annual Report, in cooperation with other departments. It also produces a corporate booklet that explains the benefits of collective marketing and supply management for producers, their partners and society as a whole. The Department publishes a weekly newsletter entitled *LAITBDO* to inform Federation administrators and staff, regional syndicate board members, producer delegates and the staff of related organizations of developments in issues of interest to the Federation. It is available to all producers on the extranet site reserved for Quebec milk producers.

### MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include answering requests from journalists, preparing press releases and organizing media events, as needed. Department staff also belong to a national management group on dairy production and dairy product issues. This group monitors the media coverage of these issues and handles crisis management, where necessary.

### PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department actively contributes to promoting the profession. In January, the Federation was a major sponsor of the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

In 2012, the Union des producteurs agricoles (UPA) celebrated the 10th anniversary of the Open House Day on Quebec farms. In addition to the activities on farms, for which the Department produced material about dairy production, a large agribition was held by the specialized federations and the UPA in Jean-Drapeau Park on St. Helen's Island in Montreal. At this event, the Federation had a stand and demonstrated the milking process in a pen with three different breeds of dairy cows, in cooperation with Comestar farm. A team of 12 producer ambassadors, Department employees and two dietitians from Dairy Farmers of Canada manned the stand and answered the questions of the many visitors. The Department produced new communication tools for this event, including four giant pints of milk with general information about various aspects of producing and selling milk, as well as a photo exhibit of life and work on a dairy farm.

In September, the Federation was a gold sponsor of the World Congress of Agronomists and Agrologists in Quebec City. A pamphlet promoting dairy production and our marketing model was translated into English and Spanish for this event and distributed to the some 800 people in attendance.

Finally, the Department is called on to prepare presentations and speeches on various topics and issues for the Federation's representatives and to meet with many visitors to explain the Federation's work and the milk producers' marketing model.

### COORDINATION OF G05 COMMUNICATIONS

Once again, the issue of trade negotiations took up a great deal of the Department's time. The Federation continued to coordinate the communication activities of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, with its partners - the UPA and the other supply management groups. Since 2003, G05 has deployed substantial efforts to ensure a positive outcome for producers in the supply management system at the end of the trade negotiations. The Department paid close attention to the Canada-European Union (EU) free-trade negotiations and the Trans-Pacific Partnership negotiations in 2012. Once again, activities were focused on Quebec and Canada. The Department updated the Coalition's Web site,

[www.go5quebec.ca](http://www.go5quebec.ca), and produced new promotional and informative materials about supply management in view of a campaign to renew and recruit support that will begin in 2013. It also organized the 100% RELÈVE event jointly with the UPA, the Fédération de la relève agricole and Université Laval, which included a symposium, cocktail reception and concert on October 4 at the University's Desjardins and Paul-Comtois pavilions. Finally, the Department assembled a large group of some 400 producers and their partners for a G05 rally in downtown Montreal on November 11. This activity was meant to reiterate the importance of keeping the supply management system fully intact in the weeks leading up to the ministerial meeting in Brussels for the Canada-EU negotiations. The Department was also tasked with writing rebuttals to negative opinions on our marketing model. Most of these rebuttals were published.

### INTERNET

The Department is responsible for updating the Federation's Web site, [www.lait.org](http://www.lait.org), and answering information requests from site visitors.

It also updates the extranet, adds content and communicates with producers who use this site. In 2012, in cooperation with the Technology and Management Information Department, a survey was conducted with extranet users in order to get a better idea of their needs and gather suggestions for improving it.

### TRAINING AND UNION SUPPORT

The Department continued to work with the Federation's General Management on supporting and facilitating the reflection and consultation process on the Federation's structure and operations. For that purpose, it actively participated in organizing and following up the work of the Committee on Organization of Regional Resources.

Furthermore, a training session for new administrators of regional syndicates was held in December. In addition, the Department updated the materials used in the regions to train new producers on the milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

Finally, the Department works closely with the General Management on preparing the Federation's General Meetings.

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

## LAIT

En 2012, les opérations de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien de boire du lait chez les gens de tous les groupes d'âge, autant pour le plaisir que pour le réconfort que cela procure. Pour être encore plus près du consommateur, la Fédération a mis l'accent sur le slogan «Le lait, source naturelle de réconfort» en développant des histoires qui le traduisent bien.

### Télévision francophone et anglophone

La télévision est demeurée le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population des 18-49 ans. En janvier et février, les téléspectateurs ont eu le plaisir de visionner un message de 60 secondes

sur la trame sonore de la chanson *Le temps est bon*. Ce message illustre avec poésie que le lait fait partie intégrante de nos vies : du début à la fin, du matin au soir et quelles que soient les saisons, nous pouvons toujours compter sur sa réconfortante présence.

En septembre, octobre et novembre, deux messages de 60 secondes et deux déclinaisons de 30 secondes ont démontré deux visions différentes et complémentaires du réconfort : celle d'enfants et celle de parents. Une fois de plus, la chanson québécoise s'expose. Pour l'occasion, le Lait a acquis les droits de la chanson *J'ai souvenir encore*, écrite par Claude Dubois, et *Quand le soleil dit bonjour aux montagnes*, interprétée par Paul Piché et Isabelle Cyr et tirée de l'album *Les duos improbables*. Pour le message anglophone, une version de *When the sun* a été spécialement enregistrée par Betty Bonifassi et Brad Barr, des Barr Brothers.

### Affichage et Internet

En octobre, le volet affichage, qui était composé de scènes réconfortantes, comportait cinq différents panneaux extérieurs et des affiches lumineuses disposées dans le métro de Montréal.

En 2012, le site **lelait.com** a accueilli les internautes dans un univers aux couleurs de la campagne publicitaire du Lait et leur offrait la possibilité de participer à un concours en ligne en créant et en partageant leur propre affiche du réconfort. Le site Internet du Lait a reçu un total de 113 513 visites.

Le portail **lafamilledulait.com** regroupe sous un même toit toutes les marques laitières afin de démontrer au grand public la portée du lait au Québec, sous toutes ses formes. Il a reçu un total de 179 050 visites.

La Fédération a également fait la promotion des produits laitiers biologiques en 2012. Dans le portail, la section *Bio* présente une description des différents produits laitiers biologiques offerts sur le marché. De plus, au printemps et à l'automne, une annonce a été publiée dans plusieurs quotidiens du Québec et une présence numérique a été assurée sur plusieurs sites Internet.

# MARKETING



MARIE-FÉE PROULX, TECHNICIENNE EN MARKETING MARKETING TECHNICIAN, NICOLE DUBÉ, DIRECTRICE DU MARKETING MARKETING DIRECTOR, MICHEL FORTIER, AGENT DE MARKETING MARKETING OFFICER, ET AMÉLIE GRAVEL, AGENTE DE MARKETING MARKETING OFFICER

## Campagnes promotionnelles

### Enfants

La Fédération a commandité la Place de la famille Le Lait lors du Festival western de Saint-Tite, le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue ainsi que la Tournée Le Lait et Québec en forme lors du Grand défi Pierre Lavoie.

### Adolescents

Le Lait a assuré sa présence auprès des jeunes, tant à l'école que dans des activités sportives et culturelles, grâce à 69 appareils Dépanne-lait, 8 miniréfrigérateurs et 97 machines distributrices – un projet commun avec Natrel. La Fédération a également commandité la Classique de basketball Le Lait ainsi que le Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay.

### Adultes

La clientèle adulte a été rejointe lors d'événements familiaux tels que la Féria du vélo de Montréal, Montréal en lumière, le Festival d'été international de Québec, l'Expo de Saint-Hyacinthe, le Festival Juste pour rire de Montréal et l'International de montgolffières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le calendrier du Lait 2013 a été imprimé à plus de 475 000 exemplaires et distribué partout au Québec. Le thème de 2013 était : « Saveurs d'ailleurs, produits laitiers d'ici ». Pour le lancement, une escouade aux couleurs du Lait a distribué 30 000 calendriers à la sortie de plusieurs bouches de métro à Montréal. Le calendrier a aussi été encarté dans les magazines *7 Jours*, *Le Lundi*, *Les idées de ma maison*, *Chez soi*, *MOI&cie*, *Clin d'œil* et *Signé M*, en plus d'avoir été diffusé en version électronique sur le site [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com). Finalement, 157 000 exemplaires ont été insérés dans le Sac Plus et distribués dans plusieurs foyers de Montréal. Une campagne promotionnelle, axée sur les recettes du calendrier, a également été diffusée sur les ondes de TVA en octobre et en novembre.

## LAIT AU CHOCOLAT

### Télévision et Internet

Du 17 septembre à la mi-novembre, le nouveau message télévisuel de 30 secondes, sous le thème « Avant/Après », a mis en scène des athlètes au moment de leur préparation, puis de leur récupération. Ce message était empreint d'une énergie intense.

Cinq athlètes du Québec (Joëlle Numainville, cyclisme; Laura Chénard, soccer; Marc-Antoine Carrier, hockey; Mickaël Kingsbury, ski acrobatique; et François-Louis Tremblay, patinage de vitesse) ont pris part à cette offensive. Le public a pu faire leur connaissance sur le site [laitauchocolat.com](http://laitauchocolat.com) et découvrir en quoi consiste leur préparation avant l'entraînement et leur récupération après l'entraînement, en plus d'y visionner des capsules vidéo mettant ces athlètes en vedette, lesquelles ont aussi été diffusées sur les ondes de RDS en octobre.

De plus, la page [facebook.com/laitauchocolat](https://www.facebook.com/laitauchocolat) a été mise à contribution en présentant des trucs et des conseils de spécialistes de l'entraînement ou de la nutrition. À la fin de l'année, la page Facebook comptait 60 000 admirateurs alors que le site Internet avait reçu 97 005 visiteurs.

### Adolescents

Le Lait au chocolat a été le commanditaire principal de la Fédération de soccer du Québec en offrant, notamment, 56 998 contenants de lait au chocolat. Pour les passionnés de sports d'hiver, le Lait au chocolat a commandité plus de 100 tournois de hockey (Atome à Midget) ainsi que le Snowboard Jamboree et Sprint Québec.

### Adultes

La Fédération a fait la promotion du lait au chocolat en tant que boisson de récupération idéale après un exercice physique intense en assurant sa présence dans 72 centres Énergie Cardio et en s'associant de nouveau au Centre d'excellence Sports Rousseau à Boisbriand. Cette entente a donné une grande visibilité pour le logo Lait au chocolat qui se retrouve sur une bande de patinoire, sur la surface de la glace, sur les contremarches dans les gradins et sur l'habillage complet de la surfaceuse. En plus, quatre miniréfrigérateurs y ont été installés pour la vente de lait au chocolat.

## CRÈME

La Crème a concocté une nouvelle campagne publicitaire en s'appuyant sur la capacité de ce produit à rehausser le goût des aliments et à faire d'un plat ordinaire un mets extraordinaire.

### Télévision et Internet

Du 21 mai à la fin juin, les chefs Antoine Sicotte, Jean Soulard et Patrice Demers sont devenus comédiens le temps de trois messages télévisuels amusants et conviviaux, à l'image de la présence qu'ils occupent dans la vie culinaire des Québécois. Les publicités ont été rediffusées du 15 octobre au 26 novembre.

Le site [metsdelacreme.com](http://metsdelacreme.com) s'est refait une beauté et a incité les internautes à explorer de nouvelles possibilités en matière de gastronomie. Quarante recettes inédites, disponibles en vidéo, ont été proposées aux gourmets de tout acabit grâce à la collaboration d'une dizaine de chefs du Québec. En 2012, le site Internet de la Crème a généré un achalandage total de 235 500 visites et plus de 12 735 internautes ont téléchargé l'application iPad.

## FROMAGE

Les campagnes publicitaires multimédias pour les fromages d'ici ont mis en évidence la grande variété de fromages québécois tout en préconisant leur utilisation dans les plats de tous les jours. Ces campagnes massives, autant en milieu francophone qu'anglophone, illustraient avec humour le lien étroit qui unit les fromages d'ici et les Québécois qui les consomment.

### Télévision

Du 4 mars à la fin d'avril, les Fromages d'ici ont lancé une campagne d'envergure qui soulignait le nombre impressionnant de fromages québécois, plus de 300, sur le site [fromagesdici.com](http://fromagesdici.com). Trois nouveaux messages télévisuels de 30 secondes ont mis de l'avant Benoît, un homme qui croit connaître tout sur tout, même sur les fromages. Deux nouveaux messages avec Benoît ont été diffusés à l'automne, un pour la période des fêtes et un autre pour les vœux du Nouvel An.

### Affichage et Internet

Toujours dans l'optique de faire connaître la grande quantité de fromages d'ici, une campagne d'affichage d'envergure a été déployée au printemps et à l'automne. La stratégie reposait sur une approche typographique qui met de l'avant nos 300 fromages d'ici et une sélection d'emplacements, tous avec des formats dominants, qui permettaient de vraiment promouvoir la grande variété de fromages.

La facture graphique du site [fromagesdici.com](http://fromagesdici.com) a été complètement repensée en misant sur la simplicité et l'authenticité tout en gardant l'information axée sur la grande variété des fromages d'ici. Le nouveau visuel présente simplement le bonheur de partager avec parents et amis de bons moments autour d'une bonne table et de bons fromages d'ici. Le site présente plus de 300 fromages, 300 recettes reliées aux

pastilles de goût de la Société des alcools du Québec (SAQ) ainsi que de nombreux trucs et conseils. La personnalisation du site se fait aussi par différents blogueurs d'influence qui acceptent de partager leurs connaissances sur les fromages d'ici avec les internautes.

La page [facebook.com/petitsplaisirdici](http://facebook.com/petitsplaisirdici) a déjà près de 54 000 admirateurs et s'avère un lieu de partage pour tous les gens qui aiment la bouffe et qui ont le goût de partager leurs expériences, leurs découvertes, leurs coups de cœur ou de simples conseils pour maximiser les saveurs. Afin de plaire aux internautes, quatre concours ont été organisés sur le site des Fromages d'ici et sur Facebook. De merveilleux prix étaient offerts aux gagnants, tels un séjour dans une auberge, une détente dans un spa et des accessoires de cuisine. En 2012, le site a attiré un total de 604 927 visiteurs, dont 45 579 sur la version anglophone du site.

### Partenariat exclusif

En septembre 2012, la Fédération a reconduit le partenariat avec *Le Québec, une histoire de famille*. Les capsules de deux minutes ont été présentées chaque semaine sur le réseau TVA. Pour les Fromages d'ici, partenaire privilégié de ce projet, la visibilité s'est échelonnée sur 39 semaines, avec une intégration sur les différentes plateformes du réseau, soit la télévision, Internet, les quotidiens et les magazines.

Bien que l'histoire des fromages d'ici soit encore jeune, la fierté de nos origines, des gens de chez nous et de leurs talents est le point d'ancrage de cette association. Puisqu'au cours de l'année, 39 familles ont été présentées, la Fédération a également décidé de faire connaître ses familles de fromages. Au total, 20 exécutions de 15 secondes chacune, sous le thème « Plein de familles d'ici. Plein de fromages d'ici. », visent à mieux faire connaître les différents noms de fromages aux Québécois grâce à une approche originale et en harmonie avec les capsules.

### BEURRE

#### Affichage et imprimé

En 2012, la stratégie média a misé sur l'affichage pour associer l'arrivage des légumes québécois au beurre. La campagne d'affichage s'est exprimée en quatre exécutions colorées mettant en vedette l'asperge, les pois sucrés, les carottes et le maïs qui, au contact du beurre, se voient magnifiés. Le visuel a été déployé durant l'été et dans les principaux marchés du Québec.

À l'approche de Noël, une période axée sur les plaisirs de la table et de recevoir, le Beurre a réitéré qu'il est un ingrédient incontournable pour cuisiner les classiques des Fêtes. Plusieurs annonces avec des recettes mettant en valeur le beurre ont été publiées dans les cahiers gourmands de magazines et journaux.

Un nouveau microsite [beurre.com](http://beurre.com) a été lancé en juin 2012. Il en a mis plein la vue aux amateurs de bonne bouffe et aux *foodies*, que ce soit pour les recettes mettant le beurre en vedette ou encore pour le guide des bonnes adresses où déguster d'appétissants mets préparés avec du beurre (boulangeries, pâtisseries, restaurants, etc.). Le site présente également des conseils pratiques sur la conservation du beurre et de l'information sur son histoire, sa fabrication, comment bien le servir, les types de beurres et bien plus. En sept mois d'opération, le site a attiré un total de 6 253 visiteurs.

Une publication spéciale *Du beurre et des idées* a été produite pour rendre hommage à ce produit béni des dieux. Plein d'idées créatives, le livret propose dix recettes exclusives de chefs, des articles et des rubriques informatives sur le beurre. Les recettes sont disponibles sur le site [beurre.com](http://beurre.com).

### TAUX DE VARIATION DES VENTES DE PRODUITS LAITIERS POUR 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 15 DÉCEMBRE 2012<sup>1</sup>

PERCENTAGE CHANGE IN MILK PRODUCT SALES FOR THE 52-WEEK PERIOD ENDING DECEMBER 15, 2012<sup>1</sup>

Produits laitiers Milk Products	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé <sup>2</sup> <i>White and flavoured milk<sup>2</sup></i>	0,3	-1,4
Crème <sup>2</sup> <i>Cream<sup>2</sup></i>	4,5	3,5
Yogourt <i>Yogurt</i>	1,8	3,3
Crème glacée <i>Ice cream</i>	1,2	-3,6
Fromage <i>Cheese</i>	1,4	0,6
Beurre <i>Butter</i>	0,7	2,2

1 Données fournies par la Société Nielsen.  
Data provided by the Nielsen Company.

2 La Société Nielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs).  
*The Nielsen Company surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% in grocery stores, 8% in drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% in grocery stores, 8% in drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores).*

### LE MAGASIN NOMADE LAIT À LA BOUCHE, ENCORE UN PROJET NOVATEUR, RASSEMBLEUR ET INDISPENSABLE POUR LA PROMOTION DES PRODUITS LAITIERS

Le magasin nomade Lait à la bouche, d'une superficie d'environ 400 pieds carrés, offre des produits laitiers innovateurs fabriqués avec du lait 100 % canadien, qui vont du lait de spécialité aux crèmes, en passant par les fromages artisanaux, les yogourts et les crèmes glacées. Comme son nom l'indique, ce magasin futuriste se déplace régulièrement pour aller à la rencontre des consommateurs. En 2012, il a effectué une tournée dans 8 endroits différents, pendant 46 jours au total.

Il a connu un achalandage de près d'un demi-million de personnes, dont la plupart ont consulté le personnel du magasin pour avoir de l'information sur la nutrition et sur l'étiquetage des produits laitiers. De plus, elles ont profité de l'occasion pour déguster les produits ou pour les acheter.

## MARKETING

The Marketing Department is responsible for all advertising and promotional activities covering all products in the dairy family across Quebec. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada (DFC).

### MILK

In 2012, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and encourage people of all ages to drink milk every day, both for their enjoyment and the comfort it provides. To develop an even closer relationship with consumers, the Federation highlighted the French slogan "Le lait, source naturelle de réconfort" and the English slogan "Milk, Natural Source of Comfort" by using short stories that conveyed the comforting nature of milk.

### French and English television

Television remained the most effective medium for reaching the key 18-49 age segment of the population. In January and February, television viewers had the pleasure of watching a 60-second commercial with the song *Le temps est bon* as its soundtrack. This message poetically illustrates that milk is an integral part of our lives: from beginning to end, morning to night, in every season, we can always count on its comforting presence.

In September, October and November, two 60-second messages and two 30-second spinoffs showed two different, complementary views of the comfort it provides: the children's view and the parents' view. Once again, a Quebec song was featured. For these advertisements, Le Lait acquired the rights to the song *J'ai souvenir encore*, written by Claude Dubois, and *Quand le soleil dit bonjour aux montagnes*, performed by Paul Piché and Isabelle Cyr from the album *Les duos improbables*. A version of *When the Sun* was specially recorded by Betty Bonifassi and Brad Barr of the Barr Brothers for the English version.

### Posters and Internet

In October, poster advertisements depicting comforting scenes were displayed on five different outdoor panels and backlit platform displays in Montreal's subway system.

In 2012, the [lelait.com](http://lelait.com) Web site welcomed its visitors to a world awash in the colours of Le Lait's advertising campaign and offered them a chance to enter an on-line contest by creating and sharing their own comforting poster. Le Lait's Web site received a total of 113,513 hits.

The [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com) Web site is home to all dairy brands and shows the public the range of milk products in Quebec, in all of their forms. It received a total of 179,050 hits.

The Federation also promoted organic dairy products in 2012. The *Bio* section of this site presents a description of the various organic dairy products offered on the market. In addition, an advertisement was published in the spring and fall in several Quebec dailies and a digital version was posted on several Web sites.

### Promotional Campaigns

#### Children

The Federation sponsored the Place de la famille Le Lait portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Film Festival and the Le Lait et Québec en forme tour during the Grand Défi Pierre Lavoie.

#### Teenagers

Le Lait reached young people both at school and in sports and cultural activities through 69 "Dépanne-lait" units, 8 mini-refrigerators and 97 vending machines – a joint project with Natrel. The Federation also sponsored the Classique de basketball Le Lait, as well as the Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay (part of the Saguenay International Short Film Festival).

#### Adults

Adult clientele were reached at family events such as the Montreal Bike Fest, the Montreal Highlights Festival, the Festival d'été international de Québec, the Expo de Saint-Hyacinthe, the Just For Laughs Festival in Montreal and the International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

The 2013 milk calendar was printed in more than 475,000 copies and distributed throughout Quebec. The 2013 theme was "Saveurs d'ailleurs, produits laitiers d'ici." For the launch, a squad wearing Le Lait colours distributed 30,000 calendars at the exits of several Montreal subway stations. The calendar was inserted in the magazines *7 Jours*, *Le Lundi*, *Les idées de ma maison*, *Chez soi*, *MOÏ&cie*, *Clin d'œil* and *Signé M* and distributed in an electronic version on the [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com) site. Finally, 157,000 copies were inserted in Sac Plus and distributed to many homes in Montreal. An advertising campaign based on the recipes in the calendar was also broadcast on TVA in October and November.

### CHOCOLATE MILK

#### Television and Internet

From September 17 to mid-November, the new 30-second television commercial with a "before/after" theme featured athletes preparing for their sport and then recovering. This commercial was full of energy.

Five Quebec athletes (Joëlle Numainville, cycling; Laura Chénard, soccer; Marc-Antoine Carrier, hockey; Mickaël Kingsbury, freestyle skiing; and François-Louis Tremblay, speed skating) participated in this campaign. The public could explore the [laitauchocolat.com](http://laitauchocolat.com) site and find out how these athletes prepare before training and recover after training, as well as watch short videos featuring these athletes, which were also broadcast on RDS in October.

Furthermore, the [facebook.com/laitauchocolat](http://facebook.com/laitauchocolat) page was used to present tips and advice from training and nutrition experts. At the end of the year, there were 60,000 Facebook users who "liked" this Facebook page, while the Web site had 97,005 hits.

#### Teenagers

Le Lait au chocolat was the main sponsor of the Fédération de soccer du Québec and more specifically, provided it with 56,998 containers of chocolate milk. For winter sports enthusiasts, Lait au chocolat also sponsored over 100 hockey tournaments (Atom to Midget categories) in addition to the Snowboard Jamboree and Sprint Québec.

#### Adults

The Federation promoted chocolate milk as an ideal drink for recovering after intense exercise by being present in 72 Énergie Cardio centres and partnering again with the Centre d'excellence Sports Rousseau in Boisbriand. This agreement gave a great deal of visibility to the Lait au chocolat logo, which appeared on the rink boards, the ice surface, the bleacher stair risers, and the entire cladding of the ice resurfer. In addition, four mini-refrigerators were installed to sell chocolate milk.

### CREAM

A new cream advertising campaign was launched, based on this product's ability to enhance the taste of foods and make an ordinary dish extraordinary.

#### Television and Internet

From May 21 to the end of June, chefs Antoine Sicotte, Jean Soulard and Patrice Demers acted in three funny and entertaining television commercials portraying their presence in the culinary life of Quebecers. The commercials were aired again from October 15 to November 26.

The [metsdelacreme.com](http://metsdelacreme.com) Web site was given a makeover and encouraged its visitors to explore new culinary possibilities. Forty new recipes, available on video, were proposed to gourmets of all types, thanks to the assistance of some ten Quebec chefs. In 2012, this Web site generated 235,500 hits and more than 12,735 downloads of the iPad application.

### CHEESE

Multimedia advertising campaigns for our cheeses featured Quebec's many cheeses and promoted their use in everyday dishes. These mass market campaigns in both French and English-language media humorously depicted the close ties between Quebec cheeses and the Quebecers who enjoy them.

### Television

Fromages d'ici ran an extensive campaign highlighting Quebec's impressive number of cheeses, which total more than 300, from March 4 to the end of April on the **fromagesdici.com** Web site. Three new 30-second television commercials featured Benoit, an expert on everything, even cheese. Two new commercials with Benoit were aired in the fall, one for the Holiday Season and another to share New Year's greetings.

### Posters and Internet

In an effort to publicize the large quantity of cheeses in Quebec, an extensive poster campaign was deployed in the spring and fall. The strategy was based on a typographical approach that features Quebec's 300 cheeses and a selection of sites, all with dominant formats, which made it possible to effectively promote the wide variety of cheeses.

The look of the **fromagesdici.com** Web site was completely redesigned with a focus on simplicity and authenticity, but the site's information on the wide variety of Quebec cheeses was kept. The new visual approach simply shows the joy of sharing pleasant moments with family and friends around a good meal with good Quebec cheese. The site presents more than 300 cheeses, 300 recipes linked to the Société des alcools du Québec (SAQ) taste profiles and a lot of tips and advice. The site is also personalized by various influential bloggers who share their Quebec cheese experiences with site visitors.

The **facebook.com/petitsplaisirsdici** page is already "liked" by nearly 54,000 Facebook users and has turned out to be a forum for all people who love good food and enjoy discussing their experiences, discoveries, favourites and simple tips on how to get the most out of cheese flavours. For the enjoyment of Web visitors, four contests were held on the Fromages d'ici Web site and on Facebook. Wonderful prizes were offered to winners, such as a stay in an inn, a relaxing day at a spa and kitchen accessories. In 2012, the site drew a total of 604,927 hits, including 45,579 on the English site.

### Exclusive Partnership

In September 2012, the Federation renewed its partnership with *Le Québec, une histoire de famille*. The two-minute spots were shown each week on the TVA network. Fromages d'ici, the exclusive partner in this project, received over 39 weeks of visibility on the network's various platforms, such as television, Internet, dailies and magazines.

Although the history of Quebec cheese is still young, pride in our origins, Quebecers and their talents is the cornerstone of this partnership. Because 39 families were presented during the year, the Federation also decided to publicize its cheese families. In total, 20 fifteen-second spots with the theme "Plein de familles d'ici. Plein de fromages d'ici." were designed to familiarize Quebecers with the different names of the cheeses using an original approach that complemented the spots.

### BUTTER

#### Posters and Printed Media

In 2012, the media strategy used posters to create an association between Quebec vegetables and butter. The campaign produced four colourful posters featuring close-ups of asparagus, sugar peas, carrots and corn in contact with butter. This visual was deployed during the summer and in Quebec's main markets.

In the period leading up to Christmas, which typically involves enjoying food and drink at home with friends and family, butter was promoted once again as an essential ingredient in classic holiday dishes. Several advertisements with recipes featuring butter were published in the food sections of magazines and newspapers.

A new microsite, **beurre.com**, was launched in June 2012. It impressed food lovers and foodies with its recipes featuring butter and its guide to places where appetizing dishes prepared with butter (bakeries, pastry shops, restaurants, etc.) can be sampled. The site also offers practical advice on storing butter and information on its history, production, how to properly serve it, types of butter and much more. In just seven months of operation, the site had a total of 6,253 hits.

A special publication entitled *Du beurre et des idées* was produced to pay tribute to this heavenly product. This booklet, which is full of creative ideas, provides ten exclusive recipes from chefs, articles and informative pieces on butter. The recipes are available on the **beurre.com** site.

### THE LAIT À LA BOUCHE MOBILE DAIRY STORE, STILL AN INNOVATIVE, MOBILIZING AND ESSENTIAL PROJECT TO PROMOTE DAIRY PRODUCTS

The Lait à la bouche mobile dairy store, which is approximately 400 square feet in size, offers innovative dairy products made from 100% Canadian milk. They range from specialty milk to cream and include artisanal cheese, yogurt and ice cream. As its name suggests, this futuristic store regularly travels around to meet consumers. It toured 8 different locations in 2012 during a total of 46 days.

It was visited by nearly a half of million people, most of whom consulted the staff to obtain information on nutrition and product labelling. They also took the opportunity to sample or buy products.



## ÉTATS FINANCIERS


### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les auditeurs indépendants Deloitte s.e.n.c.r.l., nommés par l'assemblée générale, ont vérifié les états financiers de la Fédération conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Bruno Letendre

Le 1<sup>er</sup> vice-président,



Denis Morin

Le 27 février 2013

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs de la  
Fédération des producteurs de lait du Québec  
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (la « Fédération »), qui comprennent les bilans au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

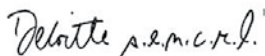
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Tel qu'il est mentionné à la note complémentaire 3, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal, Québec  
Le 27 février 2013

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104630

## BILANS

au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$
<b>Actif</b>				
À court terme				
Encaisse	1 794 189	1 554 722	-	1 306 575
Débiteurs (note 5)	481 715	771 469	-	216 204 051
Créances interfonds	2 112 122	3 987 305	755 193	-
Placements (note 7)	4 000 000	2 700 000	-	-
Frais payés d'avance	231 828	385 390	-	-
	8 619 854	9 398 886	755 193	217 510 626
<b>Sommes à percevoir des producteurs (note 4)</b>	-	-	-	279 602
<b>Placements (notes 7 et 16)</b>				
Évalués au coût	119	-	-	-
Évalués au coût amorti	300 000	2 700 000	150 489	-
Évalués à la valeur de consolidation	-	-	1 395 147	-
Évalués à la juste valeur	681 344	1 362 689	-	-
	981 463	4 062 689	1 545 636	-
<b>Immobilisations (note 8)</b>	640 679	115 568	-	-
<b>Autres éléments d'actif</b>	284 760	-	-	-
	10 526 756	13 577 143	2 300 829	217 790 228
<b>Passif</b>				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer (note 9)	2 805 101	3 146 229	-	203 666 264
Créances interfonds	755 193	88 516	-	5 954 913
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	8 169 051
Réserve d'ajustements (note 6)	-	-	-	-
Revenus reportés (note 4)	154 158	-	-	-
	3 714 452	3 234 745	-	217 790 228
<b>Revenus reportés (note 4)</b>	180 467	-	-	-
	3 894 919	3 234 745	-	217 790 228
<b>Soldes de fonds</b>				
Investis en immobilisations	359 864	115 568	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss)	-	-	1 545 636	-
Libres d'affectations	6 271 973	10 226 830	755 193	-
	6 631 837	10 342 398	2 300 829	-
	10 526 756	13 577 143	2 300 829	217 790 228

Engagements (note 15)

SCVQ	Élimination*	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 <sup>er</sup> janvier 2011
		Total	Total	Total
\$	\$	\$	\$	\$
8 204 748	-	12 860 234	19 582 008	15 379 906
342 652	-	217 799 887	211 742 050	205 237 767
736	(6 855 356)	-	-	-
5 000 000	-	11 700 000	19 800 000	18 025 000
-	-	617 218	317 023	507 601
13 548 136	(6 855 356)	242 977 339	251 441 081	239 150 274
-	-	279 602	334 625	471 449
-	-	119	119	119
1 500 000	-	4 650 489	139 730	3 137 795
-	-	1 395 147	1 413 507	1 365 293
3 406 743	-	5 450 776	-	-
4 906 743	-	11 496 531	1 553 356	4 503 207
-	-	756 247	1 004 249	1 397 427
-	-	284 760	314 111	343 461
18 454 879	(6 855 356)	255 794 479	254 647 422	245 865 818
6 950 000	-	216 567 594	208 332 225	196 883 572
56 734	(6 855 356)	-	-	-
-	-	8 169 051	11 162 437	11 187 162
11 448 145	-	11 448 145	12 325 645	13 533 145
-	-	154 158	154 158	148 824
18 454 879	(6 855 356)	236 338 948	231 974 465	221 752 703
-	-	180 467	334 625	471 449
18 454 879	(6 855 356)	236 519 415	232 309 090	222 224 152
-	-	475 432	598 627	889 665
-	-	1 545 636	1 553 237	1 503 088
-	-	17 253 996	20 186 468	21 248 913
-	-	19 275 064	22 338 332	23 641 666
18 454 879	(6 855 356)	255 794 479	254 647 422	245 865 818

\* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

**ÉTATS DES RÉSULTATS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION,  
DES PROGRAMMES-QUALITÉ DU LAIT ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC**

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2012 Total \$
<b>Produits</b>				
Prélèvements	13 114 851	39 464 679	311 330	52 890 860
Retenues-qualité	644 832	-	-	644 832
Revenus de placement (note 10)	368 821	148 125	7 402	524 348
	14 128 504	39 612 804	318 732	54 060 040
<b>Charges</b>				
Activités de promotion	-	3 886 304	-	3 886 304
Campagnes publicitaires	-	17 136 291	-	17 136 291
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	966 736	20 778 992	-	21 745 728
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 983 293	-	-	3 983 293
Exploitation	6 848 988	624 607	-	7 473 595
Formation, information et publications	58 542	-	-	58 542
Programmes-qualité du lait	391 950	-	-	391 950
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	366 233	-	294 315	660 548
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	360 344	-	-	360 344
Réunions des administrateurs et des membres	1 426 713	-	-	1 426 713
	14 402 799	42 426 194	294 315	57 123 308
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>	(274 295)	(2 813 390)	24 417	(3 063 268)

Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2011 Total \$
12 782 253	38 005 388	-	303 437	51 091 078
-	-	344 016	-	344 016
387 807	205 433	-	7 172	600 412
13 170 060	38 210 821	344 016	310 609	52 035 506
-	3 947 210	-	-	3 947 210
-	14 844 580	-	-	14 844 580
947 578	20 119 546	-	-	21 067 124
3 927 980	-	-	-	3 927 980
6 496 642	532 053	412 312	-	7 441 007
53 477	-	(1 785)	-	51 692
-	-	-	-	-
275 485	-	-	254 916	530 401
-	-	184 381	-	184 381
1 344 465	-	-	-	1 344 465
13 045 627	39 443 389	594 908	254 916	53 338 840
124 433	(1 232 568)	(250 892)	55 693	(1 303 334)

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION, DES PROGRAMMES-QUALITÉ DU LAIT ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes-qualité du lait	Fonds de développement		Total
	Investis en immo- bilisations \$	Libres d'affectations \$	Investis en immo- bilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommiss) \$	Libres d'affectations \$	
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	477 778	6 304 710	411 887	13 976 469	250 103	1 503 088	717 631	23 641 666
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(166 779)*	291 212	(149 930)	(1 082 638)	(250 892)	50 149	5 544	(1 303 334)
Acquisitions d'immobilisations	23 781	(23 781)	1 890	(1 890)	-	-	-	-
Virement interfonds**	-	(789)	-	-	789	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2011	334 780	6 571 352	263 847	12 891 941	-	1 553 237	723 175	22 338 332
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(178 012)*	(96 283)	(148 279)	(2 665 111)	-	(7 601)	32 018	(3 063 268)
Acquisitions d'immobilisations	203 096	(203 096)	-	-	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 décembre 2012</b>	<b>359 864</b>	<b>6 271 973</b>	<b>115 568</b>	<b>10 226 830</b>	<b>-</b>	<b>1 545 636</b>	<b>755 193</b>	<b>19 275 064</b>

\* Fonds d'administration – Solde de fonds investis en immobilisations

Le montant de l'insuffisance des produits par rapport aux charges comprend en 2012 un amortissement des immobilisations d'un montant de 302 819 \$ (290 885 \$ en 2011) et d'un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 124 807 \$ (124 106 \$ en 2011).

\*\* Virement interfonds

En 2011 un montant de 789 \$ a été transféré du Fonds d'administration aux Programmes-qualité du lait pour combler le solde de fonds négatif.

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	Ventes de lait	Frais de transport	2012 Total	Ventes de lait	Frais de transport	2011 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Recettes</b>						
Provenant des ventes de lait (note 11)	2 342 802 563	-	2 342 802 563	2 312 107 007	-	2 312 107 007
Intérêts	64 706	-	64 706	65 948	-	65 948
	2 342 867 269	-	2 342 867 269	2 312 172 955	-	2 312 172 955
<b>Distribution des recettes</b>						
Versements nets aux producteurs	2 209 489 348	-	2 209 489 348	2 180 648 937	-	2 180 648 937
Déduction pour frais de transport	79 415 807	(79 415 807)	-	77 378 778	(77 378 778)	-
Prélèvements	52 890 860	-	52 890 860	51 091 078	-	51 091 078
Retenues-qualité	644 832	-	644 832	344 016	-	344 016
Cession temporaire de quota	1 750 345	-	1 750 345	1 003 643	-	1 003 643
Frais d'analyse de composition	896 083	-	896 083	870 856	-	870 856
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	514 182	-	514 182	478 095	-	478 095
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 12)	-	79 320 761	79 320 761	-	77 405 607	77 405 607
Programme de calibrage	114 391	-	114 391	61 243	-	61 243
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	239 853	-	239 853	294 205	-	294 205
	2 345 955 701	(95 046)	2 345 860 655	2 312 170 851	26 829	2 312 197 680
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes	(3 088 432)	95 046	(2 993 386)	2 104	(26 829)	(24 725)
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	11 548 502	(386 065)	11 162 437	11 546 398	(359 236)	11 187 162
<b>Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 13)</b>	<b>8 460 070</b>	<b>(291 019)</b>	<b>8 169 051</b>	<b>11 548 502</b>	<b>(386 065)</b>	<b>11 162 437</b>

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	2012	2011
	\$	\$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	105 985 000	113 830 000
Déboursés aux producteurs de lait pour la vente de quota	106 862 500	115 037 500
Insuffisance des recettes par rapport aux déboursés	(877 500)	(1 207 500)
Réserve d'ajustements au début	12 325 645	13 533 145
<b>Réserve d'ajustements à la fin (note 6)</b>	<b>11 448 145</b>	<b>12 325 645</b>

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	2012	2011
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	(3 063 268)	(1 303 334)
Insuffisance des recettes par rapport à la distribution des recettes du Fonds du pool	(2 993 386)	(24 725)
Insuffisance des recettes par rapport aux déboursés du Système centralisé de vente des quotas	(877 500)	(1 207 500)
	<b>(6 934 154)</b>	<b>(2 535 559)</b>
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des Fonds de placement indiciels	132 408	-
Amortissement des immobilisations	451 098	440 815
Quote-part de la perte de Novalait inc.	294 315	229 916
	<b>(6 056 333)</b>	<b>(1 864 828)</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 17)	<b>1 752 530</b>	<b>5 032 808</b>
	<b>(4 303 803)</b>	<b>3 167 980</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions de placements	(35 669 898)	(26 080 065)
Dispositions de placements	33 400 000	27 025 000
Acquisitions d'immobilisations	(203 096)	(47 637)
Sommes à percevoir des producteurs	55 023	136 824
	<b>(2 417 971)</b>	<b>1 034 122</b>
(Diminution) augmentation de l'encaisse	<b>(6 721 774)</b>	<b>4 202 102</b>
Encaisse au début	<b>19 582 008</b>	<b>15 379 906</b>
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>12 860 234</b>	<b>19 582 008</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 31 DÉCEMBRE 2011

### 1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec est une fédération de 14 syndicats constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Depuis sa fondation en 1983, la Fédération est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au conseil général de cet organisme. La Fédération est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

### 2. ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Fédération a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du Manuel de l'ICCA. Conformément au chapitre 1501 de la Partie III du Manuel de l'ICCA intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et la Fédération a établi et présenté un bilan d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la Fédération selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la Fédération :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des soldes de fonds, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers, à l'exception du reclassement des intérêts courus qui étaient présentés avec les dépôts à terme et les prêts remboursables sur demande qui sont désormais présentés dans les débiteurs et de la présentation distincte des sommes à remettre à l'État (charges sociales et retenues à la source et taxes de vente) dans les créditeurs et charges à payer; ces informations n'étaient pas présentées auparavant.

### 3. MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

La Fédération mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des parts sociales de Valacta, société en commandite, des actions de catégorie A de Valacta inc., des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et des actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. qui sont évaluées au coût, des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation et des placements dans des instruments cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les débiteurs, les dépôts à terme, les prêts remboursables sur demande, les sommes à percevoir des producteurs et l'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss).

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer et le solde à verser aux producteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds de placement indiciels. La juste valeur des placements dans les fonds de placement indiciels est déterminée par référence aux plus récentes valeurs liquidatives de clôture.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fédération comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Comptabilité par fonds

Les états financiers de la Fédération comptent six fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres;
- Mise en marché du lait;
- Administration d'un système d'échange de quota.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Fonds d'administration présente également les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes qui étaient jusqu'à cette date présentés dans un fonds distinct, le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint et par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du Fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélevé du Fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système mensuel d'échange de quota, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

### Placements

Les parts sociales de Valacta, société en commandite, les actions de catégorie A de Valacta inc., les parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et les actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. sont évaluées au coût, les dépôts à terme et les prêts remboursables sur demande sont comptabilisés au coût amorti, les actions détenues dans la société Novalait inc. sont présentées à la valeur de consolidation et les placements investis dans les fonds de placement indiciaires sont présentés à la juste valeur.

### Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Matériel informatique	3 et 5 ans
Systèmes informatiques	5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

Le développement en cours des systèmes informatiques sera amorti lorsqu'il sera en exploitation.

### Constatation des produits

Les principaux produits de la Fédération sont les produits de prélèvements et de retenues-qualité. Les produits de prélèvements sont constatés selon le nombre de kilogrammes de solides totaux lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sont constitués des intérêts sur l'encaisse, les dépôts à terme, les prêts remboursables sur demande et les placements dans les fonds de placement indiciaires, des gains et pertes réalisés sur la vente de placements, et de la variation de la juste valeur des placements dans les fonds de placements indiciaires. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite intègre un volet à cotisations déterminées et depuis janvier 2010, un volet à prestations déterminées.

Pour le volet à prestations déterminées, la Fédération participe au régime de retraite interentreprises de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de fédérations affiliées. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous

les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2011, ce régime présente un déficit de solvabilité de 2 315 898 \$. Étant donné que l'information pour appliquer la comptabilité à prestations déterminées n'est pas disponible, la comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée.

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 196 980 \$ (189 330 \$ en 2011) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations déterminées et à prestations déterminées.

#### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations, figurent les durées de vie utile des immobilisations, les créditeurs et charges à payer et la juste valeur des placements dans les fonds de placement indiciels. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 4. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

#### Ordinateurs de poche

La Fédération a acquis des ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme qui ont commencé à être utilisés au début de l'année 2010. Le conseil d'administration de la Fédération avait décidé que cet investissement serait imputé aux frais de transport du lait.

Un investissement total de 764 540 \$, couvrant le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaire à leur utilisation, a été déboursé au 31 décembre 2012. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans les frais de transport du lait, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche. Au cours de l'exercice, un montant de 154 158 \$ (153 456 \$ en 2011) a été porté aux frais de transport du lait.

Au 31 décembre 2012, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatifs aux ordinateurs de poche s'élevaient à 334 625 \$ (488 783 \$ au 31 décembre 2011, 620 273 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2011) dont 154 158 \$ (154 158 \$ au 31 décembre 2011, 148 824 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2011) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 180 467 \$ (334 625 \$ au 31 décembre 2011, 471 449 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2011) pour les années subséquentes.

#### Programme de calibrage

Au cours de l'exercice 2012, la Fédération a signé une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, la Fédération rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de camions de calibrage et d'équipements. En 2012, la Fédération a remboursé 138 328 \$ pour l'achat d'un camion. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 11 528 \$ a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2012, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 126 800 \$ dont 27 665 \$ pour la partie à court terme imputable à l'année 2013 et 99 135 \$ pour les années subséquentes.

## 5. DÉBITEURS

	Fonds d'administration	Fonds de publicité et promotion	Fonds du pool	SCVQ	31 décembre 2012 Total	31 décembre 2011 Total	1 <sup>er</sup> janvier 2011 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Clients et autres	253 960	13 625	3 519	-	271 104	238 798	387 706
Entreprises laitières	-	-	199 980 850	-	199 980 850	191 533 517	186 570 198
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	15 933 756	-	15 933 756	18 587 270	17 735 453
Intérêts courus	9 552	52 669	6 864	47 196	116 281	92 544	64 287
Organismes affiliés	65 545	6 032	-	80 456	152 033	133 332	102 467
Organismes contrôlés et satellites	41 083	-	-	-	41 083	88 928	36 297
Producteurs	111 575	-	181 823	215 000	508 398	674 020	191 324
Taxes de vente	-	699 143	97 239	-	796 382	393 641	150 035
	481 715	771 469	216 204 051	342 652	217 799 887	211 742 050	205 237 767

## 6. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

## 7. PLACEMENTS

	Fonds d'administration	Fonds de publicité et promotion	Fonds de développement	SCVQ	31 décembre 2012 Total	31 décembre 2011 Total	1 <sup>er</sup> janvier 2011 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Évalués au coût</i>							
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	-	-	-	52	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	-	-	-	67	67	67
	119	-	-	-	119	119	119
<i>Évalués au coût amorti</i>							
Dépôts à terme	300 000	4 200 000	-	1 500 000	6 000 000	10 600 000	11 825 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles remboursables sur demande	4 000 000	1 200 000	-	5 000 000	10 200 000	9 200 000	9 200 000
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis)	-	-	150 489	-	150 489	139 730	137 795
	4 300 000	5 400 000	150 489	6 500 000	16 350 489	19 939 730	21 162 795
<i>Évalués à la valeur de consolidation</i>							
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation	-	-	1 395 147	-	1 395 147	1 413 507	1 365 293
<i>Évalués à la juste valeur</i>							
Fonds de placement indiciels à revenus fixes	681 344	1 362 689	-	3 406 743	5 450 776	-	-
	4 981 463	6 762 689	1 545 636	9 906 743	23 196 531	21 353 356	22 528 207
Dépôts à terme et prêts remboursables sur demande échéant au cours du prochain exercice	4 000 000	2 700 000	-	5 000 000	11 700 000	19 800 000	18 025 000
	981 463	4 062 689	1 545 636	4 906 743	11 496 531	1 553 356	4 503 207

Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables sur demande qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année sont classés dans les placements à court terme. Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables sur demande portent intérêt à des taux variant entre 1,24 % et 2,55 % (1,00 % et 2,33 % au 31 décembre 2011, 0,73 % et 2,035 % au 1<sup>er</sup> janvier 2011) et viennent à échéance de janvier 2013 à janvier 2017 (janvier à décembre 2012 au 31 décembre 2011, janvier à décembre 2011 au 1<sup>er</sup> janvier 2011).

L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, la Fédération a souscrit à 27 595 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (27 813 actions en 2011) pour un coût de 275 955 \$ (278 130 \$ en 2011).

Les fonds de placement indiciels sont composés uniquement d'obligations gouvernementales canadiennes, principalement provinciales et fédérales. Les obligations, avec chacune leur rendement et leur échéance, déterminent le rendement net de chaque fonds. Au 31 décembre 2012, le taux de rendement s'élève à 1,34 %.

## 8. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	31 décembre 2012			31 décembre 2011			1 <sup>er</sup> janvier 2011		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel et systèmes informatiques et développement en cours	4 299 419	3 678 743	620 676	4 119 283	3 377 340	741 943	4 983 357	3 995 636	987 721
Magasin nomade	708 379	613 928	94 451	708 379	472 253	236 126	708 379	330 577	377 802
Matériel roulant	50 170	29 714	20 456	50 170	23 990	26 180	50 170	18 266	31 904
Équipement de bureau	22 960	2 296	20 664	-	-	-	-	-	-
	<b>5 080 928</b>	<b>4 324 681</b>	<b>756 247</b>	<b>4 877 832</b>	<b>3 873 583</b>	<b>1 004 249</b>	<b>5 741 906</b>	<b>4 344 479</b>	<b>1 397 427</b>

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 451 098 \$ (440 815 \$ en 2011).

## 9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration	Fonds de publicité et promotion	Fonds du pool	SCVQ	31 décembre 2012 Total	31 décembre 2011 Total	1 <sup>er</sup> janvier 2011 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges sociales et retenues à la source	138 677	-	-	-	138 677	117 318	119 042
Entreprises laitières	41 773	-	-	-	41 773	20 491	32 922
Fournisseurs et frais courus	1 438 186	825 744	3 702	-	2 267 632	1 819 192	2 280 286
Organismes affiliés	886 493	9 485	387 813	-	1 283 791	1 255 819	1 165 736
Organismes contrôlés et satellites	67 419	-	215 166	-	282 585	284 395	268 782
Organismes provinciaux et national	-	2 311 000	-	-	2 311 000	2 135 403	2 125 241
Producteurs	185 760	-	195 925 510	6 950 000	203 061 270	195 759 646	184 351 695
Taxes de vente	46 793	-	-	-	46 793	114 699	61 992
Transporteurs	-	-	7 134 073	-	7 134 073	6 825 262	6 477 876
	<b>2 805 101</b>	<b>3 146 229</b>	<b>203 666 264</b>	<b>6 950 000</b>	<b>216 567 594</b>	<b>208 332 225</b>	<b>196 883 572</b>

## 10. REVENUS DE PLACEMENT

	Fonds d'administration	Fonds de publicité et promotion	Fonds de développement	2012 Total	Fonds d'administration	Fonds de publicité et promotion	Fonds de développement	2011 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Intérêts	468 127	181 227	7 402	656 756	387 807	205 433	7 172	600 412
Variation de la juste valeur des fonds de placement indicieux	(99 306)	(33 102)	-	(132 408)	-	-	-	-
	<b>368 821</b>	<b>148 125</b>	<b>7 402</b>	<b>524 348</b>	<b>387 807</b>	<b>205 433</b>	<b>7 172</b>	<b>600 412</b>

**11. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL**

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Ventes provinciales	2 251 597 973	2 221 771 533
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	91 204 590	90 335 474
	<b>2 342 802 563</b>	<b>2 312 107 007</b>

**12. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL**

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Frais de transport	77 116 821	73 626 285
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	2 203 940	3 779 322
	<b>79 320 761</b>	<b>77 405 607</b>

**13. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL**

Le montant de 8 460 070 \$ à verser aux producteurs (11 548 502 \$ au 31 décembre 2011) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à la Fédération.

**14. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Fédération est exposée à différents risques découlant de ses instruments financiers.

**Risque de crédit**

La Fédération est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières.

Le risque de crédit associé à l'encaisse, aux dépôts à terme et aux prêts remboursables sur demande est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans de grandes institutions financières et auprès de l'Union des producteurs agricoles qui présente une grande qualité de crédit.

Le risque de crédit associé aux débiteurs et aux sommes à percevoir des producteurs est réduit au minimum en raison du suivi rigoureux des débiteurs, de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Fédération couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

**Risque de marché**

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'encaisse de la Fédération comprend des montants déposés auprès d'institutions financières et portant intérêt aux taux du marché.

La Fédération gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à son encaisse en maximisant les intérêts gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à son fonctionnement quotidien.

L'objectif principal de la Fédération en ce qui a trait aux placements en dépôts à terme et en prêts remboursables sur demande est d'assurer la sécurité du principal investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant. La Fédération gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les fonds de placement indiciaires à revenus fixes sont exposés au risque de taux d'intérêt parce qu'ils détiennent des placements à revenus fixes portant intérêt.

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque du taux d'intérêt).

La Fédération est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds de placement indiciaires.

La politique de placement de la Fédération limite les placements dans des obligations gouvernementales canadiennes ou des fonds négociés en bourse détenant uniquement des obligations gouvernementales canadiennes.

**Variation des risques**

L'exposition de la Fédération au risque de prix autre a changé depuis l'exercice précédent avec l'acquisition de fonds de placement indiciaires.

**15. ENGAGEMENTS****Location de locaux commerciaux**

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 260 301 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

**Convention de l'immeuble**

La Fédération s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 14,39 % en 2012. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

**Dosage des composants aux fins de paiement du lait**

Les signataires des conventions de mise en marché du lait se sont entendus pour le renouvellement de la Convention de dosage des composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2014. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 818 000 \$ par année.

**Coûts de production**

En 2012, la Fédération a signé un contrat pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production des entreprises laitières pour l'année civile 2012. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 158 000 \$ en 2013. Des négociations sont en cours pour la réalisation de l'enquête de l'année civile 2013.

**Recherche**

En 2012, la Fédération a signé un contrat de recherche pour le développement d'un module d'optimisation des routes de transport de lait qui se terminera en 2013. Les versements pour l'année 2013 s'élèvent à 42 000 \$.

**Soutien technique aux producteurs de lait**

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2013 s'élèvent à 277 000 \$.

**Service de calibrage des bassins refroidisseurs**

En 2012, la Fédération a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2013 s'élèvent à 126 250 \$.

### Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2013 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2013 à 2015. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 26 677 000 \$ en 2013, de 861 500 \$ en 2014 et de 420 000 \$ en 2015.

### Autres

La Fédération participe au financement de trois projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire sur la mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole et un projet de chaire sur les composants laitiers.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 187 200 \$ en 2013 et à 10 200 \$ en 2014 et 2015.

## 16. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

### Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

### Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objets de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

### Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
<b>Situation financière</b>		
Total des actifs	3 089 775	2 877 012
Total des passifs	299 481	49 999
Capitaux propres	2 790 294	2 827 013
	3 089 775	2 877 012
<b>Résultats des activités</b>		
Total des produits	72 569	26 641
Total des charges	661 198	486 474
Perte nette	(588 629)	(459 833)
<b>Flux de trésorerie</b>		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(673 174)	(483 675)
Entrées de fonds – activités de financement	795 217	543 635
(Sorties) entrées de fonds – activités d'investissement	(244 822)	12 625
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(122 779)	72 585

**17. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT DE FONCTIONNEMENT**

	2012	2011
	\$	\$
Débiteurs	(6 057 837)	(6 504 283)
Frais payés d'avance	(300 195)	190 578
Autres éléments d'actif	29 351	29 350
Créditeurs et charges à payer	8 235 369	11 448 653
Revenus reportés	(154 158)	(131 490)
	<b>1 752 530</b>	<b>5 032 808</b>

**18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à leur valeur d'échange:

	2012	2011
	\$	\$
Union des producteurs agricoles	771 484	778 175
Charges d'exploitation et produits : loyer, services techniques, promotion de la profession agricole et produits d'intérêts		
Syndicats régionaux	5 839 976	5 597 619
Charges d'exploitation et d'activités de promotion : budgets d'opérations		
Distribution des recettes : frais de transport et programme de calibrage		
Valacta	1 178 811	1 151 553
Charges d'exploitation : programmes-qualité du lait, lait canadien de qualité et programme national d'évaluation de la teneur en iode du lait de la ferme		
Distribution des recettes : frais d'analyse de composition		
<i>Le producteur de lait québécois</i>	59 594	52 782
Charges de formation, information et publications : vente d'espaces publicitaires		





555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415, Longueuil (Québec) J4H 4G3  
Téléphone : 450 679-0530 • Télécopieur : 450 679-5899 • [fplq@upa.qc.ca](mailto:fplq@upa.qc.ca)

Cette publication est disponible sur Internet : [www.lait.org](http://www.lait.org)  
This publication is also available at the following address: [www.lait.org](http://www.lait.org)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013  
ISSN 0841-4041